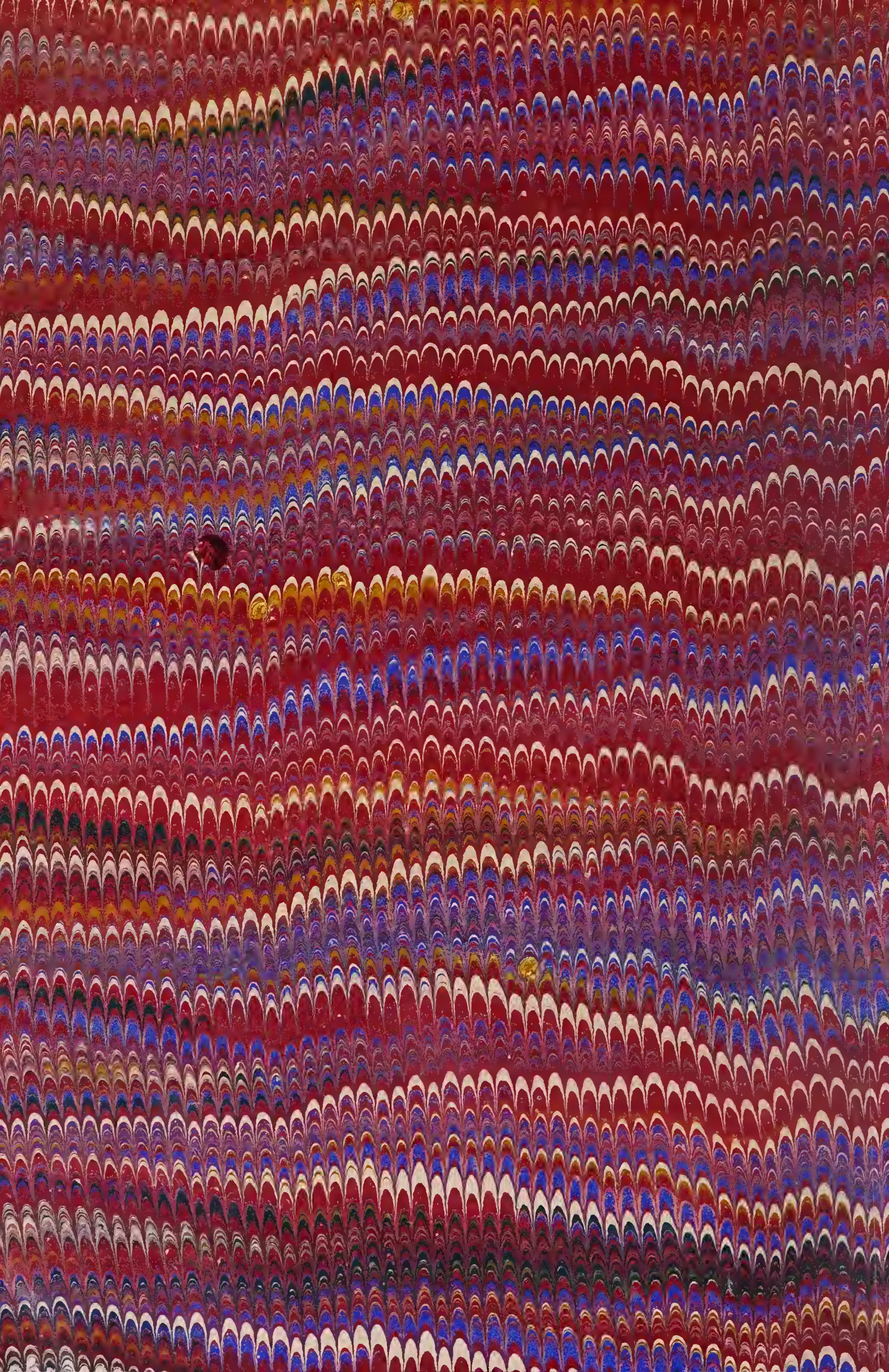
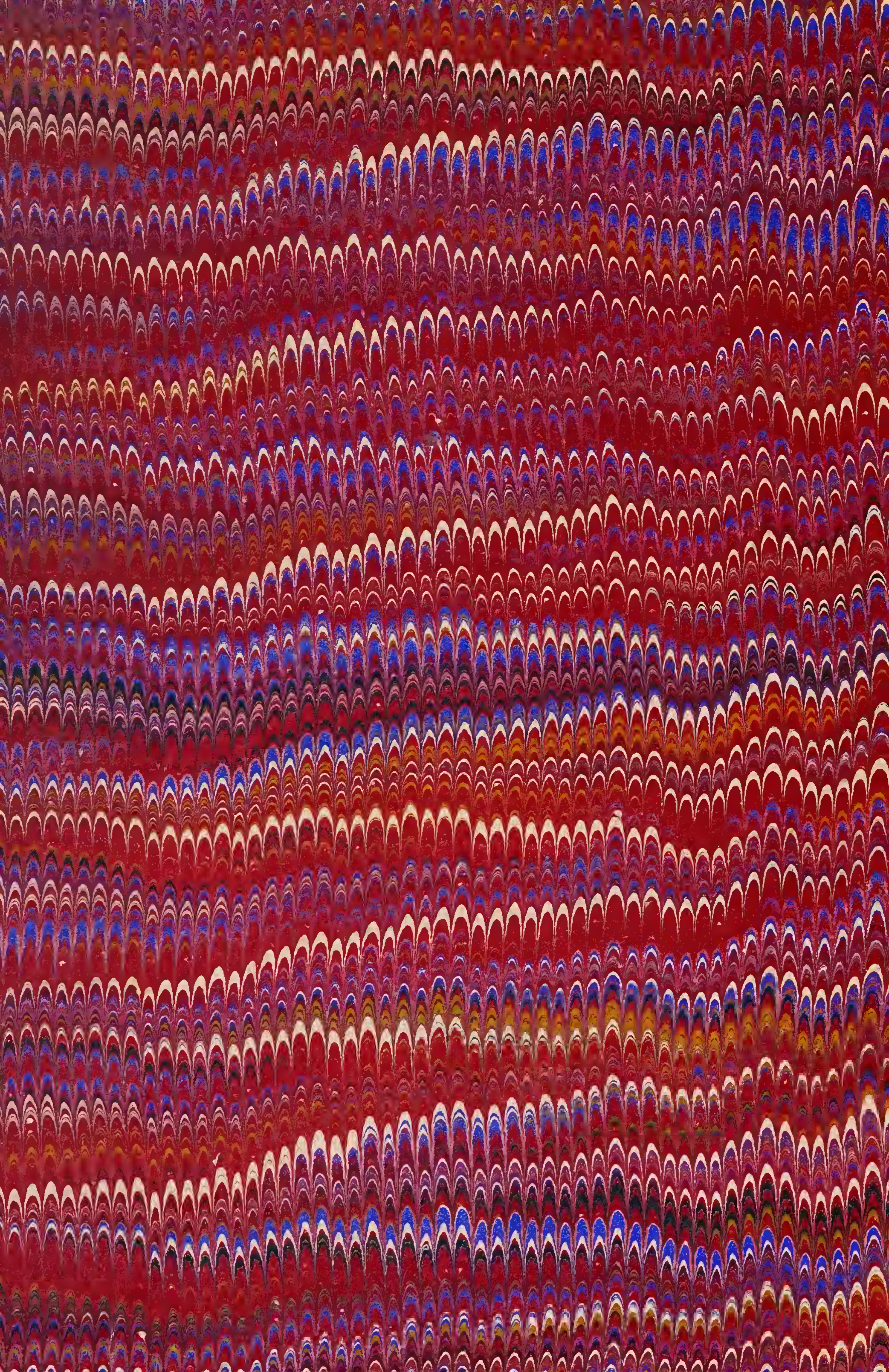

AUT VINCENDUM
AUT MORIENDUM





REVUE SUISSE

DE

PHOTOGRAPHIE

REVUE SUISSE

DE

PHOTOGRAPHIE

ORGANE MENSUEL

DE LA SOCIÉTÉ GENEVOISE DE PHOTOGRAPHIE,
DE LA SOCIÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE DE LAUSANNE,
DU CLUB ZURICOIS DE PHOTOGRAPHIE ET
DU PHOTO-CLUB DE NEUCHATEL

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. E. DEMOLE
Dr ès sciences

Omnia luce !

PREMIÈRE ANNÉE
JUILLET — DÉCEMBRE 1889

BUREAUX :
6, Place des Philosophes, 6
GENÈVE

TABLE DES MATIÈRES

PLANCHES.

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

1re Année. N° 1. Juillet 1889.

Omnia luce !

REVUE SUISSE
DE
PHOTOGRAPHIE

A NOS LECTEURS

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous ouvrons les colonnes d'une nouvelle Revue de photographie. Le nombre en est bien grand déjà, et l'on est en droit de nous demander s'il est utile de l'augmenter encore.

Nous répondrons que si les publications photographiques abondent, les amateurs appelés à les lire sont innombrables, et que chaque jour on en voit surgir de nouveaux. En Suisse, ils sont, proportion gardée, plus nombreux que partout ailleurs, aussi croyons-nous fermement que la *Revue suisse de photographie* a devant elle un chemin à peu près tracé et un but incontestablement utile.

Ce but est complexe, mais précis. Servir d'organe aux diverses Sociétés de photographie fondées en Suisse, faire connaître les travaux de ces Sociétés et mettre sous les yeux du lecteur la marche progressive de la science pho-

tographique, tout en accueillant les communications qui sont de nature, soit à faire avancer la photographie, soit à être utiles aux amateurs, tel est le programme à la réalisation duquel nous travaillerons sans relâche.

Bien que publiée dans la Suisse romande, la *Revue* sera avant tout un journal suisse, acceptant indifféremment les articles qui lui seront adressés, qu'ils soient rédigés en français, en allemand ou en italien, pourvu que ces communications présentent de l'intérêt au point de vue scientifique ou pratique.

Pour venir en aide aux photographes et aux amateurs qui désirent se défaire d'appareils que l'usage a dépréciés, il a été créé, à Genève, *un Comptoir pour le placement des appareils photographiques d'occasion.* Dans chaque numéro, la *Revue* publiera la liste descriptive des objets demandés et offerts.

La *Revue* s'est assuré la collaboration d'un des premiers établissements suisses de phototypie, la maison F. Thévoz & Cie, de Genève. MM. Thévoz se chargent, à des conditions très avantageuses, de faire les planches phototypiques ou autotypiques destinées à la *Revue.* Les amateurs trouveront ainsi l'occasion de publier leurs clichés à des prix exceptionnellement bas.

Si la photographie ne peut être confondue avec l'art, elle y touche parfois de bien près. Il nous a semblé qu'une Revue de photographie devait être soignée non seulement dans le fond, mais encore dans la forme. Aussi nous attacherons-nous à ce que la présente publication soit non seulement utile à lire, mais agréable à parcourir.

La Rédaction.

Notice sur la Société genevoise de photographie

par M. Jules Baud, Secrétaire.

Si on se reporte à quelques années en arrière, et que l'on compare le nombre des amateurs qui pratiquent aujourd'hui la photographie, à Genève, à celui d'alors, il faut convenir que la différence est considérable, et cela s'explique facilement: d'abord les adeptes du collodion étaient rares, parce que les procédés étaient difficiles, même avec le collodion sec, en outre, le matériel à emporter était encombrant. Actuellement, quelle merveilleuse simplicité! un petit sac de touriste, et tout est dit: il renferme votre appareil, vos châssis, vos objectifs et même, si vous avez la fantaisie de développer en route, tout le matériel nécessaire pour cette opération, c'est tout; votre ingéniosité vous aidera à improviser le reste dans la première chambre d'hôtel venue! Et nous devons tout cela? au gélatino-bromure, cher lecteur; du reste, si vous lisez cet article, c'est que vous êtes amateur vous-même et, partant, bien renseigné. Mais, à propos, faites-vous partie d'une Société, possédant un joli choix d'ouvrages et de nombreux journaux? Non, eh bien! entrez dans la Société genevoise de photographie; vous trouverez là d'excellents collègues, praticiens et amateurs qui se feront un devoir et un plaisir de vous mettre au courant de tout ce qu'ils savent, et s'ils ignorent quelque chose et que vous le sachiez, vous pourrez le leur apprendre, il vous en seront reconnaissants!

Quelques mots au sujet de cette Société.

Dans le courant de l'année 1887, plusieurs personnes pratiquant la photographie en amateurs, ou dans un but scientifique, eurent l'idée de se réunir quelquefois pour se communiquer le résultat de leurs essais ou de leurs expériences.

Le 8 décembre de la même année, une assemblée générale était convoquée pour la nomination d'un comité. Étaient présents. MM. H. Boissonnas, Ed. Boissonnas, J. Bovy, É. Bruel, A. Calame, J. Fæsch, É. Fatio, H. Fol, A. Gampert, L. Jacquerod, F. Lacombe, J. Lacroix, A. Lugardon, E. Mejevet, H.-C. Nerdinger, G. Noblet, É. Pricam, E. Sautter, F. Schaltbrand.— Le Comité fut composé de :

MM. Fol, *Président.*
Pricam, 1er *Vice-président.*
Fatio, 2me » »
Sautter, *Secrétaire.*
Lacombe, *Vice-secrétaire.*
Empeyta, *Trésorier.*
Lacroix, *Bibliothécaire.*

A partir de cette séance, la Société était définitivement constituée et elle entrait en activité.

Il serait trop long de passer en revue les nombreuses communications qui ont figuré à l'ordre du jour de ses séances ; nous nous contenterons de résumer brièvement celles qui ont été faites pendant cette dernière année.

M. le Dr Fol a fait une communication sur les objectifs apochromatiques ; ces objectifs sont fabriqués avec le nouveau verre d'Iéna et ils donnent des résultats remarquables.

M. E. Boissonnas a exposé le procédé à suivre pour obtenir des silhouettes photographiques.

M. F. Thévoz a présenté à la Société un travail sur les procédés phototypiques actuellement employés.

M. le Dr Éternod, professeur à l'École de médecine, qui applique les procédés photographiques à la reproduction des travaux d'histologie, a fait entrevoir tous les avantages que l'on pourra retirer de l'emploi judicieux du diaphragme Iris, employé en micrographie. Dans une autre

séance, M. Éternod a fait une communication très intéressante au sujet des photomètres qui, actuellement encore, sont des instruments bien imparfaits.

M. Éd. Fatio qui se tient au courant de tout ce qui peut intéresser notre Société nous a communiqué ses idées au sujet de différents révélateurs.

Plusieurs appareils bien conçus et exécutés ont été présentés : le kodak, par MM. Boissonnas frères, le photolivre du Dr Krügner, par M. Nydegger, le kinographe de M. Français, opticien, à Paris, par M. Cingria ; le photorévolver, ou escopette, de M. A. Darier, présenté à la dernière séance par M. F. Boissonnas.

L'activité de la Société s'est également manifestée par une seconde exposition qui eut lieu au mois d'octobre dernier et dont le succès a dépassé de beaucoup ce que l'on pouvait attendre.

Enfin la Société a décidé de faire exécuter un coin pour la frappe de médailles à décerner comme prix dans les futures expositions.

Pour clore ses travaux elle a organisé une course à Bellegarde qui, favorisée par un temps splendide, a laissé le meilleur souvenir à ceux qui ont eu l'avantage d'y assister ; aussi a-t-il été décidé qu'une nouvelle course aurait lieu au mois de septembre.

Liste des membres de la Société Genevoise de Photographie

avec dates d'admission.

MM.

Aubert, E., rue Bellot, 5,	Genève	1888
Auriol, H., rue Beauregard, 6,	»	1887
Baud, J., rue d'Italie, 11,	»	1887

MM.

	Binet, Ch., rue de Hesse, 16,	Genève	1882
	Boissonnas, E., quai de la Poste, 4,	»	1885
	Boissonnas, F., »	»	1887
†	Boissonnas, H., »	»	1882
	Bourrit, Ch., Hauts-Crêts près Cologny,	»	1885
	Bruel, É., rue des Allemands, 10,	»	1882
	Cellérier, L., rue de Hollande, 11,	»	1887
	Charton, H., boulevard de Plainpalais, 8,	»	1886
	Chenevière, É., rue Bellot, 10,	»	1888
	Chevalley, A., rue du Mont-Blanc, 3,	»	1887
	Cingria, A., rue du Rhône, 41,	»	1886
	Collet, A., rue du Marché, 16,	»	1885
	Corbet, G., rue du Conseil-Général, 16,	»	1885
	Demole, E., chemin de Champel, 41,	»	1889
	Derou, E., Longemalle, 12,	»	1887
	Diodati, A., rue de la Croix-rouge, 4,	»	1889
	Éternod, A., École de Médecine,	»	1888
	Fabre, É., rue du Stand, 7,	»	1882
	Fatio, É., rue du Stand, 10,	»	1882
	Ferrière, F., boulevard du Théâtre, 2,	»	1887
	Fol, H., Chougny près Vandœuvres,	»	1882
	Gampert, A., Cité, 20,	»	1882
	Jacquerod, L., Banque du Commerce,	»	1882
	Jequier, J., quai Pierre-Fatio, 4,	»	1885
	Jullien, L., chemin des Savoises, 1,	»	1884
	Koller, A., rue du Marché, 18,	»	1889
	Lacombe, F., rue de l'Université, 8,	»	1882
	Lacroix, J., rue de Candolle, 1,	»	1882
	L'Harpe, F. de, chez MM. Sordet & Cie, rue des Granges, 1,	»	1886
	Lugardon, A., rue des Granges, 10,	»	1882
†	Masset, A., rue de la Croix-rouge, 2,	»	1882

MM.		
Mazel, A., rue Centrale, 1,	Genève	1888
Melzer, Ch., quai Pierre-Fatio, 8,	»	1889
Micheli, M., rue de l'Athénée, 8,	»	1889
Nerdinger, H.-C., chemin du Mail, 19,	»	1882
Nydegger, E., rue du Rhône, 110,	»	1888
Odier, A., rue Bellot, 4,	»	1889
Penard, T., boulevard des Tranchées, 6,	»	1889
Peyrot, A., rue Bellot, 5,	»	1884
Philippe, J., quai Pierre-Fatio, 8,	»	1888
Pictet, C., promenade du Pin, 1,	»	1885
Pictet, G., Cour St.-Pierre, 2,	»	1885
Rauser, Ch., Coulouvrenière, 16,	»	1885
Rey, J., rue Töpffer, 12,	»	1887
Rossier, J., rue de l'Hôtel-de-Ville, 10,	»	1887
Sarasin, É., rue de l'Hôtel-de-Ville, 14,	»	1882
Sautter, E., rue des Granges, 10,	»	1882
Sordet, E., Crédit Lyonnais,	»	1882
Stoutz, L. de, Versoix, près Genève,		1885
Thévoz, F., rue du Mont-Blanc, 3,	»	1887
Van Berchem, M., rue des Granges, 16,	»	1882

Comité pour 1889.

MM. *Président :* H.-C. Nerdinger.
Vice-présidents : É. Fatio. E. Sautter.
Secrétaires : J. Baud. J. Rey.
Trésorier : L. Jacquerod.
Bibliothécaire : F. Boissonnas.

Notice sur la Société photographique de Lausanne

par M. A. Bonnard, Secrétaire.

Le 9 janvier 1888, une douzaine d'amateurs réunis chez M. le professeur Jaccard-Bornand fondèrent la Société photographique de Lausanne. Les statuts furent élaborés et aussitôt que son existence put être affirmée, la nouvelle Société reçut de nombreuses demandes d'admission. A son second mois, elle comptait déjà 24 membres, et si aujourd'hui, après une année d'activité, le nombre des sociétaires ne s'est pas considérablement accru, la Société photographique de Lausanne a la satisfaction de voir qu'elle est suffisamment forte pour vivre et qu'elle remplit un but dont l'utilité et les avantages sont appréciés.

La Société a ses séances régulières le premier jeudi de chaque mois dans son local du bâtiment de l'Athénée.

Grâce à la générosité des membres et d'étrangers, plusieurs ouvrages scientifiques lui ont été donnés et commencent à former une bibliothèque.

La salle de réunion est ouverte chaque jour à MM. les sociétaires qui peuvent y lire les journaux photographiques que la Société reçoit, et profiter de la bibliothèque. Un laboratoire a été installé dans le même bâtiment, l'emploi en est gratuit pour les membres de la Société, et les étrangers, en passage à Lausanne, sont informés par des annonces déposées dans les divers hôtels de la ville que moyennant une petite finance le laboratoire est à leur disposition.

Séance du 2 mai 1889.

Présidence de M. Jaccard, président. Quinze membres sont présents. M. le président annonce que la Commission chargée du choix des photographies que les membres ont

données pour nos albums a terminé son travail et qu'elle en possède un grand nombre. M. Grospierre offre aimablement de se charger du travail de les répartir et de les classer dans les albums. Il lui est voté des remerciements.

Deux candidats se font présenter. L'assemblée est informée de l'apparition prochaine, à Genève, d'un journal photographique ayant pour titre « Revue Suisse de Photographie ». La Société décide de s'intéresser dans la mesure de ses forces à cette publication et espère qu'elle rencontrera bon accueil chez ses membres.

M. le président constate que les membres qui étaient chargés du dépouillement des journaux et de présenter un compte-rendu n'accomplissent pas ce travail. Il le répartit à nouveau. M. Bauernheinz, les journaux allemands; M. de Reuterskiöld, les journaux anglais; M. Goll, les publications françaises. Ces Messieurs acceptent ces fonctions.

Sur la demande qui est faite par M. Gautschy, le secrétaire est chargé de rappeler par une circulaire que, dans la séance de mars, la Société a décidé, pour cet automne, d'organiser une exposition de photographies à Lausanne.

M. Heywood présente des épreuves sur papier alpha au gélatino-bromure. Ensuite d'une exposition plus ou moins prolongée à la lumière du jour, de 1 à 50 minutes, ces épreuves développées à l'oxalate et au fer ont pris une teinte sépia rougeâtre dont l'intensité varie. L'expérience de M. Heywood tend à démontrer qu'en forçant un peu le temps d'exposition, on peut arriver à donner aux épreuves une teinte particulière et plus ou moins artistique.

M. le professeur Chastelain s'est servi du révélateur Tondeur et en a obtenu d'excellents résultats; il le recommande, comme aussi pour la simplicité de sa manipulation.

Un amateur étranger indique une formule de révélateur à l'hydroquinone: Faire dissoudre dans un litre d'eau

chaude 10 gram. hydroquinone, 125 gram. sulfate de soude, 125 gram. carbonate de potasse. Cette solution se conserve 15 jours.

A 10 h. la séance est levée.

Séance du 6 juin 1889.

M. le président et M. le vice-président font excuser leur absence.

L'assemblée est présidée par M. Goll, caissier de la Société; onze membres sont présents. Les candidats présentés à la dernière séance sont élus membres actifs à l'unanimité des voix ; ce sont :

MM. Bett, Longeraie 2, Lausanne.
Wienstruck, au Laurier, sous Lausanne.
O. Welti, photographe, rue du Midi, Lausanne.

M. Jaccard, président, absent pour cause de maladie croyait que quelques membres de la Société avaient eu l'idée que l'exposition photographique fixée pour l'automne prochain serait en même temps un concours. Il fait exprimer par M. Bonnard son opinion à ce sujet en engageant l'assemblée à se prononcer bien catégoriquement pour une simple exposition. Les membres présents déclarent qu'ils ont bien interprêté les propositions du comité pour la prochaine exposition, et toute idée d'un concours est écartée pour cette année.

Il est fait lecture des questions consignées au registre, ce sont des informations sur le développement à l'hydroquinone, et il y est répondu séance tenante par MM. Goll, de Reuterskiöld et Bauernheinz ; ces messieurs présentent à l'assemblée un résumé des articles méritants d'être publiés par les journaux photographiques, et le révélateur à l'hydroquinone en forme principalement la substance. Par cette intéressante causerie, l'assemblée assiste aux recherches

et aux études faites en différents pays sur la puissance et les résultats de ce révélateur qui finit presque toujours par sortir triomphant des infériorités que quelques-uns avaient cru lui reconnaître. L'ordre du jour amenant l'assemblée à se prononcer sur la suspension habituelle des séances pendant les mois d'été, il est décidé que celle-ci sera la dernière, et que le comité fixera pour quand il le jugera à propos, la reprise régulière des séances.

A 10 h. la séance est levée.

Liste des membres de la Société photographique de Lausanne

avec dates d'admission.

MM.

Bauernheinz, A., La Gaité,	Lausanne	1888
Bett, J., Longeraie, 2,	»	1889
Bonnard, A., La Bruyère,	»	1888
Bosset, E. de, Petites-Toises,	»	1888
Chastelain, J., rue du Grand-Pont, 6,	»	1888
Coppet de, Clermont,	»	1888
Coppet de, E., »	»	1888
Cowan, J.-W., Boulevard de Grancy, 1,	»	1888
Cowan, A.-H., »	»	1888
Douglas, T., La Colline,	»	1889
Gautschy, E., rue de Bourg, 9,	»	1888
Goll, H., Avenue de la Gare,	»	1888
Grospierre, A., La Gaité,		1889
Grunelius, M., Belles-Roches, 1,	»	1888
Heywood, Ch.-F., au Servant,	»	1888
Humbert, E., Villa Victoire,	»	1888
Jaccard, J., Longeraie, 3,	»	1888
Murray, Boulevard de Grancy,	»	1888

MM.

Pettavel, A., Grand-Chêne,	Lausanne	1888
Puenzieux, A.,	Clarens	1888
Reuterskiöld, A. de, Brillant-Court,	Lausanne	1888
Richter, R., La Solitude,	»	1888
Robert, W., aux Charmettes,	»	1888
Rosher, L., Mornex,	»	1888
Secrétan, L., Avenue Agassiz,	»	1888
Vautier, A.,	Grandson	1888
Vionnet, P.,	Etoy	1888
Warmington, Longeraie, 3,	Lausanne	1888
Welti, O., rue du Midi, 6,	»	1889
Wheeler, Ch., Pension Beau-Séjour,	»	1888
Wienstruck, au Laurier,	»	1889

Comité pour 1889.

MM. *Président :* J. Jaccard.
Vice-président : J.-W. Cowan.
Secrétaire : A. Bonnard.
Trésorier : H. Goll.
Membres adjoints : Bauernheinz et de Bosset.

Notiz über den Photographischen Club Zürich

gegründet im November 1887.

Als Gründer sind die seit 1887 dem Club angehörenden Mitglieder zu betrachten.

(Versammlung am zweiten Mittwoch jeden Monats, 8 Uhr abends in der Meyerei.)

Mitgliederverzeichniss des Photographischen Clubs Zürich und Aufnahmedatum.

Herr	Barbieri, J., Dr., Ehrenmitglied,	Zürich	1887
,,	Blochmann, C., Bahnhofstrasse, 108,	,,	1889
,,	Boller-Wolf, A., Brandschenke, 28,	,,	1887

Herr	Bollinger, H.,	Wiesenstrasse, 12,	Riesbach	1888
,,	Böhni, R.,	Weinplatz,	Zürich	1889
,,	Bremi, J.,	Zwingliplatz, 1,	,,	1888
,,	Breitinger, R.,	Dreikönigstrasse,	,,	1888
,,	Bretscher, K.,		Unterstrass	1887
,,	Büchi-Hurter, R.,	Münsterhof, 20,	Zurich	1889
,,	Carpentier, O.,		,,	1887
,,	Conrad, E.,	Hafnerstrasse,	Aussersihl	1889
,,	Fretz, H.,	Schipfe,	Zürich	1888
,,	Funke, E.,	Seilergraben,	,,	1888
,,	Giger, R.,		Zollikon	1888
,,	Gremminger, J.,		Enge	1888
,,	Hofstetter, J.,	Grossmünsterplatz,	Zürich	1888
,,	Hotz, M.,	Obmannamt,	,,	1887
,,	Keller, W.,	,,	,,	1887
,,	Müller, K.,	alte Rothwandstrasse, 5,	Aussersihl	1888
,,	Nussbaumer, K.,	Florstrasse,	Hottingen	1887
,,	Pfaff, H.,	Hottingerstrasse, 76,	,,	1889
,,	Scheuermeyer, R.,	Sihlstrasse, 43,	Zürich	1887
,,	Schulthess, L.,	Brandschenke,	Enge	1888
,,	Stämpfli, A.,		Wollishofen	1888
,,	Stebler, F.-G.,	Weissenhausgasse,	Zürich	1889
,,	Strähl-Nieriker, E.,	Börsenstrasse, 14,	,,	1888
,,	Vollenweider, H.,	untere Zäune,	,,	1889
,,	von Wurstemberger, A.,	Sihlstrasse, 43,	,,	1889

Vorstand für das Jahr 1889.

Präsident: K. Nussbaumer.

Vize-Präsident und Quästor: M. Hotz.

Actuar: H. Fretz.

Sitzung vom 8. Mai 1889.

Aufnahme von zwei neuen Mitgliedern.

Von K. Nussbaumer wird eine von ihm ausgeführte Aufnahme der Alpen von Zürich aus vorgewiesen, welche bei gut exponiertem Vordergrund den 65 Km. entfernten Tödi wiedergiebt, so gut wie er dem unbewaffneten Auge von Zürich aus sichtbar ist. Das orthochromatische Verfahren wird lebhaft besprochen. Eine grosse Anzahl von anwesenden Mitgliedern entschliesst sich, die Sache ebenfalls selbst zu probieren.

Es wird ein Teil der an der Zürichberg-Excursion vom 5. Mai, an welcher 7 Mitglieder Teil nahmen, aufgenommenen Bilder vorgewiesen, wobei die Ueberlegenheit der orthochromatischen Platte wieder anerkannt wurde.

Die Anzeige von der bevorstehenden Herausgabe einer « Revue suisse de photographie » wird von den anwesenden Mitgliedern mit Sympathie aufgenommen.

L'Escopette, nouvel appareil

de M. Alb. Darier.

L'inventeur de ce nouvel appareil a eu comme but de fournir aux artistes, et en général aux amateurs de photographie, un instrument léger, pratique, que l'on puisse avoir constamment sur soi ou à portée de la main pour croquer les scènes animées, les paysages et les sujets dignes d'intérêt qui se présentent à l'improviste.

Il le fallait d'un maniement assez aisé pour qu'il pût être employé sans étude préalable et par le premier venu. Le mécanisme devait en être aussi simple que possible, enfin, on devait pouvoir opérer un nombre de fois considérable sans avoir besoin de renouveler les plaques.

L'emploi des bobines au papier négatif pouvait seul remplir cette dernière condition qui est de toute nécessité hors de l'atelier. Tous ceux qui ont voyagé avec un appareil photographique savent combien vite s'épuisent les munitions. Il est tel sujet intéressant pour lequel un artiste sacrifiera sans hésiter et successivement 10 ou 20 plaques, pourvu qu'il obtienne l'effet désiré, mais il n'osera se permettre un tel gaspillage s'il n'a devers lui une réserve suffisante pour le reste du jour.

La bobine de papier utilisée dans l'escopette permet de faire 110 vues, ce qui est suffisant, même pour les plus fortes journées.

Pour remplir les conditions qu'il avait en vue, M. Darier a été conduit à donner à l'instrument une forme spéciale. Le corps de l'escopette se compose d'une petite boîte carrée et d'une partie hémisphérique terminée par le tube de l'objectif; le tout est solidement monté sur une crosse de pistolet avec un appareil de détente. Quand l'instrument est armé, une simple pression sur la détente suffit pour faire partir le coup, et la vue est prise. C'est en raison de cette forme que l'instrument a reçu le nom d'escopette qui signifie en effet « petite carabine à rouet que l'on portait en bandoulière. »

L'escopette se porte en sautoir au moyen d'un petit sac ajusté de telle sorte que l'on peut opérer à tout instant.

Cette forme de pistolet, outre l'apparence esthétique, assure à l'opérateur une grande liberté de mouvements. En tenant solidement l'instrument de la main droite, il peut le braquer sur tous les points de l'horizon, tandis que la main gauche reste libre pour armer de nouveau, corriger la mise au point, etc.

Le mécanisme est aussi simple que possible ; deux tours

de clef, l'un pour armer, l'autre pour changer le papier quand la vue est prise. Ce changement est indiqué automatiquement par la révolution d'une petite aiguille qui se meut sur un cadran.

L'objectif est un antiplanétique de Steinheil à nouveau verre de Iéna. Cet excellent instrument n'a plus à faire sa réputation ; comme objectif c'est un des plus rapides connus.

La mise au point s'opère par l'objectif qui se meut dans une hélice graduée pour la distance de 1 à 5 mètres. Cette mise au point pour être suffisante n'exige pas une grande exactitude. A partir de 3 à 4 mètres tout est au point.

L'obturateur est contenu dans la partie hémisphérique. Cette partie métallique tourne devant l'objectif et se trouve actionnée par un fort ressort à spirale.

La demi-sphère est munie d'une paupière qui, alternativement, vient masquer ou démasquer une ouverture ronde, suivant que l'on arme ou désarme. L'obturateur passe ouvert devant l'objectif quand on tire, puis il repasse fermé en sens contraire quand on arme de nouveau. Cette disposition, très ingénieuse, permet de réduire à sa plus simple expression le mouvement d'armer.

Le ressort de l'obturateur est contenu dans une boîte cannelée que l'on peut tourner à volonté pour augmenter ou diminuer la vitesse de l'obturation. Il est en effet de la plus grande importance de pouvoir varier la vitesse dans le maximum de latitude possible, selon le sujet et les conditions de la lumière.

A vitesse minima, l'obturateur marche de telle sorte que la pose est de $1/50$ de seconde.

A vitesse maxima de $1/100$ de seconde.

Dans la boîte carrée se trouve contenu le châssis porte-rouleau qui reçoit la bobine de papier sensibilisé. Nous

Paysage instantané



Intérieur de Cabaret — Pose I sec

Phototypie J. Brunner, Winterthur.

Nègatif Fréd. Boissonnas, phot., Genève.

ÉPREUVES OBTENUES AVEC L'ESCOPETTE.

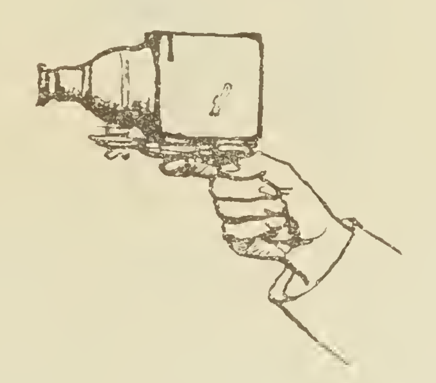
Appareil Alb. Darier.

n'entrerons pas dans le détail de cette partie spéciale qui n'offre rien de nouveau, sauf certaines dispositions pratiques de détails.

La simplicité du mécanisme de l'escopette est avantageuse au point de vue de la succession rapide des clichés obtenus. En effet, nous sommes arrivés à faire quinze poses consécutives dans l'espace d'une minute. Ceci est utile pour l'artiste qui veut étudier l'enchaînement de divers mouvements et l'harmonie qui résulte de cet enchaînement. Ainsi il notera les phases principales d'une action, les transitions, et il retrouvera plus tard le développement complet.

L'appareil peut s'employer de trois manières différentes :

On s'en sert tout d'abord en le maniant comme un pistolet ordinaire pour tous les sujets difficiles qui déconcertent l'opérateur par la mobilité capricieuse du mouvement.



Un oiseau qui vole, un chien qui folâtre, ne pourront être suivis et saisis au bon moment que de cette façon. Il faut pour cela acquérir une certaine sûreté de main : il faut du coup d'œil, de la promptitude et du calme au moment où l'on tire, absolument comme au tir au revolver.

Cette première méthode demande donc un peu de pratique, mais elle pourra rendre des services. Nous avons sous les yeux la photographie obtenue dans ces conditions, d'un daim franchissant un obstacle. L'opérateur tenait l'escopette

braquée sur l'animal en le suivant dans sa course. Son bras était donc animé relativement de la même vitesse que l'animal. Il en est résulté que l'image du daim est d'une netteté étonnante, tandis que le paysage lui-même offre l'aspect curieux de longues fusées horizontales. Je dois ajouter que cette épreuve était faite avec un instrument encore très primitif, dont l'obturateur n'était pas très rapide.

La deuxième manière d'utiliser l'escopette est beaucoup plus facile pour les débutants.



L'appareil tenu devant la poitrine par la main droite, est soutenu par la gauche qui remplit l'office de chevalet. Cette position est très commode pour attendre le sujet au passage; les images ainsi obtenues sont d'une netteté absolue.

La troisième manière enfin sera utilisée toutes les fois que l'on voudra saisir sur le vif des scènes familières, sans attirer l'attention.

Dans ce cas, l'appareil étant suspendu au côté droit de l'opérateur, celui-ci allonge le bras, saisit la crosse, met l'index à la détente en assurant l'appareil contre sa hanche. Il pivote peu à peu pour s'orienter, et crac! la petite scène est croquée avant que personne ait pu signaler la

présence du perfide instrument. Cela paraît difficile de tirer ainsi au jugé ; il n'en est rien toutefois, et l'on acquiert très vite la pratique nécessaire.

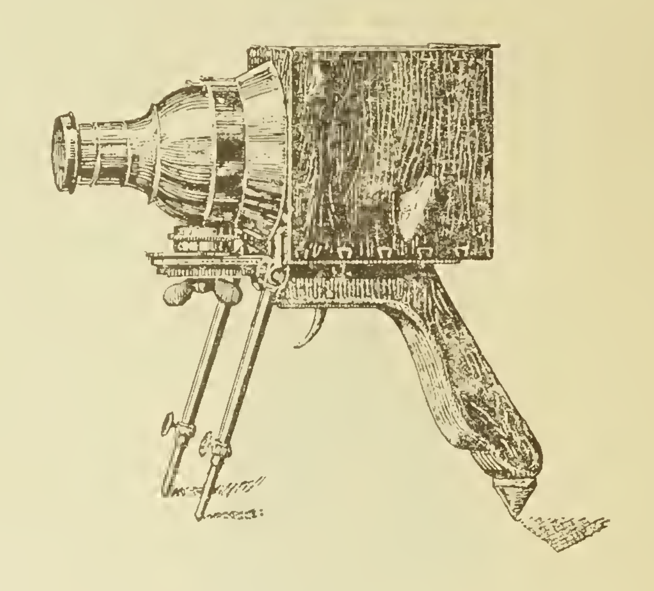


Voilà pour les instantanés.

Mais tous ceux qui ont fait un peu de photographie savent que les conditions de lumière ne permettent pas toujours de faire des poses extra-rapides. Avec la sensibilité actuelle des plaques il faut, pour réussir convenablement un instantané, opérer en plein air, par un beau soleil, entre 9 h. du matin et 3 h. de l'après-midi par les beaux jours d'été. Si la lumière est mauvaise, s'il est trop tôt ou trop tard, si l'on opère dans un intérieur, ou enfin si l'on veut employer un très petit diaphragme, alors il est nécessaire de faire une pose de $^1/_2$ à quelques secondes, même quelques minutes ou plus. Le cas est prévu pour l'escopette.

L'appareil est muni de deux pieds mobiles qui peuvent s'abaisser et s'allonger ad libitum ; la crosse complète le

trépied. Une vis d'arrêt maintient l'obturateur ouvert et l'on opère avec le bouchon comme avec un appareil ordinaire après avoir orienté l'appareil au moyen de l'angle de vue qui est dessiné sur le dessus de la boîte.



Dans une course que nous fîmes dernièrement en Savoie, j'eus l'occasion d'utiliser avec succès cette disposition pratique. Nous nous étions arrêtés dans un cabaret de village, c'était un intérieur assez sombre, mais un sujet splendide ne tarda pas à se présenter à nos yeux : un rustre débraillé, assis, un verre devant lui et tenant sa commère sur ses genoux, bref, un vrai tableau hollandais.

Sans affectation, je pose l'escopette devant moi et je l'oriente au jugé. Les bonnes gens ne prenaient pas garde à « cette espèce de jumelle ». Au moment favorable, j'expose une bonne seconde. La planche précédente montre que l'opération ne réussit pas trop mal. J'ai pu en faire un agrandissement qui fait les délices de tous les amateurs. Cela comme exemple d'application.

Et maintenant je dois m'arrêter, car je crains d'avoir été un peu long pour célébrer les mérites de cette charmante

escopette. Depuis le peu de temps que j'ai pu l'employer elle m'a rendu de tels services et, grâce à elle, j'ai recueilli tant de jolis souvenirs, que ma reconnaissance m'a entraîné plus loin que je ne comptais au début.

Fréd. Boissonnas.

Comptoir pour l'échange, la vente et l'achat des appareils photographiques d'occasion.

L'expérience a démontré que les photographes et les simples amateurs arrivent promptement à posséder un stock d'objets et d'appareils dont ils n'ont plus l'emploi et dont la vente est difficile.

Le Comptoir est fondé dans le but de permettre l'échange, l'achat, ou la vente, à de bonnes conditions, de tous les appareils et objets employés en photographie auxquels l'usage a fait perdre une partie de la valeur.

Pour être échangés ou vendus, les objets doivent être envoyés franco au Comptoir avec l'indication du prix auxquels ils sont offerts.

Le Comptoir sert d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur.

La vente se fait au comptant, sans escompte.

Le Comptoir perçoit une commission du 7 % sur le vendeur et autant sur l'acheteur.

La *Revue suisse de photographie* donne mensuellement la liste descriptive et le prix des objets envoyés franco au Comptoir.

Tout abonné à la *Revue* a droit, par an, à l'insertion deux fois répétée des annonces relatives au même objet, soit comme offre, soit comme demande.

Les personnes non abonnées à la *Revue* payent les an-

nonces à raison de fr. 0, 20 cent. la ligne ou l'espace correspondant.

L'expédition des objets se fait aux frais de l'acheteur et à ses périls et risques, sans que le Comptoir puisse être rendu responsable des avaries.

Pour les demandes, l'annonce ne paraît qu'une fois que la somme qu'elles coûtent a été, suivant avis, versée au Comptoir.

Adresser tout ce qui concerne les opérations du Comptoir au bureau de la *Revue suisse de photographie*, 6, place des Philosophes, Genève.

OFFRES

1° Une escopette neuve, garantie, fr. 250, sans commission.

2° Objectif Steinheil antipl. n° 5, muni d'un obturateur système Thury et Amey, n° III, avec cassette à poussoir pour renfermer le tout. Appareil presque neuf. — Fr. 275.

3° Planche à coulisse pour reproductions. Se compose de deux chevalets sur lesquels repose une planche à rainures pouvant porter une chambre 13/18 ou 30/40. Une seconde planche est solidement liée à la première et fait angle droit avec elle. A la seconde planche est adapté un cadre à coulisses pouvant se mouvoir de haut en bas et latéralement. Avec cet instrument, l'axe de l'objectif est toujours perpendiculaire au plan de l'objet à reproduire, et la mise au point est des plus rapides. — Fr. 40.

4° Boîte à clichés 18 × 24, bois dur, neuve, 36 rainures. — Fr. 7, 50.

DEMANDES

1° Dictionnaire de chimie de Würtz.

2° Un tabouret à vis pour la pose.

3° Cuvettes en verre cannelé, 13/18.

Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique.

La Direction de la *Revue suisse de photographie* a adressé aux tenanciers des principaux Hôtels de la Suisse la circulaire suivante :

« Monsieur,

« Les touristes photographes qui parcourent la Suisse, ne trouvant guère dans les hôtels d'installation convenable pour leurs manipulations, transforment leur chambre à coucher en cabinet noir, s'éclairent d'une lanterne rouge et laissent trop souvent sur le parquet des traces indélébiles de leur passage. Aussi plusieurs hôtels ont-ils installé un laboratoire qui est mis à la disposition des touristes photographes. Cette installation est des plus simples. Elle se compose d'une petite pièce hermétiquement close à la lumière extérieure et dans laquelle on peut utiliser l'eau courante.

« En vue de faire connaître aux amateurs photographes le nom des hôtels pourvus de cabinets noirs, la **Revue suisse de photographie** compte publier le nom de ces hôtels. Le 1er numéro de la *Revue* paraîtra en Juillet et sera envoyé gratis à plus de 2,000 amateurs photographes de la Suisse et de l'Étranger.

« Nous venons vous demander, Monsieur, si vous nous autorisez à faire connaître le nom de votre hôtel comme pourvu d'un cabinet noir pour photographes. Cette annonce paraîtra mensuellement de juillet à décembre 1889 et coûtera 3 fr. en tout.

« En retour, la **Revue suisse de photographie,** journal national illustré, vous sera adressée gratis jusqu'à la fin de l'année.»

Voici le nom et l'adresse des Hôtels qui ont répondu à cette circulaire :

Hôtel **Beau-Rivage**, direct[r] J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.

» **d'Angleterre**, direct[r] M. C. Demmer, *Davos-Platz*, cant. des Grisons.

» **Obwaldnerhof**, direct[r] M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.

» **du Grand-St.-Bernard**, direct[r] M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.

» **Roy**, direct[r] C.-L. Héritier, *Clarens*, canton de Vaud.

» **des Alpes et Grand-Hôtel**, direct[r] M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.

» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct[r] M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **Pension du Panorama**, direct[r] M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **du Grand-Muveran**, direct[r] M. A. Petter Genillard, Villars s/Ollon, cant. de Vaud.

» **Etablissement hydrothérapique**, direct[r] M. le Dr. Hegglin, *Schönbrunn*, cant. de Zoug.

» **du Château de Laufen**, direct[r] M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

FAITS DIVERS

Nous rappelons que le Congrès international de photographie s'ouvrira le 6 août prochain au palais du Trocadéro. Voici le programme des questions proposées par le comité d'organisation :

1° Introduction dans la photographie d'une unité fixe de lumière.

2° Uniformité dans le mode de mesure de la longueur focale des objectifs.

3° Uniformité dans l'indication de l'effet photométrique des diaphragmes de l'objectif.

4° Uniformité dans le mode de mesure du temps d'admission de la lumière, réglé par les obturateurs.

5° Moyen uniforme et facile d'adapter les divers objectifs sur les diverses chambres noires.



PHOTOTYPIE F. THEVOZ & Cie, GENÈVE. CLICHÉ DE M. A. MOLLY, A GENÈVE.

6° Uniformité dans les dimensions des plaques.
7° Unité dans l'expression des formules photographiques.
8° Unité dans les dénominations des procédés photographiques.
9° Formalités de douanes pour la circulation des préparations sensibles.
10° Protection de la propriété artistique des œuvres photographiques.

Questions annexes.

A. Uniformité dans l'appréciation de l'intensité lumineuse dans les opérations photographiques.
B. Unité dans le mode de détermination de la sensibilité des préparations photographiques.

Pour devenir membre adhérent du Congrès, on doit envoyer son nom et son adresse avec la somme de 10 fr. à M. S. Pector, secrétaire-trésorier du Congrès, 9, rue Lincoln, à Paris.

* * *

— La société photographique d'Italie, dans sa première séance, a envoyé à M. le maire de Châlon-sur-Saône le télégramme suivant :

Société photographique italienne, dans sa première séance solennelle, envoie à la patrie de l'immortel Niépce un salut fraternel. *Président,* MANTAGAZZA.

* * *

— L'exposition internationale de 1889 a ouvert ses richesses au public le 6 mai dernier, mais au moment où nous écrivons ces lignes, bien des parties de l'exposition restent inachevées. En ce qui concerne la photographie, en particulier, il ne serait pas encore possible de donner un compte-rendu complet de toutes les belles choses dont nous espérons pouvoir parler dans un mois.

* * *

— M. Ed. Boissonnas, l'habile fabriquant de plaques orthochromatiques, a récemment vendu son procédé à Saint-Louis. Les plaques de M. Boissonnas ne peuvent plus être fabriquées ni vendues en Europe.

* * *

— Nous comptons publier dans les prochains numéros une revue de l'exposition photographique de 1889, le résultat d'expériences photographiques sublacustres entreprises au fond du lac Léman, une série d'expériences photographiques déterminant la loi de cassure du verre en plaques soumis à la torsion, quelques recherches de photographie histologiques; enfin le commencement d'une étude sur la décomposition du bromure d'argent par la lumière.

Boite aux lettres.

1. — On nous écrit : « Les Sociétés photographiques de Genève et de Lausanne ne pourraient-elles pas louer un balcon à Vevey pendant la fête des Vignerons?. »

Nous soumettons cette question à qui de droit. Il est certain que ce « balcon photographique » serait fort apprécié, et qu'on y verrait sans doute autant de chambres noires que de têtes. Il ne faut cependant pas perdre de vue que depuis les maisons qui entourent les tribunes de la fête, sur la place du Marché, on ne verra autre chose que les planches de l'estrade. Le balcon en question devrait donc être choisi dans la ville et sur le parcours du cortège. Mais il nous semble qu'il y aurait mieux à faire qu'à louer un balcon. Le bureau de la Société photographique de Lausanne ne pourrait-il pas demander au Comité de la fête un emplacement gratuit, sur les estrades mêmes, pour que chaque

jour il soit possible de prendre les vues les plus intéressantes des danses exécutées ? On en ferait un superbe album.

*
* *

2. — Un amateur de Genève nous pose les questions suivantes: « Quelle est la meilleure méthode à suivre pour obtenir les positives pour les projections ? Quelles plaques conviennent le mieux, plaques au bromure ou plaques au chlorure ? Quel développement convient-il d'employer ? Enfin, est-il préférable d'exposer à la chambre noire ou par contact ? »

*
* *

3. — « D'où vient qu'après le développement et le fixage on observe sur certaines plaques une infinité de petits trous. Proviennent-ils d'une préparation défectueuse de la plaque ou du développement ? »

Nous publierons dans le prochain numéro les réponses qui nous seront adressées à ces diverses questions.

Nos illustrations.

Planche I.

Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir
En badinant sur les bords de la Seine,
Le ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.

Notre gamin paraît plus avisé que celui de La Fontaine, et il a raison, car la Versoie est une perfide rivière, perfide et solitaire surtout, mais bien pittoresque, ainsi que nous le prouve le cliché de M. Boissonnas obtenu avec l'escopette.

— Que vient-elle lui dire cette bonne ménagère, est-ce un verre de bière qu'elle demande, ou de l'argent, ou, qui sait, peut-être un baiser ? On ne peut dire, mais la demande doit être bien extraordinaire, car l'ouvrier à qui elle s'adresse a de la peine à garder son sérieux.

Cette étude d'après Téniers, prise au vif sur des paysans de Savoie, est un vrai coup de maître de l'escopette !

Planche II.

Ce n'est pas ici la Suisse conventionnelle de Tartarin et de

Bompard, enjolivée et enguirlandée à l'usage des badauds, c'est la Suisse telle que la connaissent ceux qui ont pris la peine de l'aller chercher en dehors des Cook's tours et des programmes officiels, la Suisse que l'on parcourt le sac au dos, évitant la foule cosmopolite et fatigante des hôtels, pour chercher et trouver dans les solitudes alpestres les émotions si pures et si vraies de la montagne.

Le hameau de Binn, dans la vallée de Binnen, est situé dans le Haut-Vallais. Notre cliché, dû à un amateur distingué, M. A. Molly, de Genève, a toute l'ordonnance d'un tableau. La phototypie de MM. F. Thévoz & Cie, à Genève, a parfaitement rendu l'opposition harmonieuse qui existe entre un lointain quelque peu brumeüx, d'où se détache la pointe d'Arbola, et la vigueur accentuée du second plan.

Planche III.

Nous sommes en pleine Savoie, derrière le mont Salève, ayant en face de nous les ruines du Châtelet, près de Reignier. Cet excellent cliché, pris par un beau soleil de mars fait beaucoup d'honneur à M. F. Boissonnas, et l'on doit admirer l'excellente phototypie que M. J. Brunner, de Winterthur, a su en tirer. Nous tenons à le remercier ici de ce beau travail qu'il a bien voulu offrir à notre journal.

Revue des journaux photographiques.

Photographische Correspondenz (avril 1889).

Essais comparatifs entre révélateurs à base de sels de sodium, de potassium et d'hydroquinone avec l'emploi du méta-bisulfite de potassium [1] et une légère addition de soude caustique comme accélérateur,

par E. Himly, à Berlin.

Ensuite de nombreux articles parus dans divers journaux de

[1] N'ayant pas présentement sous les yeux la littérature photographique, dans laquelle le mot de méta-bisulfite de potassium paraît avoir été employé, nous nous permettons de demander à l'auteur quelle en est la signification que nous avouons ne pas comprendre. Dans l'acide sulfureux, les deux hydrogènes remplaçables ont une position identique qui ne permet pas d'isomérie dans les sels acides. S'agit-il d'un sel ayant une forme cristalline différente? *(Réd.)*

photographie, sur l'emploi du méta-bisulfite de potassium, l'auteur a fait des essais, soit pour s'assurer de la quantité minima d'hydroquinone nécessaire au développement, soit pour préciser la quantité de méta-bisulfite de potassium nécessaire pour conserver les bains d'acide pyrogallique ou ceux d'hydroquinone.

Pour l'hydroquinone, il faut au moins 0,4 gr. pour 100 cm. cub. de bain révélateur; une quantité moindre retarderait le développement; une addition de 2 cm. cub. d'une solution de 50 parties de potasse ou de soude caustique dans 400 parties d'eau, accélère de beaucoup l'apparition de l'image, et donne en outre plus de brillant et de détails dans les ombres

Le méta-bisulfite de potassium retarde beaucoup le développement lorsqu'il est employé à forte dose, mais il conserve beaucoup mieux les bains révélateurs que le bisulfite de sodium seul.

Voici les bains révélateurs à l'hydroquinone, que l'auteur peut recommander:

I. *Révélateur à l'hydroquinone et à la soude caustique.*

Solution A.

Hydroquinone	10	parties,
Eau	250	
Méta-bisulfite de potassium	4	

Solution B.

Soude caustique	50	parties,
Eau	400	»

On prend pour 100 parties d'eau, 10 parties de solution A et 10 parties de solution B.

Ce révélateur est excellent pour les négatifs.

II. *Révélateur à l'hydroquinone et au carbonate de potassium.*

Solution A.

Hydroquinone	10	parties,
Eau	250	
Méta-bisulfite de potassium	4	

Solution B.

Carbonate de potassium	100	parties,
Sulfite de sodium	50	»
Eau	1000	

Pour développer, on prend de la solution A 10 parties, de la solution B 50 ou 75 parties et 25 ou 50 parties d'eau selon que l'on désire un bain plus ou moins vigoureux; pour accélérer, ajoutez 2 cm. cub. de la solution de soude caustique (50: 400 eau).

Ce révélateur est également bon pour les positifs.

III. *Révélateur à l'hydroquinone et au carbonate de sodium.*

Solution A.

Hydroquinone	10	parties,
Eau	250	»
Méta-bisulfite de potassium	5	»

Solution B.

Carbonate de sodium	100	parties,
Sulfite de sodium	50	»
Eau	1000	»

Le bain se prépare comme le précédent

Ensuite du succès obtenu par ces essais, l'auteur étendit ses recherches aux révélateurs à base de sels de sodium et acide pyrogallique et sels de potassium et acide pyrogallique avec addition de méta-bisulfite de potassium avec accélérateur et il obtint les meilleurs résultats. A. K.

Du développement à l'hydroquinone avec addition de ferro-cyanure de potassium,

par E. Himly.

Depuis des années, le ferro-cyanure de potassium a été recommandé comme accélérateur dans le développement à l'acide pyrogallique.

L'auteur a essayé ce sel avec l'hydroquinone, et, après de nombreuses expériences, il peut recommander une solution à 30 % de ferro-cyanure de potassium qu'on ajoute par gouttes au moment de développer, si on désire des contrastes.

L'auteur fait cependant remarquer qu'avec le même bain, on ne peut développer plus de 4 à 5 plaques de suite, car au bout d'une heure, le bain, surtout s'il est petit, est épuisé.

A. K.

De l'intensité des plaques au gélatino-bromure et de l'influence qu'elle a sur le caractère des négatifs,

par J.-F. Schmid.

On nomme intensité, la faculté qu'a une plaque de rendre au développement les parties qui devront être les plus claires suffisamment noires, soit opaques.

De cette intensité plus ou moins forte dépendent en première ligne les blancs de l'épreuve.

Si une plaque exposée exactement et développée vigoureusement ne vient pas, le négatif ne donnera pas une belle épreuve avec de beaux blancs. Par contre, une plaque ayant trop d'intensité donnera toujours des épreuves dures.

Avec ces dernières, on pourra, avec une expositon suffisante, obtenir des négatifs doux, mais jamais avec des instantanés.

Si on se sert d'un révélateur énergique (3 parties d'oxalate, 1 partie de fer) pour obtenir cette intensité, on obtiendra encore plus facilement ce résultat en employant le développement à l'hydroquinone ou à l'acide pyrogallique, mais en diminuant un peu la quantité de ces sels.

Pour les instantanés et chaque fois que la durée de la pose est ou doit être courte, on aura toujours, avec des émulsions qui viennent facilement, des négatifs durs et incomplets dans les ombres, parce que l'on est obligé d'employer des révélateurs énergiques. Ces plaques arrivent à l'intensité normale beaucoup trop vite et avant que les détails des ombres soient complètement développés.

Si on développe des instantanés à l'hydroquinone ou à l'acide pyrogallique à dose assez faible pour obtenir l'intensité normale, ces faibles révélateurs n'arriveront qu'après un temps assez long à apporter quelques détails dans les ombres, et, dans la plupart des cas, les négatifs seront voilés. A. K.

Bulletin de l'association belge de photographie.

2e série, vol. VI. Janv. 1889.

Séances du 12 décembre 1888 de la section de Bruxelles, du 4 janvier 1889 de la section de Gand, du 7 janvier 1889 de la section d'Anvers. Contient les *statuts de l'association*

belge de photographie. Le programme du concours pour négatif ouvert entre les membres de l'Association belge pour les meilleurs négatifs. Résumé des progrès photographiques pendant l'année 1888. Description d'un appareil à instantanés de M. le baron A. de Moffaerts. Peu volumineux, cet appareil contient 20 glaces qui sont changées par une boîte à escamoter Bien qu'assez compliqué, comme tous ceux de ce genre, cet appareil paraît présenter quelques avantages sur ses devanciers.

Du stéréoscope et des vues stéréoscopiques, par M. Selb. L'auteur cherche à réhabiliter la photographie stéréoscopique, tombée, suivant lui, pour les causes suivantes : Construction défectueuse des stéréoscopes non adaptés aux différentes vues ; montage imparfait des deux images ; dimensions réduites de ces images. Il propose divers moyens pour combattre ces causes d'imperfection

La photographie au grand concours international et à l'exposition universelle de Bruxelles de 1888 (suite et fin). — *Compte-rendu de la fête photographique internationale et exposition en célébration du cinquantenaire de la découverte de l'épreuve négative photographique. — A propos d'exposition. — De la photographie orthochromatique, par le cap. W. de W. Abney* (suite, traduction). L'auteur résume l'état de la question et défend ses vues relativement à celles du Dr Vogel, du Dr Eder et de M. Bothamley.

Impression aux sels de platine par M. F. de Paula Cembrano (traduit du *Photographic News*). Outre les deux procédés employés jusqu'alors et dus à M. W. Willis, procédé par le bain chaud et procédé par le bain froid, l'auteur en fait connaître un troisième dû au capitaine Pizzighelli. Celui-là a l'avantage très grand que l'image apparaît dans toute sa force pendant l'impression, ce qui n'est pas le cas des deux autres méthodes où l'image n'apparaît en entier que lors du développement. L'auteur modifie quelque peu le procédé et entre à ce sujet dans d'assez grands détails qui méritent d'être lus, mais que nous ne pouvons reproduire.

GENÈVE. — IMPRIMERIE M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10



EPREUVE EN PHOTOTYPIE par Mr J. BRUNNER, WINTERTHUR

d'après un négatif de Mr Fréd. Boissonnas, Genève.

1re Année. N° 2. Août 1889.

Omnia luce !

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

Causerie chimique sur la photographie.

On demandait un jour au domestique de l'illustre Berzélius: «Qu'est-ce donc que cette chimie qui rend votre maître si célèbre?»—« Je ne sais trop, répondit le brave homme, mais je puis toujours vous dire ce que fait mon maître. Il remplit quantité de grandes bouteilles avec des drogues de toutes les couleurs, il vide les grandes bouteilles dans de plus petites, puis il en mêle le contenu et finit par verser le tout dans un baquet que je porte à la rivière, voilà la chimie. »

Cette réponse est plus philosophique qu'elle n'en a l'air. Je la retiens pour me demander si, après 50 années de recherches, les chimistes peuvent donner des réactions photographiques une explication beaucoup plus satisfaisante que celle que donnait de la chimie le valet de Berzélius. Voici une plaque sensibilisée avec ce mélange qui est peut-être une combinaison, le gélatino-bromure d'argent. Cette plaque, qui a été exposée au jour pendant une fraction de seconde, est alors vierge d'image, mais il suffit de la plonger

dans certains bains réducteurs (tous ne sont pas efficaces) pour que l'image apparaisse. Cette image s'accentue à mesure que le travail qui s'opère devient plus profond, puis lorsqu'elle a atteint son maximum de force elle semble diminuer ; il suffit alors d'enlever le bromure d'argent, ou peut-être le gélatino-bromure d'argent qui n'a pas reçu de lumière, pour que le négatif apparaisse. Que c'est simple, n'est-ce pas, et qu'on a vite fait de dire : la plaque sensible reçoit l'image qui n'apparaît qu'en présence d'un corps réducteur ! Oui, cela paraît fort simple en effet ; cependant les meilleurs auteurs, les plus récentes recherches ne peuvent nous donner l'équation de ces deux réactions successives, impression de l'image latente et révélation de l'image visible. L'image latente se forme-t-elle en vertu d'une action chimique ou par un simple ébranlement moléculaire produit par les rayons violets ? Telle est la question qu'on se pose encore après cinquante années de recherches.

* * *

Quel est le point de départ et le résultat ultime de l'action photographique, c'est le bromure d'argent et l'argent métallique ; il n'y a, je crois, aucun doute à cet égard [1]. Un cliché fixé et lavé que l'on baigne dans de l'acide nitrique dilué finit par se dépouiller peu à peu de toutes les parties noires, qui deviennent du nitrate d'argent.

Le bromure d'argent exposé à la lumière tend à devenir de l'argent métallique avec une rapidité qui dépend surtout de l'intensité de la lumière employée. Ce fait est bien connu et l'on en peut donner une démonstration photographique. Au lieu de prendre de la gélatine pour

[1] Cependant il ne paraît pas improbable que lorsque l'action révélatrice du corps réducteur a été très courte, il ne reste encore du brome combiné à de l'argent, mais on ne sait sous quelle forme.

support, prenons un corps inorganique qui n'a probablement aucune action sur le bromure d'argent, le carbonate de chaux, et nous obtiendrons une plaque sensible qui noircira directement à la lumière. Voici comment on peut disposer cette expérience :

On délaie de la craie pulvérulente dans une solution à 10 % de bromure de potassium, de façon à obtenir une bouillie claire que l'on coule ensuite aussi également que possible sur une glace 9 × 12. Lorsque la pâte s'est suffisamment solidifiée, on la plonge avec précaution dans un bain à 10 % de nitrate d'argent ; au bout de quelques instants on la sort, la lave avec de grandes précautions pour enlever le bromure et le nitrate de potassium, enfin on la fait sécher à plat. Ces opérations doivent être exécutées à la lumière jaune. La plaque est mise en châssis, puis exposée dans une chambre noire dont les parties latérales sont remplacées par des vitres jaune clair ; on peut ainsi facilement suivre la formation de l'image qui s'imprime directement sur la glace. Le négatif obtenu ne peut être fixé ni servir à autre chose qu'à la démonstration du fait que le bromure d'argent noircit sous l'action de la lumière, même en présence du carbonate de chaux.

Je dis *même* en présence du carbonate de chaux ; nous allons voir, en effet, qu'il n'en est pas toujours ainsi lorsque le carbonate de chaux est remplacé par un autre sel.

On pulvérise finement du bromure d'argent avec du plâtre sec et quand le mélange est intime, on le verse dans la quantité d'eau nécessaire à l'obtention d'une bouillie très claire qui est alors coulée sur une glace, comme dans l'expérience précédente, puis séchée et finalement exposée dans la chambre noire. Si la glace a été peu séchée et qu'elle présente encore l'aspect humide, l'image apparaît. Si au

contraire l'exposition se fait avec une glace séchée longtemps à l'air, l'image n'apparaît pas, ou apparaît très faiblement.

Dans le cas de la gélatine et du bromure d'argent, de la nitro-cellulose et du bromure d'argent, la réduction directe ne se fait pas, on le sait, tandis qu'elle a lieu dans le cas de l'albumine et du chlorure d'argent, absolument comme si les sels halloïdes d'argent se trouvaient seuls à la lumière. Cependant il est bien peu probable que ce qu'on appelle gélatino-bromure d'argent, collodio-bromure d'argent soit autre chose qu'un simple mélange des deux corps, comme c'est à coup sûr le cas lorsqu'on ajoute du carbonate de chaux à du bromure d'argent. Pourquoi dès lors, dans le cas de la gélatine ou du collodion unis à du bromure d'argent, la réduction directe n'a-t-elle pas lieu, pourquoi l'image se forme-t-elle seulement à l'état latent, et en quoi consiste cet état latent?

E. Demole.

(A suivre.)

La photographie à l'Exposition Universelle internationale de Paris en 1889.

Liste des membres du Jury international :

MM.	A. Davanne, *président*.	(France.)
	Hastang, *vice-président*.	(Etats-Unis.)
	England, »	(Grande-Bretagne.)
	L. Vidal, *rapporteur*.	(France.)
	E. Pricam, *secrétaire*.	(Suisse.)
	N. Guilbot.	(Colon. et pays de protector.)
	A. Darlot.	(France.)
	Lévy.	id.

MM. N.-J.-E. Audra. (France)
Braun. id.
Chéri-Rousseau. id. (St-Étienne.)
de Braam. (Hollande.)

Experts-adjoints :

MM. Chardon, encres grasses.
Guilleminot, produits chimiques.
Gilles, ébénisterie photographique.

Parmi les merveilles que le travail et l'intelligence humaines ont rassemblées en ce moment à l'Exposition Universelle de 1889, nous dirigeons en premier lieu notre attention sur la classe XII. Cette classe comprend la Photographie dans toutes ses branches, ainsi que les appareils et produits chimiques qui s'y rattachent.

Il suffit d'un bref examen pour constater l'immense progrès et le changement profond qui se sont accomplis depuis l'Exposition Universelle de 1878.

L'introduction des procédés secs rapides a eu pour premier résultat la vulgarisation de la photographie et sa mise à la portée de tout le monde. Les fabricants d'appareils, stimulés par une demande toujours croissante, ont fait de grands efforts d'imagination pour inventer et perfectionner les appareils de toutes sortes. Chambres noires de tous poids et de toutes dimensions, objectifs de tous genres et obturateurs de tous systèmes sont exposés en si grande quantité que la description détaillée de ces objets nous entraînerait trop loin et risquerait de tourner au catalogue. Qu'il me suffise de dire qu'il y a là des pièces réellement remarquables, et que les amateurs ou les photographes pro-

fessionnels qui désirent renouveler ou compléter leur matériel trouveront de quoi faire un choix abondant.

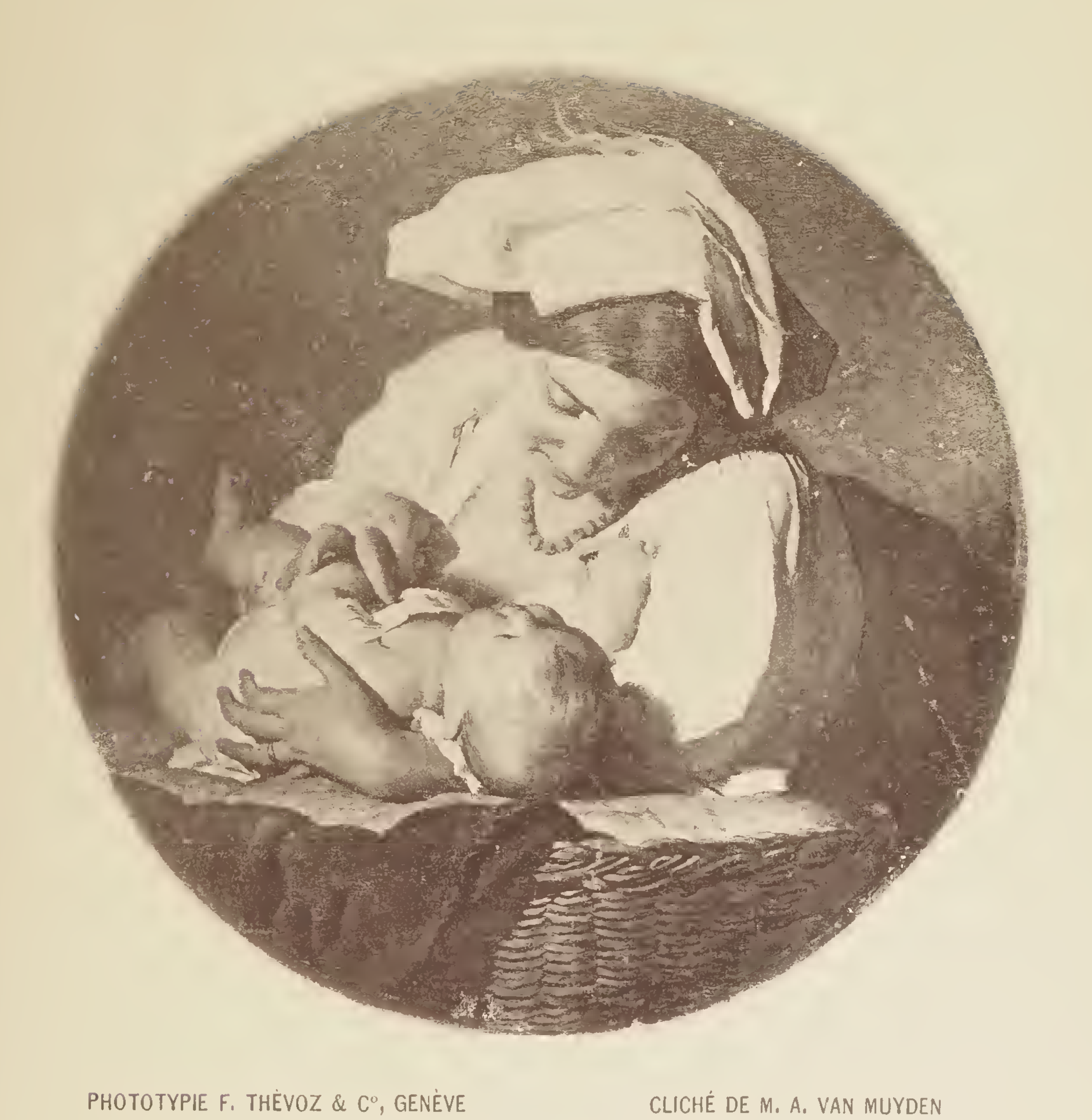
Au point de vue des épreuves photographiques proprement dites et des divers procédés d'impression photo-mécaniques, il y a vraiment une collection très intéressante, tant par la variété que par le mérite des spécimens exposés.

La photographie instantanée occupe naturellement une place considérable dans cette exposition. La facilité relative avec laquelle ce genre de travail s'exécute aujourd'hui et la séduction qu'il exerce sur beaucoup de praticiens, ont amené en quantité des reproductions d'objets en mouvement, ou d'effets passagers. Étincelles électriques, éclairs, mers en furie, navires à vapeurs ou à voile, gymnastes ou cavaliers, sont les principaux sujets qui ont servi de modèles aux exposants. Quelques-unes de ces épreuves qui atteignent la dimension peu ordinaire de 50 × 60 cm., obtenues directement, sont de vrais tours de force.

Les agrandissements ne sont pas oubliés, et il y a une belle réunion d'immenses épreuves au charbon, au platine et au gélatino-bromure. Le papier albuminé tient encore la corde comme moyen d'impression pour les tirages restreints. Pour les tirages industriels et les éditions considérables, nous pouvons admirer des collections fort réussies de phototypies, de photographies et d'héliogravures sur zinc ou cuivre.

Les applications scientifiques de la photographie et son utilisation pour les savants de divers ordres se manifestent par des séries d'épreuves se rapportant à la médecine, à l'astronomie, aux recherches microscopiques, à l'art militaire, etc., etc.

Mais il est une partie de l'Exposition photographique qui, bien que n'offrant pas à l'œil le brillant spectacle des conquêtes récentes de notre art, n'en excitera pas moins à



PHOTOTYPIE F. THÈVOZ & C°, GENÈVE — CLICHÉ DE M. A. VAN MUYDEN

TABLEAU DE M. ALFRED VAN MUYDEN

un haut degré l'intérêt du véritable ami de la photographie, je veux parler de l'exposition rétrospective.

Dans une série de vitrines placées au premier étage de la galerie de l'Histoire du Travail, se trouvent réunis les appareils qui ont servi aux inventeurs de la photographie et les premières épreuves, fruits de leurs recherches. Il est du plus haut intérêt de pouvoir suivre pour ainsi dire pas à pas le développement merveilleux de cet art qui a atteint, en un demi-siècle, un si prodigieux développement.

Le premier objet qui attire l'attention est une gravure sur cuivre rendue transparente par un vernis, et qui a servi à Niepce à produire sa première gravure héliographique sur planche d'étain. La planche et l'épreuve figurent à côté du cliché et portent la date 1824 (de 15 ans antérieure à la publication du procédé de Daguerre) ; d'autres plaques gravées à l'eau forte sont de 1825. A côté de ces objets, se voit la première chambre noire à soufflet ; cette pièce, un peu rudimentaire, a été construite par Niepce lui-même. Il avait de même imaginé un diaphragme iris tel qu'il a été inventé à nouveau de nos jours ; l'exemplaire exposé fonctionne encore parfaitement. Dans la vitrine voisine se trouve l'appareil complet de Daguerre, celui-là même dont il se servait journellement. Puis viennent, par ordre chronologique, une planche daguerrienne gravée par Fizeau, en 1840 ; les premiers essais de Poitevin, entre autres des moulages céramiques, premier pas vers la découverte de la photoglyptie ; diverses épreuves au charbon et aux poudres colorées ; cinq clichés sur papier de Fox-Talbot (le Daguerre anglais) ; les premières épreuves sur verre collodionné par M. A. Martin (1853-54) ; les épreuves de Humbert de Molard, spécimens du procédé sur papier humide ; un grand portrait direct obtenu avec un objectif de Désiré Lebrun, de 28 cm. de diamètre. Plus loin, nous voyons des clichés authentiques de Taupe-

not, l'introducteur du collodion albuminé, en 1855, procédé au moyen duquel on obtenait de si belles et si fines épreuves; un grand émail sur lave et une collection de petits émaux de Lafon de Camarsac ; les spécimens de vitraux photographiques de Tessié du Motay ; les essais et épreuves de Ducos du Hauron pour l'obtention d'images reproduisant toutes les nuances de l'original par la superposition de trois monochromes transparents, jaune, bleu et rouge. Après cela, nous arrivons au procédé plus moderne de Woodbury ; puis nous retrouvons les héliogravures par cliché de Ch. Nègre, les photolithographies de MM. Barreswil et Davanne (1853). Dans la vitrine extérieure, nous trouvons les premiers diaphragmes rotatifs, fabriqués par l'opticien Darlot et par M. Davanne, en 1853.

E. Pricam.

(*A suivre.*)

La photographie aérienne.

CERFS-VOLANTS ET PIGEONS.

Un habile amateur, M. A. Batut, a construit l'an passé un cerf-volant portant une chambre noire destinée à prendre des vues photographiques à de certaines altitudes. Voici le dispositif de cet ingénieux instrument tel qu'il est décrit dans le journal la *Nature*. Le cerf-volant photographique a la forme d'un losange; il est muni d'une longue queue qui lui assure une parfaite stabilité dans l'atmosphère. Une petite chambre noire est fixée au milieu du bois du cerf-volant. L'appareil photographique est muni d'un obturateur qui fonctionne au moyen d'une mèche d'amadou produisant le déclenchement en brûlant un fil quand la combustion est arrivée à la partie supérieure de la mèche.

Un baromètre anéroïde enregistreur fonctionne par la photographie en même temps que la chambre noire, et indique la hauteur à laquelle se trouvait le cerf-volant au moment du déclenchement de l'objectif.

Avec cet instrument, M. Batut a obtenu d'excellentes épreuves prises à plus de 100 mètres d'altitude.

A coup sûr, le cerf-volant photographique est ingénieux et paraît bien construit, mais au point de vue des services qu'il peut rendre dans la pratique, je me permets de douter de son utilité. Supposons une place investie de telle sorte que l'assiégé ne puisse se rendre compte des positions de l'ennemi, de l'importance de ses forces, etc. Le cerf-volant photographique sera probablement impuissant à renseigner utilement le commandant de la place, car si l'ennemi est un peu éloigné, les objets seront trop petits pour être distingués. Il n'y aura sur le cliché que des masses confuses impropres à donner un renseignement utile. Si, par contre. l'ennemi est rapproché, le cerf-volant servira de cible.

Il y a mieux à faire, semble-t-il, et je propose un autre moyen dont l'exécution sera peut-être fort difficile, mais inappréciable en temps de guerre, je veux parler des pigeons photographiques. Adoptons un appareil dans le genre de l'escopette, mais plus léger (voir le N° 1 de la *Revue*), portant un mécanisme à ressort qui actionne automatiquement la bobine de papier, l'armement et le déclenchement de l'obturateur. Cet appareil sera réglé de telle sorte qu'une vue pourra être pris toutes les 10 ou 20 secondes, et il s'en prendra 100 à 200 consécutivement. L'appareil placé sous le ventre d'un pigeon voyageur, habitué à porter ce fardeau, fonctionnera dès le moment du départ. A l'arrivée, le pigeon se reposera et la bobine sera développée et fixée. Un autre pigeon repartira alors pour la première ville muni d'une bobine fraîche. En quelques heures, les deux

places seront de la sorte renseignées sur la situation de l'ennemi, et cela avec une extrême précision. Ce moyen d'espionnage ornitho-photographique mérite d'être essayé.

E. Demole.

Korrespondenz.

Dem Herrn Redakteur
der « *Revue suisse de photographie* » in Genf.

Geehrter Herr!

Mit dem grössten Vergnügen haben meine Freunde und ich das Erscheinen Ihrer geehrten Zeitschrift begrüsst, dieselbe füllt eine bis dahin bedauerliche Lücke in unserem Lande aus. Ich bin überzeugt, dass diese Veröffentlichung bestimmt ist, nicht allein der eigentlichen Wissenschaft, sondern auch der Verbreitung der Photographie in der Schweiz wirkliche Dienste zu leisten, und ich kann nicht umhin, meine aufrichtigen Wünsche für den vollständigen Erfolg dieser Zeitschrift auszusprechen. Erlauben Sie mir indessen eine Bemerkung, Herr Redakteur, der Titel Ihrer Zeitschrift ist: « *Revue suisse de photographie*, » bis jetzt aber haben Sie keinen Artikel in deutscher Sprache veröffentlicht, was diejenigen Ihrer Abonnenten enttäuschen kann, welche gehofft haben, von Zeit zu Zeit in Ihren Spalten einen in der ihnen gewohnten Sprache geschriebenen Artikel zu finden. Dies ist ein Punkt, welcher Beachtung verdient, Herr Redakteur, und wir zweifeln nicht, dass Sie meiner Beobachtung, welche wahrscheinlich von der grössten Zahl Ihrer deutschen Abonnenten gebilligt wird, Gerechtigkeit widerfahren lassen.

Hochachtungsvoll

Einer Ihrer Abonnenten.

Nous sommes entièrement de l'avis de notre honorable et anonyme correspondant, la *Revue* devrait contenir des articles en allemand. Mais il est aisé de comprendre que la rédaction ne peut contraindre personne à cet égard. Que nos abonnés de la Suisse allemande fassent mentir ce qu'un de nos amis nous écrivait l'autre jour, de Berne, que la photographie est un passe-temps « latin », qu'ils nous envoient de l'allemand, beaucoup d'allemand, il sera le bienvenu, et nous le mettrons en bonne place.

Comptoir pour l'échange, la vente et l'achat des appareils photographiques d'occasion.

(Adresser tout ce qui concerne les opérations du Comptoir aux bureaux de la *Revue suisse de photographie*, 6, place des Philosophes, Genève.)

OFFRES

1° Objectif Steinheil antipl. n° 5, muni d'un obturateur système Thury et Amey, n° III, avec cassette à poussoir pour renfermer le tout. Appareil presque neuf. — Fr. 275.

2° Planche à coulisse pour reproductions. Se compose de deux chevalets sur lesquels repose une planche à rainures pouvant porter une chambre 13/18 ou 30/40. Une seconde planche est solidement liée à la première et fait angle droit avec elle. A la seconde planche est adapté un cadre à coulisses pouvant se mouvoir de haut en bas et latéralement. Avec cet instrument, l'axe de l'objectif est toujours perpendiculaire au plan de l'objet à reproduire, et la mise au point est des plus rapides. — Fr. 40.

3° Boîte à clichés 18 × 24, bois dur, neuve, 36 rainures. — Fr. 7, 50.

4° Chambre anglaise presque neuve, acajou, 10 ¼ × 12 ¾, de Wratten et Wainwright, avec objectif de Ross 5 × 4 rapid symmétrical, muni d'un obturateur instantané, le tout dans un étui de cuir muni de courroies portatives. Pied pour la dite chambre et 6 douzaines de plaques Britannia. — Fr. 200.

DEMANDES

1° Dictionnaire de chimie de Würtz.
2° Un tabouret à vis pour la pose.
3° Cuvettes en verre cannelé, 13/18.

Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique.

Hôtel **Beau-Rivage**, direct[r] M. J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.
» **d'Angleterre**, direct[r] M. C. Demmer, *Davos-Platz* cant. des Grisons.
» **Obwaldnerhof**, direct[r] M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.
» **du Grand St.-Bernard**, direct[r] M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.
» **Grand Hôtel des Bains**, direct[r] M C. Hiele, *Bex*, cant. de Vaud.
» **du Chamossaire**, direct[r] M. H. Amiguet, *Chésières s/Ollon*, cant. de Vaud.
» **Roy**, dir[tr] M. C.-L. Héritier, *Clarens*, cant. de Vaud.
» **des Alpes et Grand-Hôtel**, direct[r] M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.
» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct[r] M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.

Hôtel **Pension du Panorama**, direct^r M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **du Grand-Muveran**, direct^r M. A. Petter Genillard, *Villars s Ollon*, cant. de Vaud.

Etablissement hydrothérapique, direct^r M. le Dr Hegglin; *Schönbrunn*, cant. de Zoug.

» **du Château de Laufen**, direct^r M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux*.
K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux*.

FAITS DIVERS

Nous avons annoncé, dans le précédent numéro, que les plaques de M. Boissonnas ne se vendraient plus en Europe. Ce renseignement n'était pas exact. Elles se fabriqueront en Amérique et de là rayonneront un peu partout.

⁂

On sait qu'il est interdit de prendre des vues photographiques dans l'enceinte de l'Exposition universelle. Plusieurs personnes ont été arrêtées pour avoir voulu contrevenir à ce règlement. L'escopette est le seul appareil possible pour dépister toute surveillance. Un amateur genevois a rapporté plus de 100 vues de l'Exposition prises avec cet instrument, que tout le monde estimait être une sacoche de voyage.

⁂

Dans le but d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs et, en même temps de faire une œuvre de conservation, la *Revue* publiera prochainement une série de notices illustrées sur les châteaux suisses. Nous engageons ceux de nos abonnés qui auraient en mains des documents sur ce sujet à bien vouloir les communiquer à la rédaction de la *Revue*.

*
* *

La place nous manque aujourd'hui pour donner un compte-rendu des journaux étrangers. Nous le regrettons d'autant plus que de nouveaux révélateurs sont signalés dont la puissance surpasserait de beaucoup l'hydroquinone, entre autres la pyrocatéchine.

Boîte aux lettres.

Réponse au n° 1. — Le président de la Société photographique de Lausanne écrit à la *Revue* que l'état de sa santé l'a complètement empêché de s'occuper de la fête des vignerons au point de vue phothographique. Le soin sera donc laissé à chaque amateur de prendre des vues un peu partout, et nous croyons que les occasions ne lui manqueront pas. Avec un détective Marion ou mieux encore avec une escopette on pourra se faire une collection de clichés vraiment intéressante.

Réponses au n° 2. — Pour les diapositives, les plaques au gélatino-bromure conviennent, à la condition qu'elles soient lentes. Les plaques au gélatino-chlorure sont préférables, les noirs étant toujours plus brillants. Les développements à l'acide pyrogallique, ou à l'hydroquinone

sont également bons. Enfin, il vaut mieux exposer à la chambre noire, pour cette raison que, par contact, il y a moins de netteté par le fait du manque de planimétrie des verres.

Un amateur de Neuchâtel, M. E. Chable, nous écrit encore à ce sujet : « Pour les projections, ne se servir que de plaques au gélatino-chlorure et de préférence des marques anglaises, Fry, England, Edwards, etc., qui toutes coûtent 1 fr. 25 la douzaine. Développer avec l'une des formules indiquées par le fabricant. On peut acheter en Angleterre pour le prix de 10 fr. des boîtes contenant tout ce qu'il faut pour les positifs de projection, soit plaques, cuvettes, développateur préparé, masques, verres minces pour protéger les positifs, etc. Les plaques sus-mentionnées ne se trouvent pas en Suisse, que je sache, mais je ne doute pas que si les amateurs se mettaient à faire de leurs négatifs des positifs à projection, pour les montrer ensuite à leurs amis dans les longues soirées d'hiver, un magasin de fournitures photographiques ne puisse s'en procurer et les vendre au prix de fabrique. »

Réponses au n° 3. — 1° Les petits trous que l'on observe sur certaines plaques viennent de ce que l'on a négligé, lors de la mise en châssis, de passer le blaireau sur la plaque. Chaque grain de poussière donne un petit trou.

2° Les plaques de tôle vernies qui séparent les plaques dans les châssis doubles sont aussi une cause fréquente de points noirs, car le vernis s'éraille et se détache en petits fragments. Aussi faut-il avant de fermer le châssis passer encore le blaireau sur la plaque.

3° Pendant le développement, même avec l'hydroquinone, il faut avoir soin d'agiter le liquide de temps en temps pour éviter que les corps qui peuvent se trouver en suspen-

sion dans le bain ne viennent s'attacher à la gélatine et empêcher ainsi le développement sur le point où ils adhèrent.

Notre illustration.

Qui dort dîne, dit-on. C'est parfaitement vrai, à la condition de dîner une seconde fois en sortant du lit. La jeune romaine que représente notre gravure est bien aussi de cet avis. Elle a passé le bras droit sous la tête de son bébé, et de la main gauche elle le chatouille délicatement pour l'obliger à se réveiller et à rompre le jeûne. Cette gracieuse composition, bien connue du reste, est l'œuvre d'un artiste dont la Suisse s'honore, M. Alfred van Muyden. Le tableau appartient à M. W. Demole. Quant au négatif, nous allions oublier de le dire, il est dû à M. Adrien van Muyden, photographe, qui s'est fait une spécialité de la reproduction des tableaux de son père.

PUBLICATIONS REÇUES

Le progrès photographique. — Bulletin de la Société photographique du Nord. — L'amateur photographe. — Revue photographique illustrée. — Journal de l'industrie photographique. — Photographische Notizen. — Deutsche Photographen-Zeitung. — Photographisches Wochenblatt. — Der Amateur-Photograph. — The photographic News. — The British journal of photography. — The Amateur photographer. — Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma. — Photographitcheski Westnick.

ERRATUM

Dans le N° 1, p. 3 de la *Revue*, lisez : dans le courant de l'année 1881, au lieu de 1887.

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

I[re] Année. N° 3. Septembre 1889.

Omnia luce!

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

Photographischer Club Zürich

Sitzung vom 12. Juni 1889.

Verlesen des Protokolls. — Herr Bretscher weist neben einigen Proben auf Eosinsilberplatten mehrere sehr gut ausgeführte Hochgebirgsaufnahmen von Herrn Rzewuski in Davos vor. — Herr Schulthess zeigt eine gewöhnliche Platte vor, von der die eine Hälfte ohne, die andere mit ganz hellgelber Scheibe exponirt wurde. Die Aufnahme mit gelber Scheibe zeigte bedeutend mehr Details; man wurde aber nicht darüber einig, ob das bessere Resultat auf Rechnung der gelben Scheibe oder der verlängerten Exposition zu setzen sei. — Herr Böhni lässt ein Album circuliren mit sehr hübschen Aufnahmen.

Orthochromatisches.

Schon seit mehreren Jahren wurden von verschiedenen Photochemikern grosse Anstrengungen gemacht, eine photographische Platte herzustellen, auf welche die Farben nach Massgabe ihrer Helligkeit wirken.

Es ist bekannt, dass dies bei den gebräuchlichen Platten durchaus nicht der Fall ist; und zwar ist dieser Uebelstand so gross, dass er sich bei den meisten photographischen Arbeiten fühlbar macht, ja sogar gewisse Arbeiten verunmöglicht. Den Bemühungen mehrerer Photochemiker ist es nun in neuester Zeit wirklich auch gelungen, Platten herzustellen, welche bedeutend bessere Resultate geben als die bisher gebrauchten. Es sind das die unter den Namen « isochromatische oder orthochromatische Platten » in den Handel gebrachten Fabrikate.

Es bedürfen dieselben gewöhnlich zur Verbesserung ihrer Wirkung einer gelben Scheibe vor oder hinter dem Objectiv, oder es muss das aufzunehmende Object mit gelbem Lichte beleuchtet werden. Letzteres ist natürlich bei einer Landschaftsaufnahme nicht ausführbar, das Sonnenlicht ist jedoch bei Sonnenaufgang und-untergang verhältnissmässig reicher an gelben Strahlen als zur Mittagszeit. Die Wirkung lässt sich durch Einsetzen einer hellern oder dunklern Gelbscheibe nach Bedürfniss beeinflussen und kann man (wenigstens mit den neuen Eosinsilberplatten von Vogel und Obernetter) in den meisten Fällen auch ohne gelbe Scheibe auskommen.

Nachdem von allen Geschäften, welche sich mit Reproduction von Gemälden oder farbigen Gegenständen befassen, die orthochromatische Platte schon längst und ausschliesslich verwendet wird, ist es auffallend, dass der Ge-

brauch derselben unter den Landschaftern und namentlich unter den Amateur-Photographen, noch nicht mehr verbreitet ist. — Es lässt sich vielleicht daraus erklären, dass diese Platten bis in die jüngste Zeit nicht haltbar hergestellt werden konnten und nur wenige Photographen in der Lage waren, sich dieselben nach den bekannten Recepten für den sofortigen oder baldigen Gebrauch selbst zu präpariren.

Da nun aber orthochromatische Platten in den Handel gebracht werden, für deren Haltbarkeit garantirt wird (Perrutz, Attout-Tailfer) so sollte kein Landschaftsphotograph versäumen, sich derselben zu bedienen, und zwar ausschliesslich.

Das Arbeiten mit den orthochromatischen Platten ist bei einiger Gewöhnung durchaus nicht schwieriger als mit den gewöhnlichen Trockenplatten. Bei Anwendung der gelben Scheibe muss zwei- bis dreimal länger exponirt werden, bei Verwendung einer dunkelgelben Scheibe kann die Exposition auf das zehnfache steigen. Da die Platten auch für gelbes Licht sehr empfindlich sind, so darf nur bei rothem Lichte entwickelt werden. Die Cuvette, welche aus undurchsichtigem Material bestehen soll, ist zuzudecken. Da der Entwicklungsprozess aus obigen Gründen nicht so gut überwacht werden kann, wie bei den alten Platten, so ist darauf zu halten, immer möglichst richtig zu exponiren. Die richtige Expositionszeit ist ja sehr leicht durch einige Versuche festzustellen.

Die kleinen Schwierigkeiten, die man im Anfang zu überwinden hat, haben nichts zu bedeuten gegen die grossen Vortheile, welche das neue Verfahren gewährt. Die gebräuchliche Trockenplatte hat unsere Topographen bei den schwierigsten Arbeiten im Stich gelassen. Die Aufnahme einer ausgedehnten Fernsicht auf photographischem Wege war eine Unmöglichkeit, es mussten hiefür andere

Hülfsmittel angewandt werden und war diese Aufgabe zu lösen überhaupt nur einem gewandten Zeichner unter Aufwand von viel Zeit und Mühe möglich. Mit der orthochromatischen Platte kann bei Anwendung einer passenden Gelbscheibe die ausgedehnteste Fernsicht an einem einzigen hellen Tage aufgenommen werden, und zwar richtiger als dies auf anderm Wege möglich ist. Die Vegetation wird bis auf eine bedeutende Entfernung mit grosser Deutlichkeit wiedergegeben, Wolken erscheinen mit der grössten Plastik.

Wer sich das Arbeiten mit der orthochromatischen Platte angewöhnt hat, wird nicht wieder zu den gewöhnlichen Trockenplatten zurückkehren. *K. N.*

Genève, 16 juillet 1889.

Mon cher Directeur,

Quelques lignes seulement!... Vous me dites cela avec tant d'amabilité, que j'aurais, malgré mon désir, bien mauvaise grâce à me dérober.

Ce que vous désirez, n'est-ce pas, ce sont quelques conseils pratiques, destinés aux jeunes, ou plutôt, nouveaux initiés. Eh bien, c'est très facile, car il y a toujours beaucoup à dire, et pourtant je voudrais ne pas être trop long.

Il est inutile de s'arrêter à la question de l'outillage, chacun sait aujourd'hui qu'il faut choisir de bons appareils, solides, et ne jamais se laisser tenter par le bon marché, quelque séduisant que cela paraisse. Avec les outils à bas prix, on ne produit que des épreuves médiocres qui découragent l'amateur.

Nous sommes donc munis d'une chambre noire et de châssis fermant parfaitement, ces derniers préférables à rideaux plutôt qu'à volets. Pour les garnir de plaques ou de pellicules, soyons prudents. Que le laboratoire ne soit éclairé qu'à la lumière rouge ou verte (un verre jaune et deux verts superposés), ne pas s'approcher trop de la source de lumière et ne jamais oublier de passer un blaireau sur la plaque, afin d'enlever les poussières qui, plus tard, donneraient l'apparence de petits trous sur les négatifs.

Nous voilà prêts pour la pose : portraits, paysages, scènes de genre instantanées ou posées. Ne nous lançons pas trop vite dans le portrait, laissons cela aux expérimentés et surtout aux spécialistes, ils sont nombreux et installés pour faire bien. Les paysages, les groupes à la campagne, les scènes de genre offrent un champ suffisant. Un paysage a plus de charme si on y place un ou deux personnages, de préférence des indigènes... intelligents, ils sont mieux dans la couleur locale.

Nos poses faites, nous rentrons au laboratoire, toujours éclairé comme pour la mise en châssis (beaucoup plus faiblement pour les plaques orthochromatiques). Et c'est ici qu'une grande minutie est absolument nécessaire. Pas de jolis clichés sans un grand soin, on ne peut trop le répéter. Que les cuvettes soient propres, chacune doit avoir son usage particulier. Quant au développement, si vous usez de l'hydroquinone qui est le révélateur parfait, ne tâtonnez pas, suivez les formules Balagny [1], il n'y en a aucune de

[1] Voici la formule de Balagny :

Solution A. — Eau ordinaire 1000 cc.; Sulfite de soude 250 gram.

Solution B. — Eau ordinaire 1000 cc.; Carbonate de soude 250 gram.

Solution C. — Alcool à 40 ° 100 cc.; Hydroquinone 10 gram.

Bain de développement neuf. Solution A. 100 cc. — Solution B. 200 cc. — Solution C. 20 cc. Ce bain, trop fort pour les clichés posés, ne peut être

supérieure. Ne les réformez pas, suivez-les exactement. Et pendant le développement, si vous regardez le cliché par transparence, regardez-le rapidement et pas trop près de la source de lumière, c'est très important, on évitera ainsi certaines taches et souvent des voiles. Quand vous jugez le développement terminé, sortez du bain, lavez et fixez dans l'hyposulfite à 15 pour cent. Une fois dans le fixateur, vous pouvez donner plus de lumière, mais pas d'impatience, à mon avis il est prudent de ne pas en donner trop.

Le cliché fixé et lavé, doit ensuite passer au bain d'alun qui a pour but de durcir et aussi d'épurer la couche. Lavez soigneusement, égouttez et laissez sécher.

Voilà, mon cher Directeur ; si vous jugez mes renseignements utiles, je me mets à votre disposition pour la suite.

Bien à vous, H. C. Nerdinger.

Nous ne pouvons que remercier M. le président de la Société genevoise de photographie des utiles directions qu'il donne ici aux néophytes. La longue expérience qu'il s'est acquise en photographie donne beaucoup de poids à ses conseils et nous espérons qu'il voudra bien nous en donner la suite prochainement.

employé que pour les instantanées ; une fois qu'il a servi à développer quelques clichés, il est alors suffisamment atténué pour servir au développement des clichés posés. Quand il devient trop faible, on le renforce en versant un peu de la solution C. Celle-ci doit être préservée de la lumière comme le bain lui-même.

La photographie à l'Exposition Universelle internationale de Paris en 1889.

(Suite.)

Les sections photographiques de l'Exposition universelle sont extrêmement divisées, et cette dispersion nécessite de véritables voyages aux amateurs qui désirent les visiter en détail.

La France, le Portugal, les États-Unis, la Suisse, l'Angleterre ont trouvé place au 1er étage du palais des Arts libéraux, dans plusieurs salles et sur les galeries qui entourent la salle des Instruments de musique.

La Belgique, la Russie, la Roumanie, l'Espagne, la Serbie, l'Austro-Hongrie, le Danemark, les Pays-Bas et une partie de l'Australie se trouvent disséminés dans le rez-de-chaussée du même palais et dans les Industries diverses.

Le Brésil, la République-Argentine, le Mexique, la Finlande, Monaco, se trouvent dans les pavillons que ces diverses puissances ont élevés dans le Parc.

Les sections coloniales doivent être cherchées dans les galeries du Quai d'Orsay et dans les diverses constructions de l'Esplanade des Invalides.

Il est vraiment regrettable que pour des raisons politiques un certain nombre de nations aient cru devoir s'abstenir de participer au grand concours artistique et industriel, auquel la France conviait le monde entier.

L'idée de célébrer le centenaire de 1789 a, dès l'abord, éloigné la plupart des gouvernements monarchiques, et tout appui officiel a été refusé aux exposants de ces divers pays.

L'initiative individuelle a bien essayé courageusement de passer outre. Des comités nationaux se sont formés et

ont obtenu d'être admis à l'Exposition ; ils ont fait les plus grands efforts pour amener les exposants, mais ces efforts généreux, trop fréquemment paralysés par le mauvais vouloir et les entraves officiels, n'ont pas été aussi complètement récompensés que l'on aurait pu le désirer pour eux.

Au point de vue qui nous occupe plus spécialement, celui de la Photographie et des arts qui s'y rattachent, l'abstention de l'Allemagne est particulièrement à déplorer, surtout lorsqu'on sait avec quelle ardeur et quelle science notre art est cultivé dans les divers pays qui forment ce vaste empire. Il aurait, en effet, été de la plus grande importance de pouvoir comparer les travaux de tous les pays continentaux, non seulement au point de vue industriel, mais encore au point de vue théorique et scientifique.

Il y a certainement une lacune trop réelle qui empêche de se faire une idée complète de l'état de la Photographie dans l'année où l'on célèbre le cinquantenaire de sa découverte.

Ces quelques réserves faites, on peut constater que depuis 1878 de sérieux progrès ont été accomplis dans la plupart des branches de cet art si intéressant et si multiple dans ses applications.... 529 exposants ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. (En 1878, il y en avait eu 480.) Les pays qui fournissent le plus fort contingent d'exposants sont, après la France qui occupe naturellement la première place avec 280 exposants, l'Angleterre et les États-Unis. Ceux qui en fournissent le moins sont : le Transvaal (2) et la Serbie (1).

S'il n'y a pas à signaler d'invention proprement dite, il est toutefois facile de reconnaître que la vulgarisation de la Photographie a eu une grande influence sur la qualité des produits exposés. Il y a, il est vrai, quelques œuvres, qui eussent pu, avec avantage, rester dans les cartons de leurs

auteurs et qui dénotent de la part de ceux-ci bien peu de culture artistique, mais ces petites ombres ne servent qu'à mieux faire ressortir les mérites de certains de leurs voisins plus habiles.

On peut affirmer que tous les procédés actuellement employés sont représentés à l'Exposition de 1889 d'une manière plus ou moins importante.

Il est intéressant de constater les progrès accomplis par les divers modes d'impression dits aux encres grasses. Les collections exposées par un grand nombre de praticiens prouvent que ces procédés sont de jour en jour plus utilisés, et les nombreuses applications auxquelles on les soumet célèbrent hautement leur mérite et la faveur dont ils commencent à jouir.

Dans la section française, le visiteur peut examiner avec intérêt les belles expositions de MM. Dujardin, Yves, Petit & Cie, Berthaud frères, Michelet, Fernique, Lumière & fils, qui présentent une riche collection de gravures en relief et en creux, ainsi que de phototypies.

Le procédé au charbon, bien que largement représenté, ne semble pas avoir fait de progrès notables depuis 1878. M. Artigue, de Bordeaux, expose cependant des spécimens de son nouveau procédé de photographie au charbon avec demi-teintes, sans double transport. Une démonstration fort intéressante de ce procédé a été faite par son auteur à la séance de juillet de la Société française de photographie.

La photoglyptie ou woodburytypie, ce mode d'impression si intéressant et au moyen duquel on peut obtenir des résultats très variés, absolument semblables aux belles épreuves sur papier albuminé, paraît être en défaveur, deux seuls exposants de la section française en présentent au public.

Le procédé au platine par contre est largement représenté dans les diverses sections photographiques. L'Angleterre semble être le pays où ce mode d'impression est le plus apprécié. La facilité relative de la production de ces épreuves, leur ton artistique et, plus spécialement, leur inaltérabilité absolue, recommandent d'une façon sérieuse ce beau procédé à l'attention de tous les amateurs qui ne se contentent pas de produire des œuvres éphémères, mais qui désirent fournir à leurs successeurs des documents intéressants et instructifs.

Les spécimens de photographies produites par le moyen de lumières artificielles sont relativement assez nombreux. M. P. Audouin expose une certaine quantité de reproductions de peintures, gravures et médailles produites au moyen de la lumière du gaz. M. Audouin a publié un petit mémoire au sujet de la production de ces épreuves.

La lumière du gaz étant fort riche en rayons jaunes, il trouve avantageux d'employer des plaques isochromatiques sans interposition d'écran coloré.

L'emploi de la poudre de magnesium a fourni à M. Boyer le moyen de prendre sur le fait des scènes de théâtre et des intérieurs d'appartements, entre autres chez M. le Président Carnot, et celà avec un grand succès.

Pour éviter les ombres portées trop dures, M. Boyer se sert de plusieurs foyers lumineux qui sont placés à une certaine distance les uns des autres, afin de produire une lumière plus diffuse. Ces foyers reliés par des tubes de caoutchouc s'enflamment simultanément lorsqu'on presse une poire pneumatique. M. Boyer se sert de lampes de son invention qui semblent simples et pratiques.

M. Liebert expose également des scènes de théâtre produites à la lumière électrique.

(A suivre.) E. Pricam.

Comptoir pour l'échange, la vente et l'achat des appareils photographiques d'occasion.

(Adresser tout ce qui concerne les opérations du Comptoir aux bureaux de la *Revue suisse de photographie*, 6, place des Philosophes, Genève.)

OFFRES

1° Objectif Steinheil antipl. n° 5, muni d'un obturateur système Thury et Amey, n° III, aveç cassette à poussoir pour renfermer le tout. Appareil presque neuf. — Fr. 275.

2° Planche à coulisse pour reproductions. Se compose de deux chevalets sur lesquels repose une planche à rainures pouvant porter une chambre 13/18 ou 30/40. Une seconde planche est solidement liée à la première et fait angle droit avec elle. A la seconde planche est adapté un cadre à coulisses pouvant se mouvoir de haut en bas et latéralement. Avec cet instrument, l'axe de l'objectif est toujours perpendiculaire au plan de l'objet à reproduire, et la mise au point est des plus rapides. — Fr. 40.

3° Boîte à clichés 18 × 24, bois dur, neuve, 36 rainures. — Fr. 7, 50.

4° Chambre anglaise presque neuve, acajou, 10 ¼ × 12 ¾ de Wratten et Wainwright, avec objectif de Ross 5 × 4 rapid symmétrical, muni d'un obturateur instantané, le tout dans un étui de cuir muni de courroies portatives. Pied pour la dite chambre et 6 douzaines de plaques Britannia. — Fr. 200.

Objectif Suter, Rapid aplanat, N° 2, diam. 60 mm, avec diaphragmes et planchette. Fr. 165.

DEMANDES

1° Dictionnaire de chimie de Würtz.
2° Cuvettes en verre cannelé, 13/18.

Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique.

Hôtel **Beau-Rivage**, direct^{r} M. J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.

» **d'Angleterre**, direct^{r} M. C. Demmer, *Davos-Platz* cant. des Grisons.

» **Obwaldnerhof**, direct^{r} M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.

» **du Grand St.-Bernard**, direct^{r} M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.

» **Grand Hôtel des Bains**, direct^{r} M C. Hiele, *Bex*, cant. de Vaud.

» **du Chamossaire**, direct^{r} M. H. Amiguet, *Chésières s/Ollon*, cant. de Vaud.

» **Roy**, dir^{tr} M. C.-L. Héritier, *Clarens*, cant. de Vaud.

» **des Alpes et Grand-Hôtel**. direct^{r} M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.

» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct^{r} M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **Pension du Panorama**, direct^{r} M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.

» **du Grand-Muveran**, direct^{r} M. A. Petter Genillard, *Villars s/Ollon*, cant. de Vaud.

Hôtel **Etablissement hydrothérapique**, direct[r] M. le D[r] Hegglin; *Schönbrunn*, cant. de Zoug.

» **du Château de Laufen**, direct[r] M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux*.
K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux*.

FAITS DIVERS

On trouvera plus loin, aux comptes-rendus des journaux étrangers, l'annonce de nouveaux révélateurs qui portent des noms, assurément bien longs, mais qui rachètent cet inconvénient par une activité plus grande que celle de tous les révélateurs connus jusqu'à ce jour. C'est du moins le cas de la pyrocatéchine, isomère de l'hydroquinone, dont la puissance révélatrice serait, d'après M. Arnold, cinq fois plus grande que celle de l'hydroquinone. Des essais vont être entrepris pour vérifier ces merveilles. D'ici là, nous engageons les amateurs à ne pas *s'emballer*. Le mieux, en ces matières tout au moins, est souvent l'ennemi du bien.

* * *

Le gros événement scientifique de la saison, c'est la découverte que vient de faire M. Carey Lea, de Philadelphie. Ce chimiste a obtenu l'argent métallique sous trois états distincts. Une de ces variétés est soluble dans l'eau, la seconde se dissout dans certaines solutions neutres qui ne l'attaquent pas; la troisième variété a la couleur et l'aspect de l'or.

Ne se croirait-on pas revenu aux beaux temps de l'alchimie, de l'or potable et de la transmutation des métaux!

* * *

Ce que nous avons dit de l'interdiction de prendre des vues photographiques à l'exposition ne s'applique qu'à l'intérieur des galeries. Les autres vues d'ensemble, de bâtiments, etc., peuvent être prises moyennant un tiket spécial de 20 fr. par jour.

* * *

Nous avons sous les yeux une superbe photographie panoramique de Genève, avec la vue du Salève et des Alpes. Elle a été prise par MM. Charnaux frères, depuis Saconnex, sur plaque 50 × 60 isochromatique. C'est un vrai tableau.

Correspondance.

New York, August 13, 1889.

« Mr. Dr E. Demole,

« Dear Sir,

« I send you a specimen copy of our new journal, the *American Amateur Photographer*, and shall be pleased to send it to you in exchange for your magazine. I am very much interested in Lantern Slides and wish to know if you cannot get your three Societies to combine and send our New York Society of Amateur Photographers, once a year, 100 slides of scenery is the Alps or thereabouts in exchange for 100 selected slides we can send you of American scenery.

« Yours very truly,

« F. C. Beach. »

La proposition que fait aux Sociétés suisses de photographie l'honorable M. Beach nous paraît digne d'être accueillie. L'administration de la *Revue* se chargerait volontiers de servir d'intermédiaire pour les échanges entre ces Sociétés et l'American photographic publishing Company.

Boîte aux lettres.

1° Lorsqu'on se sert de plaques isochromatiques, doit-on mettre à la lanterne avec laquelle on travaille deux verres rubis l'un sur l'autre, ou vaut-il mieux employer un verre jaune sur un verre rouge?

2° Les plaques isochromatiques Attout-Tailfer extra-rapides (cachet vert) sont-elles aussi rapides ou plus rapides que les plaques Beernaert?

3° Est-il nécessaire, pour l'emploi des plaques isochromatiques de faire usage d'une pellicule ou d'un verre jaune que l'on place à l'orifice extérieur de l'objectif?

Réponses.

1° Règle générale : pour l'emploi des plaques isochromatiques, éclairer le sujet avec la lumière jaune, et dans le laboratoire éclairer le développement avec une lumière *exclusivement* rouge. Des traces de jaune voileraient infailliblement la plaque.

2° Nous avons si peu pratiqué les plaques Beernaert que nous ne voulons pas émettre à cet égard un jugement qui risquerait de leur faire du tort injustement. Les plaques de M. Attout-Tailfer marquent 20 au sensitomètre de War-

[illegible]

[illegible]

[illegible]



PHOTOTYPIE F. THEVOZ & Cie, GENEVE

NÉGATIF DE M. L'INGENIEUR EIFFEL

LA BACCHANALE

FÊTE DES VIGNERONS 1889

lées, ce qui, théoriquement du moins, détruit en partie les propriétés optiques de l'objectif.

Cette question est du reste à l'étude au laboratoire de la *Revue ;* nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats obtenus.

(*Réd.*)

BIBLIOGRAPHIE

MM. Gauthiers-Villars & fils, éditeurs de la bibliothèque photographique, à Paris, nous communiquent les ouvrages suivants : *Le Cylindrographe photographique* et *le Cylindrographe topographique*, par M. P. Moëssard. Le cylindrographe permet de prendre des vues panoramiques de 170°. Il peut être avantageusement utilisé pour faire des levers topographiques.

Traité pratique du développement, étude raisonnée des divers révélateurs et de leur mode d'emploi, par A. Londe. Ce petit recueil de 84 pages, accompagnées de cinq planches, est un modèle de clarté et de pratique bien entendue. Il devrait se trouver entre les mains de tous les débutants.

Le développement de l'image latente, par M. A. de La Baume-Pluvinel. Cet ouvrage est écrit à un point de vue scientifique, sans être pour cela aride. Il résume bien les divers points de chimie photographiques, tels qu'ils sont aujourd'hui compris et expliqués.

Notre illustration.

Publier un cliché représentant la bacchanale de la dernière fête vaudoise des Vignerons, alors que ce cliché a été fait par M. l'ingénieur Eiffel, c'est, à coup sûr, une bonne fortune pour la *Revue* et ses lecteurs. C'est un souvenir de l'incomparable fête qui, pendant huit jours, a tenu sous le charme des milliers de personnes accourues de toutes parts pour jouir d'un spectacle unique ; mais c'est aussi un souvenir de l'éminent ingénieur, dont le nom est aujourd'hui connu du monde entier. Nous sommes charmés de pouvoir le remercier ici de sa gracieuse communication. N'oublions pas, au reste, de dire que les photographes concessionnaires de la fête, M. Fischer et M. Rebmann, à Vevey, se sont très aimablement prêtés à la présente publication qu'ils avaient le droit d'interdire. Ils vendent l'un et l'autre de remarquables photographies de la fête des Vignerons, ainsi que des principaux figurants.

PUBLICATIONS REÇUES

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société française de photographie. — *Le Progrès photographique.* — *Bulletin de la Société photographique du Nord.* — *L'Amateur photographe.* — *Revue photographique illustrée.* — *Journal de l'industrie photographique.* — *Le Moniteur de la photographie.* — *Bulletin de la Société photographique de Nantes.* — *Photographische Notizen.* — *Deutsche Photographen-Zeitung.* — *Photographisches Wochenblatt.* — *Der Amateur-Photograph.* — *Photographische Rundschau.* — *Photographische Correspondenz.* — *Die Sonne.* — *Photographischen Beobachter.* — *Tijdschrift voor Photographie.* — *Potografisk Tidskriff.* — *The photographic News.*

— *The British journal of photography.* — *The Amateur photographer.* — *The Journal of the Camera Club.* — *The photographic Times.* — *American Journal of photography.* — *The St.-Louis and Canadian photographer.* — *The photographer's world.* — *Fallowfield's Monthly Photographic.* — *The photographic Times and american photographer.* — *Photography.* — *American Amateur photographer.* — *Wilson's photographic Magazine.* — *Journal of the photographic Society of India.* — *Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma.* — *Photographitcheski Westnick.*

NON PÉRIODIQUES

F.-A. Forel, *Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans les eaux du lac Léman. L'Eclairage des eaux profondes du lac Léman.*

Photographic annual from Jonathan Fallowfield.

Revue des journaux photographiques.

Photographische Correspondenz

(juin 1889)

Lampe à ligroïne pour usages photographiques et projections par J.-M. Eder.

Le mécanicien C. Fabricius, à Vienne, a construit une lampe à gaz de ligroïne qui donne une flamme chaude, incolore, très appréciée pour la production de la lumière de Auer. Elle se compose d'un réservoir contenant de la ligroïne, sorte d'essence de pétrole qui est aspirée par une mèche d'amiante et conduite dans un tube métallique chauffé par une lampe à esprit de vin.

Les gaz se développent sous une certaine pression, se mélangent à l'air par le moyen d'ouvertures pratiquées latéralement et se consument avec une flamme bleu pâle très chaude.

La lumière est d'une grande blancheur et grâce à sa richesse en rayons bleus et violets, d'une puissance photographique bien supérieure à la lumière des lampes ordinaires.

A. K.

Appareil pour éclair de Magnésium (éclair de poche).

M. A. Moll, à Vienne, met en vente un appareil très ingénieux, pour produire l'éclair du magnésium si apprécié pour les poses de nuit.

Ce petit appareil, en fer-blanc repoussé et rivé, s'adapte à chaque lustre et peut dès lors s'employer très facilement.

Suivant la lumière qu'on veut obtenir on emploie de 1/2 gr. à 6 gr. de magnésium. Le jet de lumière est très puissant et ne peut guère s'obtenir avec un autre appareil.

Lors de la pose on met l'appareil un peu au-dessus de la tête des personnes qu'on veut photographier et selon l'importance du groupe, plus ou moins en arrière.

Pour un groupe de 2 personnes une distance de 2 à 3 mètres suffit, avec une charge de 5 gr. de magnésium.

En employant deux appareils, ce qui provoque une meilleure diffusion de la lumière, on place le premier côté éclairé à proximité et chargé avec environ 5 gr.; le second, plus en arrière, avec une charge de 1/2 gr. de magnésium en poudre. Les deux appareils sont mis en communication au moyen d'un T et de tuyaux en caoutchouc, de manière à ce que la décharge puisse se produire simultanément.

Les avantages de cet appareil sont :

1° Son extrême puissance, sans aucun danger.

2° Sa simplicité.

3° Son adaptation à n'importe quelle lampe.

4° Son bon marché et sa grande durée.

5° L'emploi de petites et grandes quantités de magnésium avec un succès toujours égal.

A. K.

Des propriétés du bain de fixage acide.

par Al. Lainer.

H. Kleffel a observé qu'au moment du fixage de plaques développées à l'hydroquinone et préalablement bien lavées, il se produisait un fort précipité sur la plaque, qui détruisait le bain de fixage.

Il propose d'employer entre le développement et le fixage un bain d'alun acidulé, ou d'ajouter au bain de fixage même de l'acide ou de l'alun.

Il est indispensable de mélanger la solution d'acide tartrique ou citrique à la solution de sulfite de soude avant de l'ajouter au bain de fixage.

M. Lainer fait observer que le bain de fixage *acide* rend la couche de gélatine beaucoup plus résistante que le bain *neutre* et beaucoup moins glissante.

A. K.

(Juillet 1889).

Bain d'alun et bain de fixage mixtes.

par Al. Lainer.

A l'époque des chaleurs on remarque la tendance de la couche de gélatine à se soulever ou à se couvrir d'ampoules au moment du fixage.

Une immersion dans un bain concentré d'alun ou d'alcool ne réussit que dans quelques cas, aussi a-t-on cherché à prévenir ces accidents par l'emploi de bains d'alun.

Il ne doit être employé que lorsque la réaction principale est terminée et que la solution s'est *un peu éclaircie.*

Comme ce bain est toujours trouble, M. Lainer y a remédié de la manière suivante :

A 1000 cent. de solution concentrée d'alun, il ajoute 200 à 300 cent. de solution concentrée de sulfite de soude et ensuite 1 litre de bain de fixage.

Ce bain se conserve limpide pendant au moins 15 jours. Suivant la qualité de l'alun employé, il faut plus ou moins de sulfite de soude.

A. K.

De la Pyrocatéchine comme révélateur.

par J.-M Eder.

Déjà en 1880, M. le prof. Eder remarqua que la pyrocatéchine avait des propriétés analogues à celles de l'hydroquinone et le publia dans la *Corresp. photog.*, pag. 191.

En 1889, M. le Dr Arnold essaya de nouveau l'emploi de ce corps en le rendant alcalin au moyen du carbonate de potasse et il constata que sa puissance réductrice était au moins quintuple de celle de l'hydroquinone.

Le sulfite de soude n'aurait aucune influence sur le développement et tendrait plutôt à le retarder.

Voici le révélateur employé :

Eau		60 à 80	cc.
Sol. de pyrocatéchine	(1 : 100)	1	»
» » carb. potasse	(1 : 5)	5 à 10	»

La couleur du négatif est gris noir. Le développement se poursuit d'une manière lente mais sûre. Le bain révélateur ne doit servir qu'une fois.

La pyrocatéchine est encore d'un prix élevé, [1] mais une très petite quantité suffit pour un bain.

A. K.

Para-phenylendiamine.

M. Andresen, à Berlin, a découvert dernièrement que la para-phenylendiamine pouvait servir de révélateur pour toutes les plaques préparées soit au bromure, soit à l'iodure ou au chlorure d'argent, si on l'employait dans une solution légèrement alcaline.

Elle agit surtout bien avec le bromure d'argent, et donne les mêmes résultats que l'acide pyrogallique ou l'hydroquinone.

On dissout 1 partie de chlorhydrate de para-phenylendiamine [1] dans 50 parties d'eau et on mélange 1 volume de cette solution avec 1 à 2 volumes de carbonate de potasse au $^1/_{10}$.

Le développement se fait régulièrement, le précipité d'argent est gris et l'image est très douce.

Avec le sulfite de soude la solution se conserve plus longtemps incolore, mais ce corps nuit à la rapidité du développement.

A. K.

[1] La para-phenylendiamine coûte actuellement 20 cent. le gramme. On se la procure, ainsi que la pyrocatéchine, chez M. C.-A.-F. Kahlbaum, à Berlin, S. O. (*Réd.*)

Deutsche Photographen-Zeitung.

1889, N° 31.

Comment on peut s'assurer promptement et sûrement si les eaux de lavage contiennent encore de l'hyposulfite de soude,

par H. Luttke.

Nombreuses sont encore les plaintes au sujet des clichés manqués, par suite de la présence d'hyposulfite de soude, provenant d'un lavage insuffisant après le fixage.

C'est donc une question de premier ordre, si l'on veut obtenir des clichés qui se conservent longtemps, que de bien chasser toute trace d'hyposulfite après le fixage.

L'auteur a fait des essais pour s'assurer à quel moment le lavage est terminé, ou à quel point il est arrivé.

On mélange 20 cent. de l'eau de lavage que l'on veut essayer à 10-20 gouttes d'une solution d'amidon (1 partie d'amidon dans 100 parties d'eau bouillante) et on ajoute par gouttes de la teinture d'iode. Aussitôt que les traces d'hyposulfite sont saturées par l'iode, la solution devient bleue. Par ce moyen, on découvre 1 gr. d'hyposulfite dans 40 litres d'eau.

Voici comment on opère : on mélange l'eau de lavage avec la solution d'amidon et on ajoute goutte par goutte de la teinture d'iode. Si la coloration en bleu s'opère à la 10me goutte, il en faut 9 pour saturer l'hyposulfite. Si à la première goutte il y a coloration en bleu, c'est la preuve qu'il n'existe plus d'hyposulfite de soude dans les eaux de lavage.

On peut estimer avoir lavé suffisamment, si l'on ne doit pas employer plus de 3 gouttes d'iode jusqu'à coloration.

A. K.

[1] Ce prix n'est pas élevé si l'on peut développer 100 clichés avec un gramme. Le gramme revient à 0 fr. 50 cent. (*Red.*)

The British journal of Photography

N° 1525

Photographie des éclairs,

par W. Marriott.

La Société royale de météorologie, à Westminster, fait un appel auprès des amateurs pour avoir des photographies d'éclairs. Voici les principales instructions qu'elle donne pour faire de bons clichés de ces météores :

1° La mise au point se fera à l'avance, de jour, d'après un objet que l'on estimera devoir être aussi éloigné que les éclairs.

2° On employera un objectif rectilinaire grand angle.

3° La chambre sera disposée de façon à pouvoir se déplacer vers le point du ciel où paraîtront les éclairs.

4° On fera le possible pour qu'avec la photographie de l'éclair, il y ait aussi sur la plaque une portion d'arbre, une cheminée, un toit, pour servir de jalon.

5° On notera aussi exactement que possible le temps pendant lequel l'éclair a lui, et l'intervalle en secondes qui a séparé l'éclair du tonnerre.

6° Autant qu'il se peut, on ne prendra qu'un éclair par cliché.

7° Il serait à désirer que deux photographes placés loin l'un de l'autre prissent la photographie du même éclair, en notant la distance qui sépare les deux appareils, car alors, avec la connaissance des angles, on estimerait exactement à quelle distance se trouvait l'éclair et la façon dont il s'est mû dans l'atmosphère.

H. G.

ERRATUM

Le juré américain pour l'exposition de photographie à Paris se nomme M. Hastings, C. S. et ne fait pas partie du bureau, vu qu'il n'y a qu'un seul vice-président, M. England.

GENÈVE. — IMPR. MAURICE RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

1re Année. N° 4. Octobre 1889.

Omnia luce !

REVUE SUISSE
DE
PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

Société Genevoise de photographie.

La prochaine séance de rentrée de la Société aura lieu le jeudi 24 Octobre, à 8 heures du soir.

LE COMITÉ.

Causerie chimique sur la photographie.
(*Suite.*)

Avant de nous demander en quoi consiste l'image latente, il convient de rappeler brièvement les principaux travaux parus sur ce sujet.

Une expérience, ancienne déjà, consiste à exposer une plaque sensible dans la chambre noire, puis, à la lumière rouge du laboratoire, de l'appliquer contre une autre plaque également sensible, mais qui n'a pas été exposée. Au bout d'un certain temps, on développe la seconde plaque et,

chose curieuse, l'image apparaît. La transmission de l'image latente s'est donc faite par simple contact, sans l'intervention de la lumière.

M. Drinkwater nie l'action chimique de la lumière lors de la formation de l'image latente. Il montre que cette image peut se produire par le secours de la chaleur, du frottement, qui, tous deux, sont des sources d'électricité. M. Drinkwater admet qu'une plaque exposée est dans un état électrique, dont l'équilibre est rompu par l'action du développement.

D'autres expériences ont mieux encore démontré qu'un courant galvanique appliqué à un objet métallique mis en contact avec la couche sensible d'une plaque déterminait la formation de l'image latente.

D'autre part, les beaux travaux de M. Carey Lea semblent avoir récemment prouvé que la lumière agissant sur les sels halloïdes de l'argent déterminait une action purement chimique. M. Carey Lea prépare ce qu'il appelle des photosels. Ce sont des chlorure, bromure, iodure d'argent qui, exposés à la lumière, donnent naissance à des sous-sels avec lesquels ils se combinent. La nouvelle combinaison est peu sensible à la lumière, mais très sensible aux corps réducteurs. Ce serait elle qui constituerait l'image latente. Cette hypothèse paraît assez plausible, si l'on y apporte toutefois quelque modification. J'y reviendrai plus tard, mais je veux auparavant faire connaître quelques expériences complémentaires sur la formation de l'image latente.

Puisque cette image peut être engendrée par divers agents physiques, lumière, chaleur, électricité, il n'y a pas théoriquement d'obstacles à ce qu'elle se forme aussi sous l'influence du son. C'est au moins ce que j'ai cherché à obtenir. Il fallait naturellement choisir un son prolongé et très

aigu, formé de vibrations très rapides. Voici comment l'expérience a été disposée : sur un violon de petite dimension et au-dessous des cordes, on a placé une plaque sensible sur laquelle reposait une pièce de un franc, en argent, le tout à la lumière rouge du laboratoire. J'ai fait jouer durant une heure sur la corde de mi, en donnant à cette corde le moins de longueur possible. Le son rendu était strident et intolérable à entendre à la longue. Au développement (hydroquinone), le disque de la pièce s'est assez nettement marqué avec quatre traînées convergentes provoquées par les quatres cordes qui, cependant, ne touchaient pas la plaque. Ce bizarre résultat demandait une contre-épreuve. La même pièce de monnaie fut abandonnée avec plusieurs autres et durant une heure sur une plaque sensible, à la lumière rouge. Au développement, tous les disques apparurent avec des ombres portées très faibles et avec autant d'intensité que lors de la première expérience. Mais, chose bien curieuse, à l'intérieur de plusieurs de ces disques, on lisait distinctement la légende de la pièce ! Il faut observer que la légende de la pièce ne touchait pas la plaque sensible, ainsi que j'ai pu m'en assurer; ce n'est donc pas par contact qu'elle s'est marquée. Comme l'intensité de l'image des disques n'est pas plus grande dans la première expérience que dans la seconde, on en peut conclure, semble-t-il, que les vibrations sonores n'ont pas le pouvoir, dans ces conditions tout au moins, de provoquer la formation de l'image latente, elles ne *vont pas assez vite !* Quant à l'impression des disques et des quatre cordes de violon, elle est due, cela va de soi, à la lumière rouge et au voile qui en est résulté sur toutes les parties non recouvertes par les disques ou l'ombre des cordes [1]. Mais comment expliquer que les légendes

[1] Ceci peut servir à démontrer la sensibilité des plaques et la presque impossibilité qu'il y a aujourd'hui à éclairer les laboratoires autrement

qui n'étaient pas éclairées et qui ne touchaient pas la plaque se soient marquées? Une seule explication me paraît possible, c'est que la lumière communique à la couche sensible des vibrations qui s'étendent aux parties qui sont en dehors de l'atteinte de la lumière. Dans cet état de vibration, le contact et même le voisinage très immédiat d'un corps suffit à déterminer l'image latente. Pour le prouver mieux encore, on a placé la pièce de un franc sur une plaque sensible en ayant soin de la couvrir soigneusement. Le couvercle était surmonté d'un poids assez lourd pour empêcher tout accès de la lumière. Cette plaque ainsi disposée fut exposée au jour ordinaire pendant une heure. Au développement, le disque du franc apparut très nettement et même un peu la légende, mais moins bien qu'avec l'emploi de la lumière rouge. Il restait cependant à s'assurer que l'image latente ne se marquait pas par simple contact. On a mis une plaque en châssis et, avant de fermer le volet, on a placé sur cette plaque une pièce d'or, une autre d'argent, la troisième de nickel et la quatrième de cuivre, en ayant soin de les ramener toutes au même poids. Au bout d'une heure, on développa et les quatre disques apparurent sans qu'il fût possible de préciser lequel était le mieux marqué; en tous cas, aucune légende n'était visible. On répéta cette expérience avec un simple carré de bristol, sur lequel reposait une pièce de un franc. Au bout de 24 heures de contact, et au développement, le carré apparut d'une façon assez visible [1]. La même expérience fut encore répétée à la lumière solaire

qu'avec la lumière artificielle qui a non seulement l'avantage d'être toujours égale, mais qui peut être bien plus intense que la lumière solaire sans aucun danger de voile.

[1] Ceci nous montre à quel point il faut être précautionneux dans le maniement des plaques sensibles, puisqu'il suffit de l'attouchement aussi faible que celui du bristol sur lequel repose un poids de cinq grammes pour provoquer une tache.

directe, tamisée par une double vitre rouge. L'exposition dura une heure. Au développement, le carré de bristol apparut très nettement, et au centre le disque du franc fut parfaitement visible. De ces diverses expériences, on peut conclure que le simple contact d'un corps, même celui du carton, provoque dans l'obscurité l'image latente. Je serais disposé à croire que la simple pression en est cause. Mais nous devons clairement distinguer cette expérience de celles où, grâce aux vibrations lumineuses communiquées à la couche sensible, des objets non en contact continu avec cette couche provoquent aussi l'image latente. Cet état de vibration dans lequel se trouve la couche sensible me paraît assez clairement démontré, et il est, semble-t-il, d'une grande importance pour l'explication de l'image latente. Il nous reste à définir la nature de cet état vibratoire, à voir s'il peut s'accorder avec les faits déjà connus et avec la théorie de M. Carey Lea ; enfin à examiner l'influence des différents supports sur la formation de l'image latente.

(A suivre.) E. Demole.

Nouveaux révélateurs.

Para-phénylendiamine — Pyrocatéchine — Iconogène.

Le dernier numéro de la *Revue* signalait, dans son compte-rendu de la *Photographische Correspondenz*, deux nouveaux révélateurs, la *Para-phénylendiamine* et la *Pyrocatéchine*.

Les quelques essais que j'ai pu faire à ce sujet, au moyen des produits que M. le Directeur de la *Revue* a bien voulu mettre à ma disposition, m'ont conduit aux résultats suivants :

La *Para-phénylendiamine*, aussi bien que la *Para-toluy-*

lendiamine, sont inférieures, comme activité, à certains des révélateurs utilisés jusqu'ici. Les solutions ont en outre l'inconvénient de s'altérer rapidement, en sorte que ces substances ne semblent présenter que peu d'intérêt, au point de vue pratique, pour la photographie.

Quant à la *Pyrocatéchine*, l'action en est plus énergique, à condition toutefois d'augmenter notablement la proportion indiquée par le Dr Arnold, dans sa formule que voici :

Eau : 60 à 80 cc.
Solution de pyrocatéchine (1 : 100) : 1 cc.
» de carbonate de potasse (1 : 5) : 5 à 10 cc.

Ce n'est, en effet, qu'avec 4 à 5 cc. de solution de pyrocatéchine, que j'ai obtenu un développement suffisamment rapide.

Je dois ajouter que la gélatine a une tendance à se soulever à cause de la présence du carbonate de potasse, et que, la solution noircissant très vite, ne peut être préparée d'avance, de même que le bain ne peut servir qu'une fois.

Si donc, ces divers révélateurs n'offrent guère d'avantage sur ceux utilisés actuellement, il en est un autre, de création récente également, qui paraît réunir au contraire des qualités très supérieures, je veux parler de l'*Eikonogen* [1], du Dr Andresen, nom dont la traduction française en *Iconogène* semblerait plus conforme à ses propriétés révélatrices que le terme d'*Iconogne*, dont l'intitule la notice qui accompagne ce produit.

Les formules du Dr Andresen sont les suivantes :

1° Pour solutions séparées :

1) 200 gr. sulfite de soude dissous dans 3 litres d'eau distillée.

[1] L'iconogène est, d'après le Dr Andresen, le sel sodique de l'acide amido β naphtol β monosulphonique. Cette assertion a été contrôlée par MM. Reverdin et de la Harpe, chimistes, et trouvée exacte. (*Réd.*)

On ajoute à cette solution 50 gr. d'iconogène qui bientôt sont fondus.

2) 150 gr. carbonate de soude dans 1 litre d'eau distillée.

Pour l'usage, mélanger 3 parties de 1 et 1 partie de 2.

2° Pour solutions mélangées :

200 gr. sulfite de soude et 150 gr. carbonate de soude dans 4 litres d'eau distillée froide, et ensuite 50 gr. d'iconogène en poudre. Cette solution s'emploie sans addition d'eau.

Cette seconde formule me paraît moins préférable, bien que plus pratique, car elle tend à la longue à produire du voile.

L'activité de l'iconogène est certainement supérieure à celle de l'hydroquinone, et son emploi est en outre beaucoup moins délicat. L'hydroquinone, en effet, a l'inconvénient de voiler facilement et d'empâter plus ou moins les clichés insuffisamment exposés qui demandent à être poussés vigoureusement. Avec l'iconogène, au contraire, les négatifs restent d'une transparence remarquable, même après un séjour très prolongé dans le bain et rappellent, avec plus de finesse, ceux développés au fer. Pour les poses plus longues, l'adjonction de bromure de potassium, ou l'emploi de vieux bains, permet de régler facilement le développement.

Le Dr Andresen indique, pour les poses extra-rapides un bain accélérateur composé de :

1 gr. d'hyposulfite de soude, 2 litres d'eau de source, 15 gouttes d'une solution de sublimé corrosif à 1 °/₀₀, dans lequel la plaque doit être plongée une minute, puis développée sans lavage.

Il donne également une formule spéciale pour les instantanés, composée de :

place sur un siège situé en face de l'ouverture où se trouve l'objectif.

Une sonnerie électrique annonce le commencement de l'opération et avertit le poseur d'avoir à rester immobile. Une seconde sonnerie le relève de cette obligation, et cinq minutes après l'introduction de la pièce de monnaie, le portrait terminé sort par une ouverture placée à la partie inférieure de l'appareil et arrive en mains de l'original. Ce dernier peut se permettre les observations les plus vertes, l'appareil est impassible et ne discute pas les mérites de ses œuvres. Le mécanisme intérieur est un vrai chef-d'œuvre de patientes combinaisons. Toutes les opérations successives, collodionage, mise au bain d'argent, exposition, développement, fixage et lavage, s'effectuent par un moteur électrique actionné par des accumulateurs placés dans la base de l'appareil.

Cette machine est toutefois plutôt une démonstration de ce qui peut être fait qu'un instrument pratique. La complication du système et la délicatesse des différents organes dont il se compose le rendent sujet à de fréquents dérangements. Les opérateurs devront en conséquence attendre encore un peu l'heureux moment où ils pourront se livrer aux douceurs de la pêche à la ligne pendant que l'appareil fonctionnera pour eux, et où leur travail se bornera à remplir chaque soir les flacons du laboratoire automatique tout en vidant le tiroir de la recette. Si M. Enjalbert cherche à supprimer l'opérateur, M. Dessendier, de Roanne, s'adresse au tireur. Il expose en effet une machine pour le tirage automatique des épreuves positives au chlorure d'argent ou au charbon. L'appareil une fois réglé et muni de bobines de papier sensible, accomplit son œuvre sans aucun secours de la main de l'homme. Les épreuves sont d'une parfaite régularité et le tirage procède sans arrêt jusqu'à épuise-

ment de la provision de papier. La description de cet appareil fort compliqué nous entraînerait plus loin que ne le comporte l'espace dont nous disposons. Les personnes que cela pourrait intéresser pourront se procurer la brochure publiée par l'inventeur. Cette brochure contient des planches explicatives sans lesquelles il est assez difficile de se rendre compte de l'appareil qui se compose de 4 parties : 1° La machine à châssis ; 2° les intensificateurs (pour ramener tous les clichés à un même temps d'impression ; 3° le photomètre enregistreur et avertisseur, et, 4° enfin, le moteur électrique ou à poids. Le tout forme un ensemble fort compliqué et ne nous paraît pas pouvoir entrer dans la pratique courante sans des perfectionnements qui rendent son emploi plus facile. Nous ne doutons du reste pas que l'habile inventeur qui a eu l'idée de cet appareil n'arrive à ce résultat désiré.

Nous trouvons dans la Section française une très utile et très intéressante application de la photographie. Nous voulons parler de la photographie sur bois à l'usage des graveurs.

Le report sur bois d'une image photographique constitue un petit problème assez délicat à résoudre dans la pratique. Le bois ne se prête guère à l'action de liquides dont le moindre inconvénient est de faire travailler la surface du bloc et de lui faire perdre la planimétrie qui est indispensable pour une impression nette du sujet.

De plus, la couche doit être assez tendre pour ne pas gêner le travail du graveur et assez pulvérulente pour ne pas sauter en écailles sous l'action du burin. MM. Vallot frères, de Paris, ont vaincu ces difficultés, et leur exposition est fort intéressante. Il va de soi que le procédé étant exploité commercialement par ces inventeurs, n'a pas été rendu public. D'après l'examen des blocs exposés, il semble

qu'il s'agit d'un positif sur collodion transporté sur le bois et dont la couche est détruite après le transport, ne laissant subsister que l'image formée d'argent métallique réduit. Quoi qu'il en soit, le résultat est absolument satisfaisant.

(A suivre.) E. PRICAM.

Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans les eaux du lac Léman.

« Mes premiers essais pour déterminer, par voie photographique, la limite de pénétration de la lumière dans l'eau du lac Léman datent de 1873; j'avais déjà alors constaté que la *limite d'obscurité absolue*, pour le chlorure d'argent, était de 45^{m} de profondeur en été, de 100^{m} en hiver.

« Depuis lors, des expériences du Dr G. Asper dans les lacs de Zurich et de Wallenstadt, celles de MM. Fol et Sarasin dans le Léman, ont montré que, pour les plaques extra-sensibles de Monckhoven, cette limite descend à une profondeur à peu près double.

« L'intérêt de ces recherches pour la biologie des faunes profondes m'a engagé à les reprendre d'une manière plus systématique et mieux suivie.

« Dans le but d'arriver à une suite régulière d'observations, j'ai préféré m'en tenir à ma méthode des papiers sensibilisés au chlorure d'argent, laquelle est d'une application plus facile que celle des physiciens genevois. J'ai superposé à la même ligne de sonde, à 10^{m} d'intervalle, des appareils photographiques que j'allais poser de nuit à 3^{km}500 de la rive, devant Morges, par 130^{m} de profondeur d'eau; je les laissais exposés dans le lac jusqu'à ce qu'une belle journée de brillant soleil m'eût assuré une action photographique

suffisante ; puis j'allais les relever de nuit. J'ai répété ces expériences chaque deux mois d'une année entière, à partir de mars 1887. Une seule expérience a manqué, celle de janvier 1888 : les vagues ayant usé par frottement la corde qui attachait à la bouée les appareils, ceux-ci ont sombré au fond du lac, et je n'ai pu les retrouver qu'au bout d'un mois, couchés dans le limon.

« Pour apprécier l'effet photographique obtenu dans l'eau, je compare mes papiers impressionnés à une échelle obtenue en exposant le même papier sensibilisé à l'action du soleil, à l'air libre, pendant un temps exprimé en secondes. L'échelle photographique qui m'a servi est celle du 4 mars 1888, à midi, par un jour de grande limpidité de l'atmosphère.

« Je désigne, dans le tableau suivant, par le terme de *voile*, un effet photographique presque insaisissable, qui a disparu sur les épreuves après la fixation par l'hyposulfite de soude.

Effet photographique dans le lac, en numéros de l'échelle du 4 mars 1888.

Profondeur. m	Mars.	Mai.	Juillet.	Septembre.	Novembre.	Mars.
20....	»	»	400	400	500	500
25....	»	400	»	»	»	»
30....	»	»	60	250	400	500
35....	»	250	»	»	»	»
40....	»	»	voile	20	120	»
45....	»	40	»	»	»	»
50....	»	»	0	0	60	400
55....	»	10	»	»	»	350
60....	»	»	0	0	30	»
65....	150	2	»	»	»	120
70....	»	»	0	0	10	»

Profondeur. m.	Mars.	Mai.	Juillet.	Septembre.	Novembre.	Mars.
75....	40	voile	»	»	»	60
80....	»	»	0	»	voile	»
85....	25	0	»	»	»	25
90....	»	»	0	0	»	»
95....	5	0	»	»	»	10
100....	»	»	»	»	0	»
105....	0	»	»	»	»	2
110....	»	»	»	»	0	»
115....	0	»	»	»	»	0

« En me fondant sur ce tableau et sur mes études antérieures, j'arrive aux conclusions suivantes :

« 1° Pour le chlorure d'argent, la limite d'obscurité absolue dans le lac Léman a été :

	m.	Limite de visibilité. m.
Du 8 au 9 mars 1887	100	15,6
Le 11 mai	75	?
Du 5 au 7 juillet	45	5,5
Le 6 septembre	50	5,0
Du 9 au 12 novembre	85	12,3
Le 7 février 1888	»	18,0
Du 4 au 6 mars	110	16,5

« 2° Les variations de la limite d'obscurité absolue sont parallèles à celles de la *limite de visibilité*, obtenue en cherchant la profondeur à laquelle disparaît à mon œil un disque blanc plongé dans l'eau (méthode du P. Secchi).

« 3° L'eau est plus limpide en hiver qu'en été ; cette différence est essentiellement due à la plus grande abondance, en été, des poussières organiques en suspension.

« 4° La décroissance de l'effet photographique près de la limite d'obscurité absolue est plus rapide dans les eaux de l'été que dans celles de l'hiver. »

F.-A. Forel.

(Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences.)

Comptoir pour l'échange, la vente et l'achat des appareils photographiques d'occasion.

(Adresser tout ce qui concerne les opérations du Comptoir aux bureaux de la *Revue suisse de photographie*, 6, place des Philosophes, Genève.)

OFFRES

1° Objectif Steinheil antipl. n° 5, muni d'un obturateur système Thury et Amey, n° III, avec cassette à poussoir pour renfermer le tout. Appareil presque neuf. — Fr. 275.

2° Planche à coulisse pour reproductions. Se compose de deux chevalets sur lesquels repose une planche à rainures pouvant porter une chambre 13/18 ou 30/40. Une seconde planche est solidement liée à la première et fait angle droit avec elle. A la seconde planche est adapté un cadre à coulisses pouvant se mouvoir de haut en bas et latéralement. Avec cet instrument, l'axe de l'objectif est toujours perpendiculaire au plan de l'objet à reproduire, et la mise au point est des plus rapides. — Fr. 40.

3° Objectif Suter, Rapid aplanat, N° 2, diam. 60^{mm}, avec diaphragmes et planchette. Fr. 165.

4° Douze piles au bichromate contenues dans une caisse à poignée; 25 mètres fil de cuivre rouge; 40 zincs épais du bas; un rhéostat; un siphon Radiguer avec boule caoutchouc; lampe 8 bougies; support à suspension avec commutateurs; abat-jour mobile avec vis de réglage, rosace et serre-fils. Conviendrait pour photographes. Fr. 60

5° Chambre noire Rauser 13 × 18; 2 doubles-châssis avec interméd. 9 × 12; objectif Berthiot 0^{m},032 avec trois combinaisons et diaphragme tournant; pied de voyage à coulisses; voile; douze plaques Beernaert. Fr. 110.

Hôtels suisses
pourvus d'une installation photographique.

Hôtel **Beau-Rivage**, direct^r M. J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.

» **d'Angleterre**, direct^r M. C. Demmer, *Davos-Platz*, cant. des Grisons.

» **Obwaldnerhof**, direct^r M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.

» **du Grand St.-Bernard**, direct^r M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.

» **Grand Hôtel des Bains**, direct^r M. C. Hiele, *Bex,* cant. de Vaud.

» **du Chamossaire**, direct^r M. H. Amiguet, *Chésières s/Ollon*, cant. de Vaud.

» **Roy**, dir^tr M. C.-L. Héritier, *Clarens,* cant. de Vaud.

» **des Alpes et Grand-Hôtel**, direct^r M. Ami Chessex, *Territet,* cant. de Vaud.

» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct^r M. E. Michel, *Vevey,* cant. de Vaud.

» **Pension du Panorama**, direct^r M. N. Blotnitzki, *Vevey,* cant. de Vaud.

» **du Grand-Muveran**, direct^r M. A. Petter Genillard, *Villars s/Ollon*, cant. de Vaud.

» **Etablissement hydrothérapique**, direct^r M. le Dr Hegglin; *Schönbrunn,* cant. de Zoug.

» **du Château de Laufen**, direct^r M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux.*

K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux.*



PHOTOTYPIE F. THÉVOZ & C°.   NÉGATIF DE M. Gme PICTET.

FAITS DIVERS

La Société Genevoise de photographie a le 68 $^0/_0$ de ses membres abonnés à la *Revue*, tandis que les Sociétés photographiques de Lausanne et de Zurich n'en ont chacune que le 10 $^0/_0$. Les membres abonnés de ces trois sociétés représentent le 18 $^0/_0$ seulement des abonnés à ce journal. Ceux-ci peuvent être classés en

Suisses romands	comprenant	le	78 $^0/_0$
Suisses allemands	»	»	18 $^0/_0$
Etrangers	»	»	4 $^0/_0$

Ce qui ressort surtout de ces chiffres, c'est que les diverses Sociétés photographiques de la Suisse pourraient, en se donnant quelque peine, doubler ou même tripler leur effectif actuel, étant donné le grand nombre de personnes qui s'occupent de photographie.

* * *

On lit dans les *Photographic News* que M. Ottomar Anschütz a réussi à photographier un boulet de canon au passage. Le boulet lui-méme déclanchait l'obturateur, en passant à travers un filet qui provoquait l'interruption d'un courant électrique. La pose aurait duré 0,000076 de seconde.

* * *

L'administration de la *Revue* a reçu la lettre suivante :

X., 14 Septembre.

Tit !

Wohlen Sie mir die 3 Heften die Sie mir schon zugeschickt haben, in *densch* zuschicken, dann werde ich mich *gernne* für ein Jahr *Abonniren.*

Hochachungsvolst.

Z.

Est-il bien vrai que c'est en *allemand* que notre correspondant voudrait lire la *Revue ?*

* * *

Le N° d'août du *Photographic Times and American photographer* contient un article très sérieux sur le grand avantage qu'il y aurait à ce que chaque navire eût à son bord un photographe qu'on appellerait un avoué de marine. Cette idée n'a rien en soi de saugrenu. En effet, on peut supposer une foule de circonstances météorologiques dignes d'être notées par le gélatino-bromure d'argent. Mais il s'agit d'un but bien autrement pratique et tout à fait américain, nous voulons parler du témoignage officiel en cas de collision. En effet, que deux navires viennent à se rencontrer, vite, nos opérateurs sont à leur poste et prennent chacun une ou plusieurs photographies de l'avarie au moment où elle se produit ; si l'un des deux navires vient à couler, les photographies qui ont été prises sur le navire en bon état seront là pour témoigner du dégât et, dans une certaine mesure, elles montreront à qui incombe la responsabilité.

R. B.

* * *

La Société de photographie de Berlin a décidé de fonder un nouvel organe intitulé *Photographische Nachrichten,* qui paraîtra le 1er octobre et qui, de même que la *Photographische Wochenblatt*, sera rédigé par M. le Dr Stolze.

* * *

Le phonographe photographique est actuellement exposé à Mexico. Voici comment il fonctionne: En parlant dans un photophone transmetteur qui consiste en un diaphragme très poli, réfléchissant un rayon de lumière, ce rayon est mis en vibration et une photographie en est prise sur une bande de papier. Si l'image de ce tracé photographique est projetée par le moyen d'un arc voltaïque ou d'une source de lumière oxyhydrique sur un récepteur de sélénium, le discours original est alors reproduit. (*The photographic Times and American photographer.*) R. B.

* * *

Downey, le grand photographe de Londres, se trouvait récemment désigné comme juré devant un tribunal. En même temps, il fut requis par la reine, au palais de Buckingham, pour y photographier le schah de Perse. Obéissant à cette dernière injonction, Downey se rendit au désir de la reine en déléguant un avoué auprès du tribunal. Celui-ci entendit les paroles suivantes prononcées par le juge: « Une sommation pour être juré, dit-il, passe avant tout, même avant le schah de Perse! » (*Boston Post.*) R. B.

* * *

M. E. Châble fils, à Neuchâtel, a eu l'heureuse idée de prendre en dépôt les plaques Fry, au gélatino-chlorure d'argent, spécialement destinées aux positives pour projections [1]. Nous touchons bientôt au moment où commencent les jours de la mauvaise saison et où l'ardeur photographique subit forcément un ralentissement. C'est alors qu'on aime à reprendre sa collection de clichés faits pendant l'été et à en tirer des positives sur verre, destinées aux

[1] Voir aux annonces.

projections. Les plaques Fry sont excellentes pour cet usage.

* * *

C'est le 10 août 1839 qu'Arago donna connaissance à l'Académie de France des procédés photographiques tels qu'ils venaient d'être découverts par Niepce et Daguerre. Les divers états du globe ont tenu à célébrer dignement le cinquantenaire de cet événement scientifique. Des congrès ont été organisés à cette occasion dans plusieurs villes de l'ancien et du nouveau monde, sous le nom de *convention photographique*. Nous citerons en particulier la convention de Londres et celle de Boston, comme ayant eu un éclat tout particulier.

La France qui a pleinement le droit de revendiquer la paternité de la photographie, devait naturellement célébrer le cinquantenaire de cette importante découverte. Un banquet a réuni à l'hôtel Continental, à Paris, de nombreux convives, sous la présidence de M. Janssen, de l'Institut. La présence de M. Edison a donné à cette fête un éclat tout particulier.

Boite aux lettres.

Peut-on, soit en employant un bain de fixage spécial, soit un lavage spécial, diminuer le temps, assez considérable du reste, du lavage des clichés?

Réponse.

L'hyposulfite de soude qui est de préférence employé pour fixer les clichés est un corps fort soluble dans l'eau. Ce qui rend le lavage long après le fixage, c'est la nature peu perméable de la gélatine. Il faut donc ici user de patience. La *Revue* a du reste publié dans le N° 3, pag. 71, le moyen de s'assurer que le lavage des clichés est suffisant.

(*Réd.*)

Notre illustration.

Il est certain que l'espèce humaine gagne à être vue sur terre et non dans les airs. Le cliché de M. G. Pictet nous en offre une éloquente démonstration. Mais si le sujet est en soi peu gracieux, il est cependant très bien rendu et l'on voit bien que ce cliché est dû à un amateur qui a une longue pratique du développement.

Date et heure du jour : 5 mai 1887, 4 h. — *Lumière :* Soleil. *Objectif :* Steinheil — *Obturateur :* Thury et Amey, gr. vit. *Plaque :* Lumière bleue. — *Révélateur :* Pyrogallique.

PUBLICATIONS REÇUES

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société française de photographie. — Le Progrès photographique. — Bulletin de la Société photographique du Nord. — L'Amateur photographe. — Revue photographique illustrée. — Journal de l'industrie photographique. — Le Moniteur de la photographie. — Bulletin de la Société photographique de Nantes. — Photographische Notizen. — Deutsche Photographen-Zeitung. — Photographisches Wochenblatt. — Der Amateur-Photograph. — Photographische Rundschau. — Photographische Correspondenz. — Die Sonne. — Photographischer Beobachter. — Tijdschrift voor Photographie. — Fotografisk Tidskriff. — The photographic News. — The British journal of photography. — The Amateur photographer. — The Journal of the Camera Club. — The photographic Review. — The photographic Times. — American Journal of photography. — Anthony's Photographic Bulletin. — The St.-Louis and Canadian photographer. — The photographer's world. — Fallowfield's Monthly Photographic. — The photographic Times & American photographer. — Photography. — American Amateur photographer. — Wilson's photographic Magazine. — The Eye. - Journal of the photographic Society of India. — Boletin Fotografia. — Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma. — La Camera oscura. — Photographitcheski Westnick.

Revue des journaux photographiques.

Photographische Rundschau.

(Juillet 1889)

Pellicule de Celluloïde de Carbutt,

par S. Stieglitz.

Jusqu'à présent on ne connaissait que deux procédés pour remplacer le verre, ceux de Vergara et d'Eastman, assez connus pour que nous n'en parlions pas ici. Carbutt en a trouvé un troisième, le Celluloïde, composé de camphre dissout dans la pyroxyline, produit qui n'avait été préparé jusqu'içi qu'à l'état opaque.

Lorsque Carbutt eut l'idée d'employer le Celluloïde comme support d'émulsion, il demanda à l'Américan Celluloïd Company de faire des essais pour obtenir le Celluloïde en feuilles d'une transparence absolue. Après de longues et très coûteuses recherches, le résultat demandé fut enfin obtenu et l'American Celluloïd Company fournit à Carbutt des feuilles de Celloïdine transparentes et de $^1/_{50}$ cm. d'épaisseur. On saisit de suite qu'un produit qui n'attire pas l'humidité, qui est en outre transparent et résistant comme le verre, puisse avantageusement remplacer ce dernier.

Les feuilles de Celluloïde sont d'un grand éclat et très planes ; elles sont rodées d'un côté pour faciliter l'adhésion de l'émulsion.

Ces feuilles dépolies peuvent remplacer avantageusement les glaces dépolies des appareils, surtout en voyage où ces dernières sont souvent exposées à la casse. Le grain de ces feuilles étant plus fin que celui du verre, la mise au point devient aussi plus facile ; on fera donc bien de se pourvoir de ces feuilles suivant la grandeur voulue, 9 × 12, 13 × 18, 18 × 24, etc.

On a soutenu et peut-être avec raison que les pellicules Vergara et en général toutes les pellicules dont le support est la gélatine rendue insoluble par le bichromate de potasse n'étaient pas aussi sensibles que les plaques extra-sensibles, parce que les traces de bichromate restées dans la couche inférieure diminuaient beaucoup la sensibilité de l'émulsion. Tel n'est pas le cas avec les feuilles de Celluloïde, elles supportent des émulsions de la plus grande sensibilité et Carbutt les fournit jusqu'à 28° War-

nerke, sensibilité qui suffit pour tous les cas. Les feuilles sont exposées comme les plaques ordinaires et développées de même.

Pour le développement, on prend de préférence une cuvette en porcelaine, et on recouvre *d'un coup* les feuilles avec le révélateur (surtout ne pas ménager la quantité !). Les bulles sont très rares, il n'y a donc aucun avantage à ramollir les feuilles dans l'eau avant le développement. Comme la feuille a une tendance à nager dans le révélateur, on la presse par les coins, doucement contre le fond de la cuvette où elle reste fixée. Après le développement, décanter le liquide et rincer soigneusement à l'eau, puis passer pendant quelques minutes au bain d'alun, presser de nouveau la feuille par les coins au fond de la cuvette et laver fortement avant de fixer ; après, lavage comme d'habitude, 10 à 15 minutes dans l'eau sont plus que suffisantes. Pour sécher les feuilles, on les suspend au moyen de pinces dans un endroit exempt de poussière, ou bien on les couche dans du papier buvard. Le vernissage est inutile, si on les conserve soigneusement dans des enveloppes.

Les révélateurs les plus pratiques sont l'hydroquinone ou l'acide pyrogallique. A. K.

Photographische Correspondenz.
(Septembre 1889.)

Emploi de la photographie dans les études botaniques et pomologiques.

L'emploi, dans les écoles, institutions horticoles et pomologiques, de tableaux reproduisant les arbres fruitiers et leurs différentes parties, est devenu général.

Mais le peintre ou dessinateur le plus habile ne peut, dans beaucoup de cas, rendre fidèlement la reproduction exigée, car il y a des particularités que seul un connaisseur éprouvé peut exprimer.

L'arbre fruitier, surtout dans la manière dont il croît, offre des indices si difficiles à établir mais cependant tellement caractéristiques, que chaque espèce peut être reconnue avec la plus grande sûreté, mieux qu'avec le fruit même.

Le peu de cas qu'on a fait de ces indices dans les descriptions scientifiques provient principalement de la difficulté de pouvoir

les reproduire d'une manière assez précise pour pouvoir servir à ces démonstrations.

Cette lacune est maintenant remplie par la photographie, qui reproduit toutes les espèces d'arbres et plantes d'une manière tellement scrupuleuse qu'on peut facilement en reconnaître la variété.

A. K.

(Septembre 1889.)

Emploi des plaques orthochromatiques avec la lumière jaune de magnésium.

Depuis longtemps il a été constaté qu'avec l'éclair au magnésium il était très difficile d'obtenir des épreuves offrant des détails suffisants dans les ombres, surtout avec certaines étoffes de couleur foncée.

Cet inconvénient ne paraît pas devoir se corriger en augmentant l'intensité de la lumière, c'est-à-dire en brûlant une plus grande quantité de poudre de magnésium. Aussi a-t-on essayé d'employer une plaque de verre jaune posée sur la plaque orthochromatique. M. le Dr Mallmann a mélangé une certaine quantité d'azotate de potasse [1] à la poudre de magnésium, dans le but de produire une flamme jaune et de pouvoir ainsi se passer de la plaque de verre.

M. Newcomb a recommandé, d'après le *Photog. Times*, XIX, 247, une lumière-éclair préparée au moyen d'un mélange de :

1 partie magnésium en poudre;
5-7 » azotate de soude en poudre chimiquement pur.

Cette poudre est allumée de la manière habituelle.

Ce mélange donne une lumière jaune intense et permet la reproduction exacte de tous les tons, moyennant l'emploi de plaques orthochromatiques.

Il suffit d'employer des plaques orthochromatiques de 23° Warn.

Ce procédé est très commode pour la reproduction de tableaux, parce qu'on peut régler l'éclairage à son gré.

A. K.

[1] Les sels de potassium communiquent à la flamme une coloration violette et non pas jaune. (*Réd.*)

GENÈVE. — IMPR. MAURICE RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

1re Année. N° 5. Novembre 1889.

Omnia luce !

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

Société photographique de Lausanne.

Séance du 16 octobre 1889.

M. le président étant malade et M. le vice-président absent, l'assemblée est présidée par M. Bauernheinz.

La question de l'exposition est reprise ; elle est fixée du 9 au 16 décembre prochain. La circulaire suivante sera adressée à tous les membres de la Société :

Lausanne, 22 octobre 1889.

« Nous venons, Monsieur, vous informer que l'Exposition de Photographie, organisée par notre Société, aura lieu à Lausanne les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 décembre 1889.

« Cette exposition sera publique, et il y sera admis tout ce qui se rapporte à l'art de la Photographie.

« Le droit d'exposer est réservé aux membres de la Société photographique de Lausanne.

« C'est en comptant en quelque sorte sur le Concours de tous les membres de la Société que le Comité a pris l'initiative de cette organisation et il est de toute importance qu'il soit fixé au plus tôt, et avant le 3 novembre prochain, sur le nombre des exposants, des objets exposés, ainsi que renseigné sur la dimension de la place nécessaire à chacun, afin de pourvoir à un local suffisant.

« Le Comité de l'Exposition photographique à Lausanne est composé de :

MM.	Bauernheinz,	La Gaîté,	Lausanne,
»	Heywood,	Le Servant,	»
»	Weeler,	Grancy, N° 3	»
»	Gautschy,	Rue de Bourg	»
»	Goll,	Av. de la Gare	»

« Vous voudrez bien vous adresser à l'un de ces Messieurs, pour tous renseignements qui pourraient vous être utiles.

« Veuillez aussi, Monsieur, prendre note que les objets destinés à l'Exposition doivent être accompagnés d'un inventaire signé par l'exposant, et remis franco, du 18 au 30 novembre prochain, chez M. E. Gautschy, opticien, rue de Bourg, à Lausanne.

« Les objets exposés pourront être retirés, le 17 décembre, du local de l'Exposition, ou, dès cette date, chez M. Gautschy.

« Agréez, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Comité.

Société neuchâteloise de photographie.

C'est à l'initiative active et éclairée de M. E. Chable fils, amateur distingué de Neuchâtel, que cette ville doit être, depuis peu, dotée d'une Société de photographie.

Mardi 22 octobre, à 8 h. 1/4 du soir, les amateurs photographes de Neuchâtel se trouvaient convoqués au palais de Rougemont, par M. E. Chable, avec l'ordre du jour suivant:

1° Proposition sur la fondation d'une Société de photographie, à Neuchâtel, et discussion sur l'opportunité de cette proposition.

2° Cas échéant, inscription des personnes qui approuvent la proposition et deviennent membres fondateurs de la Société.

3° Nomination d'un Comité.

4° Projections, d'après clichés, de M. V. Attinger, Mlle Jeanne Bouvier, MM. Paul Bouvier, Ed. Borel, E. Chable, Paul Colin, Mme Godet, Mlle Jeanjaquet, MM. Louis Kurz, Eug. Mauler, E. Perrochet, A. de Pourtalès, H. de Pury, etc. etc.

Une trentaine de membres répondirent à cet appel.

La fondation d'une Société neuchâteloise de photographie fut arrêtée, et vingt personnes, parmi lesquelles six dames, s'inscrivirent séance tenante comme membres fondateurs.

L'assemblée procéda ensuite à la nomination d'un Comité chargé d'élaborer les statuts; il fut composé de MM. E. Chable, Paul Colin, Eug. Mauler et P.-A. Perrochet.

La soirée se termina par le défilé d'une centaine de projections montrées par M. E. Chable, et qui furent très appréciées.

Le Comité doit élaborer les statuts et convoquer une assemblée générale qui sera appelée à les discuter.

Nous applaudissons à la formation de cette nouvelle Société qui vient combler une lacune importante, et nous ne doutons pas qu'elle ne prenne une rapide et sérieuse extension.

Société genevoise de photographie.

Séance du 24 octobre 1889.

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, président.

Nouveaux membres reçus : MM. Jules Darier-Rey, Genève.
» Henri Darier »
» David Paccard »

L'assemblée passe ensuite aux communications annoncées sur l'ordre du jour.

M. E. Sautter présente à la Société quatre clichés obtenus sur plaques Lumière rapides, développés au moyen de quatre développateurs différents.

Ces plaques ont reçu, au moyen du nouvel appareil fabriqué par M. Français, exactement la même exposition, et M. Sautter a tenu compte du temps nécessaire pour le développement complet de chaque cliché.

Il a constaté que la plaque traitée au moyen de l'iconogène, exigeait une immersion dans le bain de 10 minutes.

La plaque soumise à l'hydroquinone, bain neuf, s'est trouvée développée au bout de 7 minutes.

Un développement à l'acide pyrogallique mélangé à du sulfite de soude et additionné de quelques gouttes de carbonate de potasse, a donné en 4 minutes un beau cliché de nuance noir bleu ; toutefois, ce développement souvent recommandé, demande quelques précautions dans le lavage, si l'on veut éviter des soulèvements de la gélatine, qui peuvent entraîner la perte totale du cliché.

Enfin, la quatrième plaque soumise à un développement composé d'hydroquinone additionné d'un peu d'acide pyrogallique, a fourni à l'opérateur, dans le même laps de temps, (4 minutes), un cliché vigoureux et brillant, parfaitement bien venu dans tous ses détails, et ayant une teinte brûnâtre, qui peut s'atténuer ou disparaître entièrement, si on le désire, au moyen d'un bain d'alun et d'acide citrique.

M. Sautter, qui revient d'un voyage en Algérie, a développé, au moyen de cette formule, tous ses clichés instantanés, et a obtenu de très bons résultats en réalisant une économie de temps considérable.

Le même développement lui a donné une entière satisfaction pour des clichés obtenus au moyen de l'éclair magnésique. Les épreuves de ces clichés sont soumises à la Société.

M. Sautter donne la formule de ce développement, qu'il tient de M. Clavier, photographe, à Sétif. Il ajoute qu'en Algérie, grâce à la chaleur, le développement d'une plaque instantanée n'a jamais duré plus de trois minutes.

M. Sautter répète ce qu'il a dit en commençant, qu'il ne fait campagne contre aucun des développements actuellement en faveur, mais que faisant uniquement des photographies instantanées, et souvent en assez grand nombre dans une seule journée, il a été appelé à chercher s'il ne pourrait pas trouver un révélateur qui, tout en agissant plus rapidement, lui fournit des clichés aussi beaux et aussi harmonieux que ceux que l'on obtient avec les développateurs en vogue depuis un an.

Formule :

N° 1.	Eau	150 C. C.	
	Sulfite de soude	25 Gr.	
	Hydroquinone	5 Gr.	
Acide citrique			Traces
N° 2.	Eau	1000	
	Carbonate de soude	180	

Pour faire le bain, prendre 10 c. c. du N° 1 et 50 c. c. du N° 2 ; ajouter un paquet de 0 Gr. 25 d'acide pyrogallique en poudre. Mélanger avec soin.

M. E. Sautter présente ensuite à la Société le *Cosmopolite* de M. Français. Cet appareil est un kinégraphe perfectionné qui paraît réunir d'excellentes qualités.

M. E. Nydegger expose la chambre *Victoria,* qui possède un viseur et un magasin de 30 plaques 6 $^1/_2 \times$ 10 ; l'objectif et l'obturateur sont rapides et de bonne marque.

M. Ch. Rauser présente deux obturateurs nouveaux. Le premier se met en lieu et place du diaphragme. La rapidité maximum est très grande. Pour la vitesse moindre, on place au-dessus de l'instrument une sorte de tourniquet à ailettes qui enraie le mouvement en faisant l'office de régulateur. Le grand avantage de ce petit appareil est d'être fort léger et de tenir peu de place. L'autre obturateur, de construction anglaise, est plus massif. Il consiste en un corps surmonté d'un tube en cuivre, dans lequel fonctionne un ressort faisant monter et descendre la lame obturatrice.

. La Société procède ensuite à la discussion de plusieurs questions administratives, sur lesquelles il y aura à revenir.

J. B.

Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans la mer.

L'article de M. Forel sur ses expériences dans le lac renferme une phrase que l'on pourrait mal interpréter. M. Asper n'a pas trouvé la limite de pénétration de la lumière, dans les lacs de la Suisse, comme on le croirait en lisant cette phrase, vu qu'à 140 mètres de profondeur, la plus grande qu'il ait atteinte, il y avait encore du jour. Du

reste, sa méthode laissait fort à désirer, puisqu'il descendait ses plaques une nuit et les retirait la nuit suivante, après les avoir laissées un jour entier dans la vase du fond. Or, une plaque en gélatino-bromure exposée au dehors, même de nuit, est toujours voilée.

Les expériences de M. Forel ne nous renseignent nullement sur la limite de la lumière, puisque le papier au chlorure d'argent dont il se sert est insensible à une intensité lumineuse qui permet encore de lire fort bien un journal.

Le fait d'une inégalité de transparence des eaux suivant les saisons que ses expériences font ressortir pour le lac de Genève est du reste purement local, puisque rien de semblable ne s'observe dans la mer.

M. Sarasin et moi sommes les premiers qui ayons opéré avec succès avec des plaques de gélatino-bromure enfermées dans des appareils parfaitement hermétiques qui s'ouvraient à des profondeurs déterminées *sans reposer sur le fond de l'eau* et qui se refermaient avant de remonter. Nous sommes les premiers qui ayons déterminé à 200 mètres environ la limite absolue de pénétration dans le lac de Genève et à 400 mètres environ cette limite dans la mer [1]. Nos méthodes et notre outillage n'avaient donc rien de commun avec ceux de M. Forel.

Aussi, est-ce avec étonnement que j'ai lu, dans un Mémoire récemment publié en Allemagne [2], des assertions que résume la phrase suivante traduite mot à mot :

« Je crois néanmoins qu'une confirmation et une extension de ses expériences (Fol), pleines de valeur, à l'aide d'un appareil construit sur un plan différent de celui de

[1] Voir aux *Comptes-rendus*, 1884, t. XCIX, p. 783, 1885, t. C, p. 991 et 1886, t. CII, séance du 3 mai; *Archives des Sciences de Genève*, mai 1888, et *Mémoires de la Société de Physique de Genève*, 1888.

[2] *Bibliotheca zoologica*, 1er fascicule, p. 58. Cassel, 1888.

Forel, seront les bienvenues. L'appareil employé par ces deux savants a deux inconvénients. D'abord il ne s'ouvre que quand il touche le fond et ensuite il doit être remonté de nuit... »

Et pourtant l'auteur, M. Chun, cite les titres de nos Mémoires qu'il ne paraît pas avoir lus. Enfin il donne, dans le même Mémoire, des résultats soi-disant positifs, qui seraient de nature à infirmer les nôtres.

Le 9 octobre, au milieu du jour et par un beau soleil, dans le voisinage de l'île de Capri, M. Chun a constaté l'existence de la lumière à 150 m. et à 250 m. de profondeur, ce qui est fort naturel. Mais, après son départ, M. Petersen, mécanicien, aurait reconnu, le 10 novembre, à midi, dans la même localité, une pénétration de la lumière du jour à 500 m. et même à 550 m. de profondeur.

Un tel résultat serait assurément très remarquable; mais je ferai observer que l'appareil mis en usage par M. Chun est construit sur le principe inventé par M. Sigsbee, de la marine américaine; il s'ouvre et se referme par une traction de 2 m. ou 3 m. sur le câble. Quelques coups de tangage peuvent donc le faire déclencher, par accident, à un niveau tout différent de celui que l'on croit avoir opéré. De plus, l'équipage du *Johannes Müller*, bateau à vapeur de la station de Naples, ne sait pas manier un câble d'acier sans le rompre (c'est M. Chun qui le dit). Les expériences ont donc été faites avec un câble en chanvre; or il est connu que la dérive et les courants ont assez de prise sur ce genre de cordages pour lui imprimer, à l'insu de l'opérateur, une inclinaison qui ôte toute valeur aux mesures obtenues.

Avant de réfuter les assertions de M. Chun, j'ai tenu à compléter nos précédentes recherches, en mesurant la limite de la pénétration de la lumière solaire dans les circonstances les plus favorables.

Avec mon yacht à vapeur à deux hélices, *l'Amphiaster*, j'ai opéré, du 13 au 17 juillet dernier à midi, sous un ciel sans nuage, dans le bras de mer qui sépare la Corse du département des Alpes-Maritimes, dans une eau d'une pureté incomparable et à plus de 18 milles marins de la terre la plus rapprochée. L'appareil photographique à mouvement d'horlogerie, décrit par M. Sarasin et moi, le câble de fil d'acier dont j'ai 3000 m. à bord et que mon équipage manie fort bien sans accident, un excellent treuil à vapeur, la facilité de manœuvre que donnent les deux hélices du navire et le cabinet photographique que j'ai à bord, m'ont permis d'opérer dans les conditions les plus satisfaisantes.

Le 15 juillet, j'ai trouvé, à 1 heure, une lumière faible à 450 m. Le 16 juillet, à midi et demi, il y avait une trace à peine perceptible de lumière à 461 m. Le 17 juillet, à midi, les plaques exposées à 480 m. sont revenues sans avoir reçu la moindre impression. La limite était donc vers 465 m.

Rapprochant ces résultats de ceux que nous avons obtenus précédemment, je trouve :

Date.	Hauteur du soleil au moment de l'expérience.	Limite de la lumière.
26 mars 1885	48°.35'.40"	380ᵐ à 400ᵐ
7 avril 1886.	52°.34'.14"	400ᵐ
16 juillet 1889. . . .	68°. 8'. 2"	465ᵐ

M. Chun et M. Petersen disent avoir trouvé de la lumière, le 10 novembre, à 550 m. de profondeur. Le soleil était donc à 31° 56' 24" de hauteur, et cela dans le voisinage de l'île de Capri, c'est-à-dire dans des conditions de pureté de l'eau inférieures à celles où nous nous sommes trouvés. La différence est trop forte pour s'expliquer autrement que par une erreur de méthode.

Il faudra opérer dans l'Océan avec le soleil au zénith, pour trouver des chiffres comme ceux de M. Chun ou de M. Petersen [1].

Ces chiffres montrent encore que la profondeur atteinte par la lumière est en relation avec la hauteur du soleil, mais qu'on n'observe pas dans la mer ce trouble estival qui est si sensible dans le lac de Genève.

HERMANN FOL.

Quelques remarques sur les photomètres. [2]

S'il est une question qui préoccupe constamment le photographe de profession ou l'amateur, c'est assurément celle de la *photométrie*, ou appréciation de la qualité et de l'intensité lumineuse. Sans elle, pas de calcul de *temps de pose* précis.

Aussi le nombre des instruments construits dans ce but est-il considérable ; à tel point que les passer tous en revue serait une besogne aussi longue que fastidieuse, et que l'auteur qui aurait la prétention d'être complet en ces matières, fût-il le plus disert et le plus érudit, risquerait fort de se trouver bientôt en défaut ! Notre intention n'est nullement d'entreprendre une pareille tâche, mais seulement d'attirer l'attention des spécialistes en photographie sur quelques points encore bien obscurs.

Chacun connaît du reste, plus ou moins, les principaux photomètres actuellement en usage ; leur principe de construction et leur but sont assez variables. Certains d'entre eux s'appuyent sur des notions de physique ; d'autres sont basés plutôt sur des données de chimie. Citons un ou deux

[1] Comptes-rendus de l'Académie des sciences, séance du 19 août 1889.

[2] Cet article est le résumé d'une communication verbale faite le printemps passé à la Société de photographie de Genève.

(*Note de l'auteur.*)

exemples. Quelques appareils visent à fournir de suite le renseignement demandé : tels sont *l'iconomètre de Rossignol* (qui fonctionne aussi comme photomètre) : *le photomètre Decoudun*, de construction récente ; on pourrait jusqu'à un certain point ranger également dans cette catégorie *le radiomètre de Crookes*. D'autres instruments, comme *le photomètre de Warnercke*, et certains photomètres utilisés dans le procédé au charbon, ne donnent qu'un résultat indirect ; plusieurs d'entre eux nécessitent même le concours de tables, d'étalons de comparaison, plus ou moins compliqués.

Quel que soit d'ailleurs le système adopté, tous ces photomètres peuvent être classés en deux catégories distinctes : 1° ceux qui empruntent directement l'œil comme moyen d'investigation ; 2° ceux qui évitent, à dessein, le concours de cet organe dans l'observation.

L'idéal du genre serait un appareil qui fournirait avec facilité, avec promptitude et sans calcul, toutes les indications demandées, qui, par conséquent, appliquerait à l'étude des ondulations lumineuses, des moyens analogues à ceux dont on se sert pour analyser les ondes sonores. L'acoustique a retiré le plus grand profit du tambour de Marey, sur lequel la pointe vient graver l'ondulation sonore avec toutes ses qualités : longueur, amplitude, forme, etc. Il serait bien désirable de posséder pour les recherches d'optique des moyens d'investigation analogues. A regret, nous devons déclarer que, pour le plus grand dommage de la science physique et photographique, il n'existe rien de semblable dans ces domaines. Nous nous dispensons d'insister sur le fait qu'un instrument de cette nature devrait être peu coûteux et facile à transporter, sans cela il ne constituerait qu'un *objet de luxe*, tout au plus à la portée de grands laboratoires richement dotés au point de vue financier.

Nous ne voulons pour preuve du manque d'un semblable photomètre que le grand nombre et la diversité des instruments de ce nom qui ont été mis dans le commerce. Chaque jour, la réclame annonce à grand fracas un appareil nouveau, toujours soi-disant infaillible, et qui, le plus souvent, ne résiste pas deux minutes à une critique même superficielle. C'est donc là une lacune qui, malgré tous les efforts des physiciens, reste à combler.

Avec les photomètres actuellement entrés dans la pratique journalière et qui, quoique imparfaits, rendent de réels services, le pauvre photographe se voit exposé à toutes sortes de déconvenues.

Écoutons un instant, si vous le voulez bien, la conversation d'un amateur-photographe et d'un savant, grand critique à ses heures.

« — Quelle chose trompeuse que la photométrie, » s'écrie l'amateur. « J'ai pris pour guide le radiomètre de Crookes et, après des essais et des tâtonnements sans nombre, je suis arrivé à la conviction qu'il y a certainement des cas dans lesquels les quatre ailettes tournent avec une grande vélocité sans que, pour cela, la photogénie soit bien marquée. Pourquoi, s'il vous plaît ? »

« — C'est que, mon cher amateur, » répond le savant, « les ondulations de toutes sortes, qui font tourner le radiomètre de Crookes, ne sont pas nécessairement celles qui impressionnent, sous forme de *rayons chimiques*, votre plaque photographique ; bien mieux encore, les radiations chimiques peuvent être parfaitement absentes et les ailettes n'en tourneront pas moins fort galamment, sous l'impulsion des autres ondulations. » *(A suivre.)*

Auguste Éternod,

Prof. ord. d'Histologie normale et d'Embryologie
à l'Université de Genève.

Lettre à la « Revue ».

Paris, 22 octobre 1889.

« Monsieur le rédacteur,

« On lit couramment dans la *Revue suisse de photographie* les vocables : orthochromatique et isochromatique.

« Permettez-moi, à ce sujet, quelques observations. Le malheur veut qu'orthochromatique ne soit pas français, et que tous deux signifient autre chose que ce qu'on entend leur faire dire.

« On sent très bien l'intention de celui qui a inventé l'application de ces mots à la photographie. Le pauvre homme devait être embarrassé par l'indigence de la langue française ; il s'en est tiré en demandant au grec de venir à son secours et, lâchement, le grec l'a mis dedans.

« Que s'agit-il de définir ? Un procédé par lequel on corrige l'infirmité de la plaque ordinaire à donner exactement la valeur des couleurs.

« Si j'en crois Littré, isochromatique veut dire : dont la teinte est uniforme. Quant au mot : orthochromatique, il me semble inventé pour faire concurrence commerciale au premier.

« Les deux adjectifs grecs *ισος* et *ορθος* sont à peu près synonymes et signifient tous deux : juste.

« Les deux mots en cause se traduiraient donc par : procédé qui donne la couleur exacte ; or comme l'artifice qualifié ainsi ne donne pas de couleur, il faut avoir recours à une lourde périphrase pour traduire la pensée du parrain de ces vocables : procédé par lequel les couleurs des objets n'empêchent pas ceux-ci d'être reproduits avec leur valeur lumineuse propre.

« Et puisque nous sommes en plein dans la fantaisie, je propose comme plus juste le mot *orthophotique*, c'est-à-dire procédé qui donne les rayons exacts.

« Mon observation a tout juste la valeur que vous voudrez bien lui donner.

« Agréez, etc. » J. D.

Nous sommes heureux que notre correspondant ait soulevé cette intéressante question. Il est sûr que les vocables *iso-* et *orthochromatiques* n'ont qu'une signification mensongère et conventionnelle. Le mot *orthophotique* nous paraît préférable ; cependant est-il bien exact ?

Notre œil classe les sept couleurs du spectre d'après l'intensité lumineuse qui est le propre de chacune ; la plaque photographique est impressionnée par ces mêmes couleurs, non pas en proportion de l'intensité lumineuse, mais d'après la propriété chimique que chacune possède plus ou moins, de décomposer les sels d'argent. L'action physique de luire qui frappe notre œil, l'action chimique de détruire qui impressionne la plaque ne vont pas parallèlement. Notre œil est *orthochromatique*, la plaque ordinaire est *orthoactinique*. Le mot *orthophotique* rappelle-t-il bien la propriété chimique des rayons qui est seule en cause en photographie ? Il ne paraît pas, et c'est là, croyons-nous, une lacune. Ce n'est pas l'action *lumineuse* que le mot doit rappeler, c'est l'action *chimique*. Nous disions tout à l'heure que la plaque ordinaire est *orthoactinique*. En effet, elle rend exactement la puissance relative des divers rayons à décomposer le bromure d'argent. Une plaque qui n'exprimerait pas cette puissance relative, une plaque où l'actinisme des rayons serait faussé, où le vert, le rouge, finiraient par attaquer le bromure d'argent dans une certaine mesure, cette plaque aurait des propriétés en dehors de celles de la plaque ordinaire, elle ne serait plus *orthoactinique*, mais bien *paractinique*. Or c'est le propre des plaques iso- et orthochromatiques. Nous demandons à notre correspondant si ce mot lui agrée.

PHOTOTYPIE F. THÈVOZ & Cie, GENÈVE.

Le château de Chenaux
à Estavayer.

NÉGATIF DE M. J. TEMPOREL.

FAITS DIVERS

Voici la liste des exposants suisses (groupe XII, photographie) qui ont obtenu des distinctions à l'Exposition internationale de Paris :

Médaille d'Or, MM. Orell, Fussli & Cie.
Médaille d'Argent, MM. F. et E. Boissonnas.
» » R. de Greck.
» » Bomedo Guler.
» » Jean Mœgelé.
» » O. Pfenninger.
» » Thury et Amey.
Médaille de Bronze, MM. Flury.
» » Lienhardt et Salborn.
» » Rauser & Cie.
» » Stephan.
» » Wirth.
Mention honorable, Mlle Elise Hinnen.
» M. Schleuker.

* * *

La Société genevoise de photographie avait projeté de faire une course d'automne le 22 septembre. On devait se rendre en bateau à St-Gingolph, et de là rayonner sur les terres de S. A. S. le duc de Savoie ou de S. E. l'évêque de Sion. Peu d'endroits de la vallée du Léman sont aussi pittoresques que ces rives de Savoie. La flore en est tout autre que celle des rives suisses. Le châtaigner y domine, la vigne aussi, mais une vigne du midi, qui grimpe le long des arbres, serpente à terre, sans souci du « qu'en dira-t-on », une vigne folle, mais décorative au possible. L'horizon est borné par de charmantes collines toutes boisées et verdoyantes, parfois surmontées de quelque ruine, dernier vestige d'un passé qui n'est plus!... C'est dans ces

lieux champêtres que notre sage président devait nous mener bocager, mais la pluie, mais le froid! Il fallut renvoyer à huitaine, et le 29, au matin, tel qu'un pasteur abandonné de son troupeau, notre président se trouvait seul au rendez-vous, seul avec sa houlette... sa chambre noire, voulons-nous dire! Il fallut y renoncer pour cette année, et c'est grand dommage, en vérité, car cet automne n'a pas été comme les autres automnes. En général, les premiers gels trouvent les arbres déjà fortement dépouillés et le changement de coloration des feuilles se fait assez brusquement du vert au jaune, puis elles tombent. Cette année-ci, alors que les arbres étaient encore tout à fait feuillés, il y a eu quelques gels peu accentués, ou même de simples blanches gelées qui ont eu pour effet de modifier insensiblement la chlorophyle et de la faire passer par toutes les teintes possibles. Pendant une quinzaine de jours, on a pu jouir d'un spectacle vraiment superbe, celui des bois dont les arbres étaient, on peut le dire, de toutes les couleurs, depuis le vert sombre jusqu'au vieil or, en passant par le rose, le rouge sombre, le jaune très pâle! Au reste, dame nature nous devait bien cette fiche de consolation, car, à proprement parler, elle nous a escamoté le mois de septembre.

* * *

Nous continuons à demander à nos abonnés de bien vouloir nous transmettre de bons négatifs de châteaux suisses, propres à la reproduction phototypique. Les clichés qui conviennent le mieux pour ce genre de gravure sont doux, sans grandes oppositions entre les lumières et les ombres, ils doivent avoir été suffisamment posés, mais pas trop développés.

Parmi les châteaux suisses, nous attachons surtout de l'importance à ceux qui se relient à l'histoire des libertés

helvétiques, mais toute demeure seigneuriale dont la construction est antérieure au XVIIe siècle et qui rappelle l'histoire d'une famille, nous paraît également digne d'intérêt.

* * *

Le *Moniteur de la photographie* publie sous le nom de *Nuctigonia* un produit qui lui est annoncé de New-York et qui permettrait, étant ajouté au révélateur, de développer les plaques en pleine lumière.

Pour passer du châssis dans le bain, il est probable que les plaques sont soumises à un procédé d'escamotage qui les préserve de la lumière. Le *Moniteur* estime que probablement le nuctigonia rendra d'utiles services aux touristes photographes en leur permettant de développer sans danger de voiler leurs plaques dans n'importe quel local dont ils pourront disposer. Nous ajouterons que, théoriquement tout au moins, ce retardateur à outrance, car ce n'est sans doute pas autre chose, doit faire du développement une laborieuse opération.

* * *

En encollant les épreuves humides, pour les appliquer sur le carton on a l'inconvénient de voir les cartons se gondoler pendant le séchage.

On a essayé de parer à cet inconvénient en enduisant de colle le carton, laissant sécher, puis appliquant l'épreuve humide. Une légère pression suffit pour amener l'adhérence; mais cette opération est assez longue, parce qu'il ne faut pas que la colle empiete trop sur les marges.

Le *British Journal* nous apprend qu'en Amérique, lorsqu'on veut opérer rapidement, on renverse ce dernier mode d'opérer. On enduit de colle les épreuves, on laisse sécher, puis, après les avoir coupées à la dimension voulue, on les place sur les cartons légèrement humides et on

les fait passer dans une presse à rouleaux. Ce procédé, très expéditif, donne une adhérence parfaite et ne fait pas gondoler le carton. (*Bull. soc. franç.*)

Notre illustration.

LE CHATEAU DE CHENAUX A ESTAVAYER

La seigneurie d'Estavayer a été, pendant le moyen âge, une des plus considérables de la Suisse romande. L'origine en est inconnue et ce n'est que vers 1135 que l'on voit paraître les premiers seigneurs de ce nom. La seigneurie fut partagée de bonne heure et, vers la fin du XIII[e] siècle, on constate l'existence de trois branches distinctes, qui avaient chacune leur château. L'un, situé dans l'ancien bourg d'Estavayer, s'élevait sur la place dite maintenant de Moudon; il est détruit depuis longtemps; un second était situé en dehors de l'ancien bourg, à l'angle S. O. de l'enclos du couvent des religieuses dominicaines; il n'en reste qu'une tour. Le troisième, connu sous le nom de *Chinaul* ou *Chenaux*, que nous représentons ici, est très bien conservé et sert aujourd'hui d'habitation au préfet du district de la Broie. Il fut vendu à Humbert de Savoie, en 1431, par Anselme d'Estavayer; Jacques, fils de ce dernier, le racheta en 1454. Pendant les guerres de Bourgogne, les confédérés prirent d'assaut la ville d'Estavayer le 27 octobre 1475, et s'emparèrent du château de Chenaux le lendemain; ils voulaient le *dérocher et raser par terre; les uns se mirent en devoir avec marteaux, engins et pièches, mais n'y profitant de rien* ils le pillèrent et y mirent le feu; toutes les constructions en bois furent brûlées.

Depuis longtemps, les seigneurs du château de Chenaux étaient débiteurs d'une somme assez considérable envers l'hôpital et la grande confrérie de Fribourg; comme ils ne

payaient ni le capital, ni l'intérêt, les Fribourgeois gardèrent le château et en devinrent définitivement propriétaires par un arrangement conclu, en 1488, avec Jean, petit-fils d'Anselme d'Estavayer. Il fut restauré à diverses époques et l'intérieur en est assez moderne. Le gros de l'œuvre a gardé son cachet primitif, et, dans son ensemble et ses diverses parties, le château de Chenaux présente un spécimen remarquable et original des constructions du moyen âge.

J. G.

La phototypie qui nous fournit ici l'image du château de Chenaux a été faite d'après un négatif de M. J. Temporel.

Date et heure du jour : Mai 1887, 3 heures. *Lumière :* Soleil.
Objectif : Rectilinaire de Dallmeyer. Diaphragme moyen.
Pose : 2 secondes. *Plaque :* Argus.
Révélateur : Pyrogallique.

PUBLICATIONS REÇUES

PÉRIODIQUES

En langue française :

Bulletin de la Société française de photographie. — *Le Moniteur de la photographie.* — *L'Amateur photographe.* — *Le Progrès photographique.* — *Journal de l'industrie photographique.* — *Les Annales photographiques.*

En langue allemande :

Photographische Correspondenz. — *Photographische Rundschau.* — *Photographische Mittheilungen.* — *Deutsche Photographen-Zeitung.* — *Photographisches Wochenblatt.* — *Photographischer Beobachter.* — *Photographische Notizen.* — *Der Amateur-Photograph.* — *Die Sonne.*

En langue anglaise :

The British journal of photography. — *The photographic News.* — *Anthony's Photographic Bulletin.* — *Wilson's photographic Magazine.* — *The Amateur Photographer.* — *The*

Journal of the Camera Club. — The photographic Times. — American Journal of Photography. — The St.-Louis and Canadian Photographer. — The Photographic Times & American Photographer. — The photographer's World. — The Photographic Review. — Photography. — American Amateur Photographer. — Journal of the photographic Society of India. — The Beacon. — The Eye.

En langue italienne :

Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma. — La Camera oscura. — Bulletino della Societa fotografica italiana.

En langue hollandaise :

Tijdschrift voor Photographie.

En langue suédoise :

Fotografisk Tidskriff.

En langue danoise :

Beretninger fra Dansk fotografisk forening.

En langue russe :

Photographitcheski Westnick.

En langue espagnole :

Boletin Fotografico.

Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique.

Hôtel **Beau-Rivage**, direct^r M. J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.

» **d'Angleterre**, direct^r M. C. Demmer, *Davos-Platz*, cant. des Grisons.

» **Obwaldnerhof**, direct^r M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.

» **du Grand St.-Bernard**, direct^r M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.

» **Grand Hôtel des Bains**, direct^r M. C. Hiele, *Bex*, cant. de Vaud.

» **du Chamossaire**, direct^r M. H. Amiguet, *Chésières s/Ollon*, cant. de Vaud.

Hôtel **Roy**, dir[tr] M. C.-L. Héritier, *Clarens*, cant. de Vaud.
» **des Alpes et Grand-Hôtel**, direct[r] M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.
» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct[r] M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.
» **Pension du Panorama**, direct[r] M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.
» **du Grand-Muveran**, direct[r] M. A. Petter Genillard, *Villars s/Ollon*, cant. de Vaud.
» **Etablissement hydrothérapique**, direct[r] M. le D[r] Hegglin, *Schönbrunn*, cant. de Zoug.
» **du Château de Laufen**, direct[r] M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux*.
K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux*.

Laboratoire de la Société photographique de Lausanne, à l'Athénée.

Revue des journaux photographiques

(*Photographische Correspondenz.*)

(Octobre 1889.)

Instantanés d'Aliénés à l'usage de la Psychiatrie,

par J.-M. Eder.

La psychiatrie se sert depuis fort longtemps de la photographie instantanée pour obtenir des épreuves servant à illustrer les publications sur les affections mentales.

La reproduction fidèle de l'image d'un malade dans ses diverses phases, attaques nerveuses, crampes, contorsions, etc., telle qu'elle est pratiquée par exemple par le professeur Charcot, à Paris ou à l'Institution St.-Servolo, nous indique la manière de procéder pour obtenir un instantané de ce genre de malades.

L'homme du métier fait promptement le diagnostic d'un ma-

lade d'après son apparence extérieure, sa tenue, son jeu de physionomie ; il peut donc par un choix habile faire beaucoup pour procurer de bonnes épreuves, utiles à l'enseignement, surtout des cas spéciaux, tels que la mélancolie, manie, etc.

Les reproductions de ces instantanés sont tellement vraies, que chaque spécialiste est en état d'y trouver les indices caractéristiques de la maladie, ce qu'on ne peut dire des dessins à la main.

Des essais faits sur divers malades à l'Asile principal des Aliénés de Kierling-Gugging (Autriche), par le Dr Eder, au moyen d'un Euryoscope de Voigtländer (66 mm. d'ouverture), et de l'obturateur Thury & Amey, ont complètement réussi.

A. K.

De l'emploi des solutions acides de sulfite de soude, par J.-M. Eder.

On a déjà fait observer à quel point la lessive de sulfite de soude concentrée, saturée par l'acide sulfureux, rendait de bons services en ajoutant cette solution au bain de fixage. Elle est également à recommander pour décolorer la couche de gélatine jaunie par un vieux bain révélateur à l'acide pyrogallique.

A. K.

Deutsche Photographen-Zeitung
(1889, No 39.)

Bain de fixage pour plaques développées à l'Iconogène, par le Dr Krugener.

La plaque développée à l'iconogène et bien lavée peut être fixée avantageusement dans le bain suivant :

250 gr. Hyposulfite de soude.
50 gr. Bisulfite de soude.
1000 gr. Eau.

Ce bain de fixage a les avantages suivants :

1o Les négatifs ont une belle couleur et peuvent être tirés rapidement.

2o Le bain reste toujours clair même après un long usage.

3o Inutile de passer les plaques au bain d'alun, ce qui n'exclut pas son emploi si la nature de la plaque l'exige, dans ce cas 50 gr. d'alun par litre d'eau suffisent.

On peut aussi remplacer ce bain de fixage par le suivant :

250 gr. Hyposulfite de soude.
50 gr. Sulfite de soude.
1000 gr. Eau.

Et on ajoute lentement :

6 cc (11 gr.) Acide sulfurique concentré.

Ce bain a les mêmes avantages que le premier. A. K.

Der Amateur-Photograph.
(Septembre 1889.)

Nettoyage des cuvettes en porcelaine et des éprouvettes en verre.

Avec le développement à l'oxalate de fer, il se forme dans les cuvettes un fort dépôt d'oxalate de fer et de potasse qui, lorsqu'il est devenu sec, est très difficile à enlever.

Pour ôter facilement ce dépôt on prend un mélange de 1 partie d'acide chlorhydrique ordinaire et 2 parties d'eau. Pour nettoyer les mesures et les cylindres de verre, on prend un peu de ce mélange et on frotte avec un tampon fait avec un morceau de bois entouré d'un linge. P. H.

A. K.

Virage pour Papier Aristotype.
(par A. Gross.)

Pour obtenir un ton noir brun foncé, voici comment on opère :

Les épreuves sont tirées vigoureusement et, après un lavage soigné, plongées dans un bain de virage préparé comme suit :

Eau, 250 gr.
Borax, 3 »
Bicarbonate de soude, 4 gr.
Alun, 1 gr.

Il se forme un liquide laiteux auquel on ajoute après filtration 6 gr. d'une solution d'or (chlorure d'or et chlorure de sodium 1 : 100).

On laisse reposer ce bain 1/4 d'heure et vire comme d'habitude.

Arrivé au ton bleu foncé, on lave de nouveau et on fixe au

1 : 10. Dans ce dernier bain, les épreuves prennent le ton brun foncé et après lavage et séchage deviennent noir brun, d'un très joli effet.

A. K.

The American amateur Photographer.
(Septembre 1889.)

Nuages.

Lorsqu'on s'occupe de photographier des paysages, il est essentiel d'avoir une collection de bons négatifs de nuages, attendu qu'un ciel nuageux est toujours plus décoratif qu'un ciel uniforme. On peut même dire que dans un paysage le ciel fait office de fond, et que le fond doit être étudié tout autant que dans un portrait. Mais avant d'apprendre comment on se sert d'un négatif de nuages, il faut tout d'abord savoir comment on le fait. En premier lieu, on se placera de préférence sur un site élevé ou au bord de la mer, de telle sorte qu'ayant le ciel en face de soi on ne soit pas obligé de pencher la chambre ce qui déformerait infailliblement les nuages. L'éclairage du ciel n'est pas indifférent. Quand nous rapporterons notre ciel à un paysage quelconque, il faut nécessairement que la lumière vienne du même côté. Il est vrai que les plus jolies études de nuages sont celles où l'éclairage vient de derrière les nuages, mais il est rare que l'on prenne des paysages avec un éclairage de face, à moins qu'on ne veuille obtenir des effets de lune. Nous choisirons aussi de préférence le moment qui succède à un orage, alors que l'air est pur et le ciel chargé de cumulus.

Nous ferons de préférence usage de plaques orthochromatiques et mettrons un écran jaune dans l'objectif. Avec de telles plaques, les lointains arrivent avec une grande netteté et les moindres nuages se détachent du ciel. La question du développement est fort délicate ; le ciel doit rester transparent ; il faut éviter toute dureté si l'on veut jouir des détails ; aussi doit-on développer avec de grandes précautions. Le meilleur développement est celui à l'acide pyrogallique, en ayant soin d'en mettre peu en commençant et un peu plus à la fin. R. B.

(*A suivre.*)

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

I[re] Année. N° 6 Décembre 1889.

Omnia luce !

REVUE SUISSE

DE

PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

Photo-Club de Neuchâtel.

Séance du 1er Novembre 1889.

Présidence de M. E. Chable, président.

Vingt-trois membres sont présents; dix membres absents excusés envoient pour les votes leur procuration; trois membres non excusés.

Le président annonce à l'assemblée que le comité s'est réuni deux fois pour des questions administratives et s'est constitué comme suit :

MM. E. Chable fils, président,
Eug. Mauler, vice-président,
Paul Colin, trésorier,
Paul A. Perrochet, secrétaire.

Dans l'intervalle du 22 octobre au 1er novembre, 16 signatures nouvelles se sont ajoutées aux 20 premières. Voici la liste de ces 36 membres fondateurs, dont il est fait lecture :

1. M. Victor ATTINGER, rue St-Honoré, 7,
2. » Jean BACHELIN, ancien Hôtel-de-Ville, 2,
3. Mlle Jeanne BOUVIER, à la Coudre,
4. M. Paul BOUVIER, Évole, 27,
5. Mlle Marie CHABLE, Vieux-Châtel, 5,
6. M. Ed. CHABLE fils, Vieux-Châtel, 7,
7. Mme Sophie CHATELAIN, ruelle Vaucher, 6,
8. M. Paul COLIN, Avenue du Crêt, 6,
9. » Arnold CONVERT, rue du Musée, 7,
10. » Paul de COULON, Pierre-à-Bot,
11. » A. DARDEL, rue du Seyon, 4,
12. » E. FAVARGER, Promenade Noire, 3,
13. » Albert FORNACHON, Avenue du Crêt, 24,
14. Mme Marie GODET, Faubourg du Crêt, 10,
15. M. Paul GRÉTILLAT, Avenue du Crêt, 2,
16. » GUYE-BLANCPAIN, au Bied, près Colombier,
17. » André HUBERT, rue de la Côte, 9 bis,
18. Mlle Lucie JEANJAQUET, Crêt Taconnet, 2,
19. » M. KUCHLÉ, Avenue du Crêt, 6,
20. M. Louis KURZ, rue St-Honoré, 5,
21. » Martin LUTHER, Épancheurs, 7,
22. » Eugène MAULER, Parcs, 2,
23. Mme de MERVEILLEUX, Pertuis du Sault, 11,
24. M. A. MONBARON, rue de l'Hôpital, 17,
25. » P. NIPPEL, Maujobia, 9,
26. » Charles PERRET, Plan, 9,
27. » Henri PERRIN, Colombier,
28. » Paul-A. PERROCHET, Comba Borel, 10,
29. » Albert de POURTALÈS, Faubourg de l'Hôpital, 24,
30. » Ernest PRINCE, Avenue du Crêt,
31. » Hermann de PURY, Halles, 8,
32. Mlle Martha SANDOZ, Évole, 31,
33. M. Otto SCHMIDT, Promenade noire, 3.

34. M. Alfred Spühler, Fabrique de télégraphes,
35. » Thurneysen, Prébarreau, 4,
36. » Clotilde Wittnauer, Prébarreau, 4.

L'ordre du jour prévoyant la fixation de la date de fondation, celle du 1er novembre est choisie à l'unanimité.

L'assemblée passe ensuite à la discussion du nom à donner à la Société. Des deux propositions présentées par le comité : « Société photographique de Neuchâtel » et « Photo-Club de Neuchâtel », la seconde est adoptée. A cette occasion, M. Chable annonce que la *Revue suisse de Photographie* s'offre obligeamment par l'intermédiaire de son directeur à devenir aussi l'organe du Photo-Club de Neuchâtel. Cette proposition gratuite est acceptée avec reconnaissance.

Puis il est décidé que la cotisation mensuelle pour cet exercice sera de fr. 2 et la finance d'entrée pour les nouveaux membres de fr. 10.

La date des assemblées mensuelles est fixée au 1er de chaque mois ; si cette date tombe sur un dimanche, la séance est renvoyée au lendemain.

Les projets de statuts, élaborés par le comité, font ensuite l'objet d'une longue discussion à laquelle tout le monde prend part : les propositions du comité en sortent quelque peu modifiées ; mais, révisions faites, elles seront adoptées.

La prochaine séance, inauguration du local, aura lieu le 9 décembre. Aussi voyons-nous approcher avec plaisir ce moment où nous pourrons donner plein essor à nos aspirations ; nous ne doutons pas que des résultats dignes d'une Société comme la nôtre répondront à nos efforts réunis.

Le secrétaire,

Paul-A. Perrochet.

Société genevoise de photographie.

Séance du 5 novembre 1889.

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, *président*.

La question d'un nouveau local est reprise. La commission qui a été nommée à cet effet propose deux locaux qui, ni l'un ni l'autre, n'obtiennent l'approbation de l'assemblée.

La commission accepte de continuer ses recherches.

M. le professeur H. Fol entretient la Société de la question de la ressemblance entre époux. Est-il vrai, comme on le prétend parfois, que des gens mariés finissent par se ressembler? M. Fol établit que sur 78 jeunes couples dont il a étudié la ressemblance, il en a trouvé 24 chez lesquels cette ressemblance était plus grande qu'entre frère et sœur, 30 chez lesquels elle était aussi grande qu'entre frère et sœur et 24 où il y avait dissemblance. Conclusion : dans le plus grand nombre de cas, les gens se choisissent d'après leur ressemblance. Pour terminer cette recherche, il faudra faire une statistique analogue pour les couples âgés. M. Fol n'a pas encore des matériaux suffisants pour se prononcer à cet égard, mais la théorie d'une convergence des types de figure par l'effet de la vie conjugale lui semble fort compromise. M. Fol invite les assistants à réunir des matériaux, c'est-à-dire des photographies de couples, et à les lui communiquer.

J. B.

Quelques mots sur l'art dans la photographie.

L'attention et l'intérêt des photographes et des amateurs sont, depuis quelques années, sans cesse tenus en éveil par les perfectionnements techniques apportés à la science de la photographie. Ses applications prennent cha-

que jour plus d'extension. A peine un progrès est-il réalisé, qu'un autre lui succède; les problèmes posés aux physiciens et aux chimistes trouvent peu à peu leurs solutions. La photographie devient ainsi la collaboratrice d'un nombre toujours plus considérable d'arts et de sciences. Mais il faut reconnaître que, dans ce développement merveilleux, c'est la partie technique ou matérielle qui a surtout progressé et qui a fait le principal objet des études. Cependant, on peut se demander si, à côté de ces questions purement techniques, il n'en existe pas aussi d'artistiques qui pourraient donner lieu à des études intéressantes et utiles.

Je ne traiterai pas la question de savoir si la photographie est un art ou une science, c'est un point de vue philosophique qui donnerait lieu à une dissertation au-dessus de ma compétence. Mais ce qu'on peut dire sans soulever de controverses, c'est que la photographie peut être envisagée à un point de vue artistique, et qu'elle renferme un élément esthétique qui vaut la peine d'être cultivé. Je ne parle pas ici des services que rend la photographie comme auxiliaire des arts, tels que la peinture, la gravure, le dessin et même la sculpture. On sait assez aujourd'hui combien elle est utile aux artistes, soit en leur fournissant des documents pris sur le vif, soit en aidant leur mémoire. La photographie instantanée est une source féconde à laquelle beaucoup d'entre eux puisent abondamment. On sait aussi quels services la photographie rend aux beaux-arts en reproduisant et en vulgarisant les œuvres d'art au moyen de la phototypie, de la photogravure, de l'héliogravure, etc. Je laisse complètement de côté ces nombreuses et belles applications, et j'envisage la photographie en elle-même, sous son côté artistique et esthétique.

On remarquera que je parle ici en amateur et même seulement en amateur de paysage. Je fais complètement

abstraction du portrait dont le côté artistique est trop évident pour qu'on doive y insister. Je m'adresse donc aux amateurs, mes collègues, et je me demande si tous ceux qui cultivent aujourd'hui la photographie se rendent compte des ressources artistiques qu'on en peut tirer; la plupart d'entre eux l'envisagent comme un agréable passe-temps; elle deviendrait pour eux une source de jouissances bien autrement vives s'ils la cultivaient comme un art.

Beaucoup d'amateurs, surtout parmi les débutants, se figurent, hélas! trop facilement, qu'il suffit de dresser son appareil, sans aucun travail préliminaire, en face de l'objet dont on veut conserver le souvenir, mettre au point et déclancher l'obturateur; puis, vite on passe à un autre sujet; l'essentiel est de faire beaucoup de clichés. Ces amateurs pressés ne savent pas de quelle satisfaction ils se privent en ne mettant pas un grain d'esthétique dans leurs procédés. La photographie a, entre autres, l'avantage d'être un art à la portée de ceux que la nature n'a pas favorisés sous le rapport des autres arts ; elle est un instrument dont peuvent disposer ceux qui ne savent manier ni le crayon ni le pinceau. Les photographes, sans oser, cela va sans dire, rivaliser avec les véritables artistes, peuvent cependant, eux aussi, dans leur modeste sphère, faire œuvre d'artiste en cherchant leurs sujets avec intelligence, en les combinant et les arrangeant avec art. Ce n'est pas suffisant que de planter son appareil devant un paysage et d'ouvrir l'objectif; il y a tout un travail à faire et un travail très intéressant, des yeux, de l'intelligence, pour arriver à obtenir un résultat quelque peu artistique.

Le photographe doit tout d'abord chercher à se rendre compte de l'effet que produira son sujet sur le papier sensible. Il doit, par un effort de l'imagination, se représenter son paysage lorsqu'il aura été tiré, se demander comment

se présenteront les différents plans, prévoir les valeurs que prendront les couleurs les unes par rapport aux autres, juger de l'effet que produira un temps de pose plus ou moins prolongé. Il faut, en un mot, voir d'avance la photographie que l'on veut obtenir. On a souvent de grandes déceptions, lorsqu'on a fait un paysage très attrayant, en voyant que l'épreuve ne rend absolument pas la nature. C'est que, indépendamment d'autres causes d'insuccès sur lesquelles je n'insiste pas, on n'a, par exemple, pas prévu l'interversion de valeur des couleurs, on a des contrastes trop heurtés, ou le sujet principal du tableau se trouve effacé, diminué, par des sujets accessoires dont l'importance est exagérée. Ces déceptions pourront quelquefois être évitées, si l'on a cherché à prévoir d'avance l'effet que produira le sujet, alors qu'il était encore temps de remédier à ces inconvénients. Cette faculté de voir d'avance sa photographie s'acquiert par l'habitude, aussi cette observation paraîtra-t-elle peut-être puérile aux amateurs expérimentés, chez lesquels cette petite opération de seconde vue se produit même sans qu'ils s'en doutent.

(A suivre.)

A. G.

La Photographie à l'Exposition Universelle internationale de Paris en 1889.

(Suite.)

Outre les reports sur bois, MM. Vallot frères exposent également des reports sur cuivre destinés, comme les précédents, à être utilisés par les graveurs.

Un autre industriel s'est aussi occupé du report d'images photographiques sur le bois, mais dans un but purement décoratif. Il a exposé divers objets et petits meubles, coffrets,

etc. décorés de cette façon ; il y a évidemment là un champ ouvert, et cette application de la photographie peut être appelée à remplacer avantageusement la marquetterie pour les articles bon marché.

Dans la même salle se trouve l'exposition de la compagnie française de l' « Autocopiste ». Cette société a formé le projet de placer la phototypie à la portée de tous en simplifiant à la fois le procédé de préparation et le matériel d'impression.

Pendant toute la durée de l'Exposition un représentant de la compagnie a exécuté publiquement la démonstration du fonctionnement de l'appareil, en imprimant des vues d'après nature, des reproductions de gravures, etc.

La plaque rigide et fragile employée jusqu'ici pour le support de l'image phototypique est remplacée ici par un papier parcheminé. Ce papier, recouvert d'une couche de gélatine coagulée est sensibilisé dans un bain de bichromate de potasse, séché et exposé dans un châssis-presse sur un négatif, jusqu'à ce que tous les détails de l'image soient visibles, ce qui prend plus ou moins de temps selon la vigueur du cliché et l'intensité de la lumière.

Après l'insolation, le parchemin est exposé de nouveau à la lumière du côté qui n'a pas reçu l'impression, pendant un quart d'heure environ.

Cette seconde exposition a pour but de durcir la couche de gélatine et de diminuer le relief de l'image sur le côté qui doit servir à l'impression.

Après cette seconde insolation, le parchemin est lavé à l'eau froide jusqu'à complète élimination du bichromate de potasse, puis séché entre deux feuilles de buvard.

Pour procéder au tirage, le parchemin est ramolli dans de l'eau froide puis tendu sur un cadre « ad hoc ». La surface portant l'image est recouverte pendant une demi-

heure environ d'un liquide composé d'eau, de glycérine, d'ammoniaque et de salpètre, après quoi la planche est prête et l'on peut procéder à l'encrage, le tirage se fait simplement au moyen d'une presse à copier ordinaire.

Il va sans dire que, comme pour tout procédé, il faut un certain apprentissage avant de pouvoir obtenir des résultats absolument satisfaisants, mais il n'y a pas de difficultés sérieuses à vaincre, et l'Autocopiste peut, en bien des cas, rendre de réels services.

On a cherché depuis bien longtemps à remplacer le verre comme support pour les surfaces sensibles, par un subjectile moins lourd et moins fragile.

Le poids considérable du verre et les risques de casse ont toujours été, en effet, un des grands soucis des voyageurs.

Diverses matières ont tour à tour été proposées. Papiers à pellicule de gélatine, plaques minces de celluloïde, feuilles de gélatine insolubilisée, etc.

Parmi toutes ces préparations qui ont leurs partisans et leurs détracteurs, les plaques souples Balagny préparées par la maison Lumière & fils de Lyon permettent d'obtenir de fort beaux clichés, ainsi que l'on peut s'en convaincre en examinant soit les épreuves exposées par l'inventeur lui-même, soit les grandes vues panoramiques exposées par MM. Neurdein frères.

Ces épreuves qui ont jusqu'à un mètre de longueur sont obtenues au moyen du « Cylindrographe » inventé par M. le com[t] Moëssard.

Cet appareil construit avec beaucoup de soin se compose d'une chambre noire de forme semi-circulaire portant à sa partie antérieure un objectif qui, au moyen d'une poignée, peut se déplacer suivant l'axe de la chambre et

embrasser successivement presque la moitié de l'horizon (170 °).

Ce mouvement n'est donné qu'une fois dans le cas d'une vue instantanée, mais peut se répéter un grand nombre de fois si l'on est obligé par la nature de l'objet ou la faible quantité de lumière de poser un certain temps, comme c'est le cas par exemple pour des intérieurs. La vue de la grande galerie des machines a posé 20 minutes et a demandé environ 600 mouvements de l'objectif.

On conçoit sans peine quelle perfection de construction et quelle stabilité doit présenter l'appareil pour que la netteté de l'image n'ait pas à souffrir d'un tel traitement. Les vues produites par le moyen du Cylindrographe présentent lorsqu'on les examine à plat, une certaine déformation sensible surtout lorsqu'il se trouve dans les premiers plans des lignes architecturales horizontales.

Cette déformation cesse d'être apparente lorsque l'épreuve est examinée *cintrée*, d'après une courbe reproduisant celle de l'appareil lui-même.

Il est impossible dans une si courte notice de donner une description bien nette de l'appareil et de son fonctionnement.

Les amateurs qui désireraient de plus amples informations les trouveront dans le livre que lui a consacré son inventeur le comm[t] P. Moëssard, livre qui a paru cette année à la librairie Gauthier-Villars, et que la *Revue* a du reste annoncé.

(*A suivre.*)

É. Pricam.

Quelques remarques sur les photomètres.

(*Suite.*)

« — Ne réussissant pas avec le radiomètre, j'eus recours à l'iconomètre de Rossignol. Après avoir étudié le paysage au travers du verre bleu de l'iconomètre, l'image fournie me semblait assez lumineuse ; je calculai en conséquence mon temps de pose. A mon grand étonnement, j'obtins tantôt des excès, tantôt des insuffisances de poses, alternant avec des poses justes. Pourquoi donc encore ? »

« — Souvenez-vous, mon cher praticien, que les rayons que vous êtes *capables de voir* ne sont pas les seuls qui *agissent sur la plaque ;* il y en a d'invisibles, et ce ne sont pas les moins actifs. Votre iconomètre est muet sur ces rayons. »

« — Sans m'être rendu compte de ce que vous dites, je plantai là mon iconomètre et je voulus me servir du photomètre Decoudun. Nouveaux insuccès ! Et cependant la théorie de l'instrument me semble juste. Ecoutez plutôt. Un jour, sortant de mon laboratoire obscur, je n'eus pas de peine à distinguer nettement les trois points lumineux sous le voile de la chambre noire, et j'obtins un manque de pose. Ce n'est pas tout. Un autre jour j'opérais, par contre, au grand soleil ; après avoir cherché, non sans peine, à bien préciser la visibilité des trois points, nouvelle erreur ! J'avais cette fois-ci un excès de pose. Voilà qui est bien singulier, vous m'avouerez ? »

« — Mais cela me paraît tout naturel, au contraire. Vous n'avez pas tenu compte de l'*accoutumance* de l'œil ; c'est un phénomène bien connu des physiologistes. Laissons même de côté la question de l'accoutumance. Le photomètre Decoudun possède encore un autre défaut qui n'est pas sans analogie avec celui que nous venons de trouver à l'iconomètre de Rossignol ; vos points lumineux peuvent

être assez visibles et, cependant, renfermer essentiellement de la lumière *rouge* et *jaune,* peu de lumière *bleue* et pas ou presque pas de *rayons chimiques.* Ce pourrait être tout aussi bien diamétralement le contraire. Soyez donc heureux de ne pas avoir fait encore de plus grands écarts de pose. Ayant employé aussi moi-même le photomètre Decoudun, je dois dire qu'à mon étonnement les résultats qu'il fournit en pratique sont bien supérieurs à ceux que ferait espérer la théorie de l'instrument. »

« — Mais, mon cher savant, il ne s'agit pourtant pas là d'instruments de paccotille! Calculés par des physiciens sérieux ou des ingénieurs de renom, ils devraient fournir, me semble-t-il, de meilleurs résultats dans des mains expérimentées et consciencieuses. »

« — Que voulez-vous?... Tout effort n'est pas nécessairement couronné de succès dans les recherches scientifiques.»

« — Pour me reposer de mes déboires en *photographie posée*, j'entrepris de faire du *procédé au charbon*. Je dois avouer que, dans la masse, un certain nombre des négatifs que j'avais obtenus chemin faisant étaient assez jolis, et que je brûlais d'envie de les voir reproduits au moyen d'un procédé susceptible d'une si grande finesse. Ma petite installation ne laissait rien à désirer au point de vue matériel; armé de bonnes connaissances théoriques, j'étais plein de courage et je ne doutais nullement d'arriver à un succès complet. Eh bien, j'ai eu aussi des contre-temps inexpliqués. Vous m'accorderez cependant que, cette fois-ci, ce n'était pas mon photomètre au nitrate d'argent qui était fautif. »

« — Rien ne me garantit, au contraire, que ce ne soit justement lui qui vous ait induit en erreur. Les photomètres au nitrate d'argent fonctionnent à merveille, je le sais. Mais il est des cas où ils peuvent fort bien se trouver en défaut; car rien ne vous garantit que ce soient les mêmes ondula-

Tirage en phototypie de M. J. Brunner de Winterthur.



Papier de MM. G. et H. Beneke de Löbau.

Le Premier Crayon.

Etude de M. Fred. Boissonnas, photographe, Genève.

tions qui, dans un cas, opèrent la *réduction du nitrate d'argent*, et, dans l'autre cas, agissent pour *insolubiliser la gélatine*. La chimie vous enseigne que certaines réactions ont besoin du concours de la lumière (ondulations lumineuses) ; que, dans d'autres cas, il faut de la chaleur (ondulations caloriques) ; enfin, que parfois le concours de la pile électrique (ondulations magnétiques) ou de simples chocs (vibrations sonores ou autres) sont nécessaires. »

« — Au fait, vous avez sans doute raison dans vos déductions. Vous, savants, partout où vous portez votre terrible flambeau, vous faites reculer la foi. Après ce que vous me dites, je n'ai plus foi en mes appareils. Il ne me reste donc qu'à me fier hardiment à mon coup d'œil et à mon instinct, qui, après tout, ne doivent pas être plus mauvais que ceux de bien d'autres. Ce sera, si vous voulez, un autre genre de foi qui n'aura rien à voir, au moins, avec les choses scientifiques que je commence à prendre en haine. D'autres réussissent bien sans y mettre tant de mystère ; je ferai comme eux, et....foin pour les photomètres !... »

« — Eh ! calmez-vous, de grâce. Ce serait peut-être un bon parti à prendre que de travailler au hasard ! Vous me permettrez cependant, mon cher, de vous faire remarquer que, comme tous les laïcs quand ils s'attaquent à la science, vous versez du côté opposé. *Est in medio veritas.* Vous avez chaque fois, dans vos essais, demandé à vos photomètres des réponses qu'ils n'étaient pas toujours capables de vous donner avec certitude. Vous connaissez le dicton de la plus belle fille du monde.... Vous arriveriez, sans doute, à des résultats plus certains, sans être cependant à l'abri de toute erreur, en combinant les renseignements fournis par vos différents photomètres. »

« — Que me conseillez-vous là ! Vous voilà bien, vous autres savants ; on dirait que le temps et la peine ne vous

coûtent rien du tout! Je devrais donc, quand je vais en campagne, m'embarrasser de tous ces appareils pour n'obtenir en définitive que des résultats aléatoires? Et à l'atelier, quand j'aurais terminé toutes mes observations et mes calculs, la photogénie aura changé cent fois. La plaisante science, vraiment, que la photométrie! Voulez-vous donc la mort des amateurs?... »

« — Tout doux, mon cher. La meilleure preuve que je ne veux pas votre mort, c'est que, pour la seconde fois déjà, je vous conseille de vous calmer. Vous voilà tout échauffé. *Nous autres savants*, nous avons une bile lente à remuer. C'est l'heure de mon déjeuner, je vous quitte et vous souhaite bon appétit!... »

Voilà un dialogue que plus d'un de nos lecteurs a sans doute entendu. Et cependant notre amateur, malgré sa naïveté et sa vivacité (les amateurs sont toujours vifs, mais pas nécessairement naïfs), n'a tort qu'à moitié.

Il faut avouer que le terme de *photométrie*, lui-même, est loin d'être clair. Sous ce nom, l'on a rangé bien des choses différentes. Cela rappelle un peu les *servantes à tout faire,* de la feuille des avis. Il ressort de notre dialogue de tout-à-l'heure que ce que les physiciens entendent par *photométrie* n'est pas la même chose tout à fait que ce qui est compris par les photographes. Ces derniers ont souvent affaire à des radiations agissant très activement sur la plaque et qui ne sont nullement lumineuses pour cela.

Il ne faut pas oublier, du reste, que physiciens, chimistes et photographes ont négligé d'appeler en conseil un quatrième savant qui pourtant avait aussi son mot à dire; je veux parler du physiologiste. — Précisons notre pensée.

Quand un chercheur veut entreprendre une observation scientifique, son premier soin est de vérifier ses instruments ou ses réactifs. Malgré les belles recherches de Helmholtz,

l'on oublie trop encore que les premiers instruments d'étude et, conséquemment, les plus importants, sont nos organes des sens. Nous venons de voir combien l'on a peu tenu compte de la *physiologie de l'œil* dans la photométrie appliquée à la photographie ; nous reviendrons là-dessus dans un instant encore.

En effet, dans l'univers, ainsi qu'il résulte des travaux de Helmholtz et de bien d'autres, la série des ondulations paraît être continue ; elle serait donc en progression numérique simple. Il est attristant pour notre orgueil humain de penser que nous ne percevons de cet immense concert que quelques bribes minimes ; bien mieux, nous augmentons encore notre pauvreté native en faisant des doubles emplois. Ainsi, certaines ondulations impressionnent à la fois notre peau sous forme de *chaleur*, et notre œil, sous forme de *lumière ;* notre sens du tact perçoit des vibrations que notre oreille peut ressentir sous forme de *son*.

Les expériences de Helmholtz sur les flammes sensibles nous prouvent qu'il y a des ondulations fournies par des instruments d'acoustique que nous n'entendons pas.

Les recherches de Vogel, de Eder, de von Gothard et d'autres, sur la photographie du spectre, ont démontré des faits analogues pour les ondulations rapides. Nous n'avons aucune notion d'une partie des vibrations qui agissent peut-être le plus activement sur les plaques photographiques aux sels d'argent [1].

Que conclure de tout cela ?

Rien d'autre, sinon que beaucoup de photomètres sont sans application sérieuse aux travaux photographiques. En tous cas, tous les photomètres qui demandent le con-

[1] Faisant journellement des photographies d'embryons dans notre laboratoire à l'Université de Genève, nous avons pu nous convaincre que bien des détails, difficiles à distinguer à l'œil et directement sur l'original, viennent, par contre, avec une netteté singulière sur le cliché.

cours de l'œil comme moyen d'appréciation, sont tout au plus bons à *juger* des *rayons lumineux;* mais nullement des radiations *chimiques* ou *calorifiques*.

Cette constatation est peu encourageante; mais il vaut mieux la faire que de s'obstiner plus longtemps à trouver sa voie dans un chemin sans issue.

Restent les instruments qui se passent de l'œil en tant que juge des radiations. C'est incontestablement à ceux-ci qu'est l'avenir pour les photographes. Mais l'instrument commode, rapide, facile à transporter et bon marché est encore entièrement à trouver.

AUGUSTE ÉTERNOD,
Prof. ord. d'Histologie normale et d'Embryologie
à l'Université de Genève.



FAITS DIVERS

Avec ce numéro prend fin la première année de la *Revue*. Nos lecteurs recevront avec le N° 1 de la seconde année, qui paraîtra à la fin du mois, un titre, un faux-titre et la table des matières des six numéros parus.

* * *

Plusieurs de nos lecteurs ont désiré que la *Revue* publiât un enseignement pratique de la photographie mis à la portée de tous. Nous sommes heureux de leur apprendre que, dès le N° suivant, ils verront leurs vœux se réaliser à cet égard. M. E. Chable, président du Photo-Club de Neuchâtel, veut bien se charger de l'enseignement des procédés photographiques, en commençant par le commencement, c'est-à-dire par l'achat des appareils nécessaires; quant à M. F. Thévoz, il nous a pareillement promis un exposé de toutes les méthodes actuellement suivies dans l'impression aux encres grasses ayant la photographie pour point de départ. Si après cela nos lecteurs ne deviennent pas promptement savants dans l'art photographique, ce ne sera pas la faute de la *Revue* ni de ses collaborateurs.

BIBLIOGRAPHIE

On sait que la perfection d'une épreuve photographique dépend, en grande partie du moins, de la somme de lumière qui a produit le cliché, c'est-à-dire du temps de pose. Pour déterminer ce temps de pose, il faut savoir comment varient les qualités de l'épreuve finale avec la quantité de lumière qui a frappé la plaque sensible. C'est cette question complexe que M. de la Baume-Pluvinel a étudiée dans son ouvrage, *le Temps de pose*.

L'auteur a précisé, autant que possible, les données, toujours incertaines, du problème et, par des déductions qui intéresseront surtout les théoriciens, il a été conduit à

une formule générale du temps de pose. Si l'établissement de cette formule exige des calculs compliqués, son application est des plus simples et, grâce aux Tables qui se trouvent à la fin de l'ouvrage, les opérateurs pourront déterminer immédiatement le temps de pose dans tous les cas qui se présenteront.

Signalons aussi le chapitre relatif à la Photographie instantanée. On y trouvera des considérations originales et notamment la notion nouvelle du rendement des obturateurs.

Nous ne sommes plus au temps où une épreuve phototypique était une curiosité photographique; on demande aujourd'hui à la Phototypie de donner un grand nombre d'épreuves, dans le plus bref délai possible.

Cette rapidité de production, on l'obtiendra facilement en suivant les conseils et les formules de préparation contenus dans le *Manuel de Phototypie* dont M. G. Bonnet, professeur à l'Association philotechnique, vient d'enrichir l'excellente Bibliothèque photographique de la librairie Gauthier-Villars & Fils. (In-18 jésus avec fig., 2 fr. 75).

Die Photographie mit Bromsilber-Gelatine, von Ludwig David und Charles Scolik.

MM. Ludwig David et Ch. Scolik viennent de publier la 2me édition de leur intéressant ouvrage « Die Photographie mit Bromsilber-Gelatine ».

Cet ouvrage, écrit surtout au point de vue pratique, se compose de 6 parties (2 volumes) dans lesquels les auteurs passent en revue tout ce qui a déjà été écrit sur le gélatino-bromure.

La première partie comprend la fabrication des plaques d'après les procédés les plus parfaits. Elle intéressera sur-

tout les fabricants, tandis que la deuxième plaira aux photographes de profession, mais plus encore aux amateurs auxquels elle évitera bien des mécomptes, s'ils s'appliquent à suivre pas à pas la marche indiquée. En effet, obtenir un négatif irréprochable, quelque soit le procédé employé, tel est le but auquel tendent ces deux habiles opérateurs.

Notre illustration.

Un beau bébé, un remarquable négatif et une excellente phototypie. Le bébé, nous ne le connaissons pas, mais ses parents peuvent être fiers de lui; le négatif est dû à M. Fréd. Boissonnas que nous avons eu déjà l'occasion de féliciter à cette place; la phototypie, enfin, nous est offerte par M. J. Brunner, de Winterthur, que nous sommes heureux de remercier de ce gracieux envoi fait à la *Revue*.

Date et heure: Janvier 1888, 9 heures du matin. — *Lumière:* lumière diffuse de l'atelier. — *Objectif:* Dallmeyer 3 A. — *Diaphragme:* 47 mm. *Pose:* $^1/_5$ de seconde environ, avec l'obturateur de Gründner. — *Plaque:* Ed. Boissonnas, série C. — *Révélateur:* Oxalate ferreux.

Le négatif qui a servi à obtenir le cliché autotypique de la page 136 est dû à M. E. Châble, de Neuchâtel. Il a tiré de ce négatif des positifs pour projection en employant les plaques Fry dont il a le dépôt. Nous avons rarement vu des positifs sur verre aussi réussis.

PUBLICATIONS REÇUES

PÉRIODIQUES

En langue française :

Bulletin de la Société française de photographie. — Le Moniteur de la photographie. — L'Amateur photographe.

— *Journal de l'industrie photographique.* — *Les Annales photographiques.* — *Bulletin de la Société photographique du Nord de la France.*

En langue allemande :

Photographische Correspondenz.— *Photographische Rundschau.* — *Photographische Mittheilungen.* — *Deutsche Photographen-Zeitung.* — *Photographisches Wochenblatt.* — *Photographischer Beobachter.* — *Photographische Notizen.* — *Der Amateur-Photograph.*— *Die Sonne.*

En langue anglaise:

The British journal of photography. — *The photographic News.* — *Anthony's Photographic Bulletin.* — *Wilson's photographic Magazine.* — *The Amateur Photographer.* — *The Journal of the Camera Club.* — *The photographic Times.* — *American Journal of Photography.* — *The St.-Louis and Canadian Photographer.* — *The Photographic Times & American Photographer.* — *The photographer's World.* — *The Photographic Review.* — *American Amateur Photographer.*— *Journal of the photographic Society of India.* — *The Beacon.*

En langue italienne :

Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma. — *La Camera oscura.* — *Bulletino della Societa fotografica italiana.*

En langue hollandaise:

Tijdschrift voor Photographie.

En langne suédoise :

Fotografisk Tidskriff.

En langue danoise :

Beretninger fra Dansk fotografisk forening.

En langue russe:

Photographitcheski Westnick.

En langue espagnole:

Boletin Fotografico.

NON PÉRIODIQUES

Nous avons reçu de la *Continental oxygen Co.*, 7, rue Savarin, Paris les publications suivantes :

T. Gonthier, *Etude sur les inhalations d'oxygène dans la diphtérie.* Paris, 1889, 8°.

Z. Vasselin *De l'emploi de l'oxygène en médecine vétérinaire.* Paris, 1889, 8°.

W.-A. Valon, *De la fabrication de l'oxygène dans les usines à gaz.* Paris, 1889, 8°.

W.-A. Valon, *Emploi de l'oxygène dans l'épuration du gaz de houille.* Paris, 1888, 12°.

Th. Fletscher, *Nouvelle application industrielle de l'oxygène.* Paris, 1888, 12°.

L.-T. Thorne, *Some industrial applications of oxygen.* London, 1889, 12°

La maison Thomas Cook & Son nous transmet les publications suivantes :

Cook's excursionist and tourist advertiser, en anglais et en français, N^os^ d'août, de septembre et de novembre 1889.

Cook's Australasian Traveller's Gazette, N° de sept. 1889.

Nous recevons de M. Robert Talbot (10, Brüderstrasse, Berlin C.) la seconde édition de sa brochure : *Die Amateur-Photographie,* utile opuscule accompagné de 40 illustrations dans le texte, qui se recommande aux commençants par la lucidité avec laquelle elle est écrite.

Revue des journaux photographiques.

Photographische Correspondenz.

(Novembre 1889.)

Sur les verres colorés,

par L. Schrank.

Les différentes sortes de verres laissent passer les rayons chimiques d'une manière différente.

Ainsi le verre jaune verdâtre clair se laisse infiniment moins traverser par la lumière actinique que les autres nuances.

Il est évident que le verre jaune verdâtre obtenu au moyen des couleurs d'urane transforme les rayons chimiques en rayons lumineux (non actiniques). Avec l'incertitude de nos moyens actuels d'éclairage de cabinets noirs et avec le tort qu'ils causent aux yeux, il serait utile qu'une grande fabrique de verre entreprît la production des verres jaunes aux couleurs d'urane.

Die Sonne.

(Octobre 1889.)

Production de planches d'imprimerie pour photographies.

Henry Lutton, à Ballarat (Victoria) a pris un brevet pour une méthode des plus simples permettant de transformer automatiquement un cliché en planche d'imprimerie en relief ou en creux.

Par ce procédé, les plus fortes lumières et les ombres de l'image sont rendues avec une fidélité à l'épreuve de la critique, et les planches sont faites de telle sorte qu'un imprimeur de force moyenne peut, sans difficulté, les utiliser pour l'impression.

L'inventeur suit une méthode tout à fait différente de celles employées jusqu'ici. Il produit ses images sur gélatine, mais non au moyen de points ou de traits, ni même par les procédés d'impression aux encres grasses. Il utilise les plaques ordinaires au gélatino-bromure et les impressionne en face de l'objet à reproduire.

La surface de l'image est recouverte d'un simple morceau de gaze et ensuite développée et fixée d'après la méthode habituelle.

La plaque est alors placée pendant 5 minutes dans un bain d'eau chauffée à 26 ou 27° C.

L'excès d'eau s'enlève par un séjour de 10 secondes dans l'alcool.

Après avoir séché la plaque, on la place sur une planche de cuivre chauffée à 100° C. par un bec de Bunsen. Ce degré de chaleur est maintenu pendant 2 minutes.

La plaque est alors prête pour l'impression.

Der Amateur-Photograph.

(Novembre 1889.)

Portraits en chambre.

M. Knott a donné quelques instructions au sujet des portraits en chambre.

Je place, dit-il, la personne en face de la fenêtre, quoique pas trop près, et la chambre noire vis-à-vis du modèle.

Si l'on veut faire un portrait Rembrandt, le côté ombré du

visage sera simplement éclairé par un écran blanc ou par un petit miroir qui sera, naturellement, placé en face de la fenêtre.

Désire-t-on, au contraire, une figure éclairée comme à l'ordinaire, on brûle, devant l'écran ou le miroir, un ruban de magnésium qui permettra d'atteindre l'effet voulu.

Photographisches Archiv.

(Octobre.)

Virage au platine pour papier Aristotype.

Solution I.

20 p. Oxalate potassique neutre.
10 » Phosphate de potassium.
180 » Eau distillée.

Solution II.

1 p Chlorure de platine.
20 » Eau distillée.

Peu de temps avant le virage on mêle:

6 p. Solution I.
1 » Solution II.

Les épreuves sont abandonnées dans le bain pendant 25 à 40 minutes ; elles prennent alors une coloration bleu violet qui passe au noir gris lorsqu'on les place dans le bain de fixage.

Wilson's photographic Magazine.

(Octobre 1889.)

Nuctigonia.

M. F.-K. Morrill rend compte de ses observations sur le Nuctigonia dont on a parlé depuis quelque temps comme d'une substance permettant de développer les plaques en pleine lumière. Les observations de M. Morrill ne sont pas flatteuses pour le nouveau produit qui n'est qu'une simple matière colorante ajoutée au développateur: une vieille idée renouvelée semble-t-il. Des précautions extraordinaires doivent être prises dans l'emploi du Nuctigonia. Cette substance a en outre pour effet de quadrupler le prix du développateur. D'après M. Morrill, il est encore préférable de s'en tenir à la simple lanterne rouge du cabinet noir.

A. Ht.

Hôtels suisses
pourvus d'une installation photographique.

Hôtel **Beau-Rivage**, direct^{r} M. J. Maurer, *Interlaken*, cant. de Berne.
» **d'Angleterre**, direct^{r} M. C. Demmer, *Davos-Platz*, cant. des Grisons.
» **Obwaldnerhof**, direct^{r} M. Imfeld-Michel, *Sarnen*, cant. d'Unterwald, le Haut.
» **du Grand St.-Bernard**, direct^{r} M. Z. Dénier, *Martigny*, cant. du Vallais.
» **Grand Hôtel des Bains**, direct^{r} M. C. Hiele, *Bex*, cant. de Vaud.
» **du Chamossaire**, direct^{r} M. H. Amiguet, *Chésières s/Ollon*, cant. de Vaud.
» **Roy**, direct^{r} M. C.-L. Héritier, *Clarens*, cant. de Vaud.
» **des Alpes et Grand-Hôtel**, direct^{r} M. Ami Chessex, *Territet*, cant. de Vaud.
» **Grand-Hôtel de Vevey**, direct^{r} M. E. Michel, *Vevey*, cant. de Vaud.
» **Grand Hôtel du Lac**, direct^{r} J. Tappert, *Vevey*, cant. de Vaud.
» **Pension du Panorama**, direct^{r} M. N. Blotnitzki, *Vevey*, cant. de Vaud.
» **du Grand-Muveran**, direct^{r} M. A. Petter Genillard, *Villars s/Ollon*, cant. de Vaud.
» **Etablissement hydrotherapique**, direct^{r} M. le Dr Hegglin, *Schönbrunn*, cant. de Zoug.
» **du Château de Laufen**, direct^{r} M. C. Wolter-Witzig, cant. de Zurich.

Laboratoires de photographie à la disposition des amateurs.

MM. **E. Fransioli**, opticien, *Montreux*.
K. A. Engelmann, pharm., *Territet-Montreux*.

Laboratoire de la Société photographique de Lausanne, à l'Athénée.

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 10.

